

Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie
Crédoc

Collection

des rapports

BIBLIOTHÈQUE

Février 1988


N° 32



Système d'enquêtes 'Conditions de vie et aspirations des Français'

LES CONDITIONS DE VIE A TRAVERS LE PRISME DES OPINIONS

LES FRANCAIS EN DECEMBRE 1986



Crédoc - Collection des rapports.
N° 32. Février 1988.

CREDOC•Bibliothèque



Equipe 'ASPIRATIONS'

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

R 113

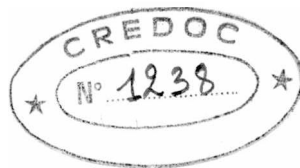
CENTRE DE RECHERCHE POUR L'ÉTUDE ET L'OBSERVATION DES CONDITIONS DE VIE

CREDOC
BIBLIOTHÈQUE

LE SYSTEME D'ENQUETES SUR LES CONDITIONS DE VIE ET
ASPIRATIONS DES FRANCAIS

LES CONDITIONS DE VIE A TRAVERS
LE PRISME DES OPINIONS

LES FRANCAIS EN DECEMBRE 1986



Etude réalisée à la demande ou avec la participation de :

- . La Caisse Nationale des Allocations Familiales
- . Le Commissariat Général du Plan
- . Le Centre d'Etudes des Revenus et des Coûts
- . L'Observatoire Economique et Statistique des Transports
- . Le Centre d'Etudes des Transports Urbains
- . La Direction de la Sécurité et de la Circulation Routière
- . L'Electricité de France
- . L'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie
- . L'Observatoire de l'Energie
- . Le Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi
- . Le Ministère de la Culture et de la Communication
- . Le Ministère de l'Education Nationale
- . La Délégation à la Condition Féminine
- . La Société Elf Aquitaine
- . Nestlé SOPAD

ENQUETE "CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS"

Equipe composée de :

- . Ludovic Lebart (directeur scientifique)
- . Françoise Boscher, Frédéric Chateau, Catherine Duflos,
Françoise Gros, Laurence Haeusler, Lucette Laurent,
Philippe Pleuvret.

C R E D O C

Président : Bernard Jouvin
Directeur : Robert Rochefort

S O M M A I R E

	PAGES
AVANT-PROPOS	1
C H A P I T R E 1 - EVOLUTION ET STRUCTURE DES OPINIONS DE 1978 A 1986	5
I - LA PERCEPTION DU NIVEAU DE VIE ET DE SON EVOLUTION	8
1. L'évolution du niveau de vie personnel	8
2. L'évolution du niveau de vie des Français	13
3. Les conditions de vie dans les cinq années à venir....	16
II - STRUCTURE ET EVOLUTION DE QUELQUES OPINIONS SUR LA FAMILLE	17
1. La famille demeure clairement le dernier rempart de sécurité et de confort	21
2. Le travail des femmes : une progression assez nette...	27
III - ENVIRONNEMENT, PROGRES TECHNIQUE	31
1. Le cadre de vie quotidien	32
2. Le progrès scientifique départage les professions.....	35
3. La diffusion de l'informatique : dérive d'opinion ou de concept ?	39
IV - LA SOCIETE, LA JUSTICE	43
1. Qui souhaite des transformations profondes de la société ?	46
2. La justice fonctionne mal, une opinion qui ne concerne plus les mêmes catégories	49
V - TEMPS ET USAGE DU TEMPS	54
1. Les actifs continuent à privilégier le revenu sur les loisirs	54
2. L'aménagement du temps de travail : plus de souplesse sur la semaine ou le mois	55
3. Les conflits entre la vie professionnelle et la vie personnelle : trop de contraintes d'horaires	56
VI - LES RAISONS D'ESPERER OU DE CRAINDRE L'AVENIR (une analyse des réponses libres)	59
1. Un reflet de la situation personnelle	59
2. Les réponses caractéristiques selon une typologie liée à l'activité et à la situation familiale	63
3. Optimistes ou pessimistes, les discours se ressemblent	65
4. Les réponses caractéristiques selon les groupes	65
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	69

C H A P I T R E 2 - FAMILLE ET POLITIQUE FAMILIALE	73
I - LES OPINIONS SUR LA FAMILLE	73
1. Une évolution moindre	73
2. Les attitudes à l'égard de l'enfance	77
3. La politique familiale	78
II - L'ESTIMATION SUBJECTIVE DU COUT DU TROISIEME ENFANT	82
1. Le nombre idéal d'enfants est un indicateur du projet familial	83
2. Le projet de fécondité et le mode de vie	88
3. Une structure d'opinion à trois dimensions	90
III - LES FEMMES	97
1. Priorité à l'équilibre travail/famille	97
2. Législateur et employeur : les deux facteurs souhaités de la réduction des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes	99
3. La mixité des emplois	101
4. Les femmes dans l'entourage professionnel	104
C H A P I T R E 3 - LE CHOMAGE	111
I - UNE CROISSANCE ATTENDUE DU CHOMAGE	111
II - L'INDEMNISATION DU CHOMAGE	113
III - LE FINANCEMENT DU CHOMAGE	114
IV - LA SOLIDARITE S'EXPRIME A L'EGARD DES PAUVRES	116
V - LA FAMILLE: PRINCIPAL RECOURS EN CAS DE CHOMAGE PROLONGE	117
VI - QUE PENSENT LES CHOMEURS ?.....	119
C H A P I T R E 4 - ALIMENTATION ET SANTE	125
I - INTRODUCTION	125
II - LA SANTE DANS LES MENUS	125
1. Une image favorable des fruits et légumes	126
2. Les craintes : intoxication ou mauvaise diététique ..	129
3. Des déclarations aux actes	133

III - CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOTROPES	135
1. Une habitude largement répandue	135
2. Les habitudes de consommation selon l'âge et le sexe.	138
3. Quelques schémas typiques d'évolution de la consommation de psychotropes au cours de la vie	143
4. Autres caractéristiques des différents groupes d'attitude vis-à-vis des psychotropes	144
 C H A P I T R E 5 - EDUCATION, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	 153
I - L'IMAGE DE L'ENSEIGNEMENT	153
1. La qualité de l'enseignement public	153
2. Les lycées et collèges doivent préparer à un métier .	154
3. Un retard dans la perception des réformes	156
4. L'image et le rôle des enseignants	156
5. Les parents et l'école	157
6. Les "bonnes" études	159
II - L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A L'ECOLE	161
1. La place de l'enseignement artistique dans l'emploi du temps scolaire.....	162
2. Quelle solution pour développer la formation artistique ?	164
3. La musique et le dessin : deux activités à développer	166
4. Un intérêt manifeste pour la musique et le dessin....	167
5. L'image de l'enseignement artistique : quatre types d'opinions	168
 C H A P I T R E 6 - CULTURE, VIE ASSOCIATIVE	 173
I - L'ACCES AUX EQUIPEMENTS DE LOISIRS : le privilège des parisiens	173
II - LE SPORT AU CENTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE	177
III - LE CINEMA RESTE L'EQUIPEMENT LE PLUS FREQUENTE	181
 C H A P I T R E 7 - ENERGIE	 185
I - LE NUCLEAIRE - INQUIETUDES ET OPINIONS	185
1. L'estimation de la part du nucléaire	185
2. Le développement de l'énergie nucléaire	186
3. Les accidents de centrales nucléaires	188

II - POLITIQUE GENERALE	190
1. L'indépendance énergétique de la France	190
2. Le rôle de l'Etat	191
III - OPINIONS SUR LES EVOLUTIONS DES PRIX	194
1. Les risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir	194
2. Les évolutions des prix dans les mois à venir.....	197
3. Comportements des individus face à l'évolution des prix	197
 C H A P I T R E 8 - LES TRANSPORTS	 203
I - L'AUTOMOBILE DANS LA VILLE	204
1. Le mode le plus usité en ville	204
2. Limiter l'usage de la voiture en ville	205
II - L'AUTOMOBILE ET LA SECURITE	209
1. Les victimes d'accidents de la circulation	210
2. La crainte de l'accident de la route	210
3. Diminuer le nombre des tués et des blessés	212
4. Limiter la vitesse, une nécessité ?	212
5. Pour un renforcement des contrôles	214
6. Le port de la ceinture de sécurité	216

AVANT PROPOS

Ce rapport final de la neuvième phase (Décembre 1986) du *Système d'enquêtes sur les conditions de vie et Aspirations des Français* comporte une série de monographies par thème, après un premier chapitre plus général dressant un panorama des principales évolutions observées au cours des neuf premières années d'enquête.

Comme pour le rapport final de la huitième phase, la formule choisie cette année a l'avantage de respecter les configurations de questions et la cohérence interne de chaque thème... avec toujours l'inconvénient d'accentuer l'hétérogénéité de l'opération statistique globale. La composition du questionnaire reflète en effet les demandes exprimées des administrations, institutions ou entreprises qui financent le système d'enquêtes. La variété de telles demandes est incontestablement une source de richesse au niveau des possibilités d'interprétation des résultats puisque, et c'est là un trait spécifique de cette enquête, l'intégralité de l'information est accessible à chacun. Mais cette même variété s'accompagne de façon inévitable d'approches et de problématiques variées, voire antagonistes. Il serait donc difficile et même présomptueux d'espérer tout insérer dans un cadre sociologique global.

Il reste cependant possible de valoriser l'information interne à chaque thème par celle des autres thèmes, et ceci sera fait systématiquement tout au long des chapitres qui vont suivre.

L'esprit général dans lequel se font ces rapprochements n'est pas celui d'un repli frileux sur le chiffre: il est le reflet de la vocation même de l'instrument d'observation. Ce système d'enquêtes, unique en France (et dans le monde, semble-t-il), doit son existence et sa pérennité à sa transparence et à

son environnement méthodologique rigoureux. Ceux-ci garantissent sa neutralité et la crédibilité de l'information publiée. C'est dans ce cadre que se situe l'effort de traitement de l'information qui va suivre.

Plusieurs rapports techniques ont été déjà publiés à propos de la neuvième phase. Citons en particulier:

"Attitudes vis-à-vis de l'énergie" (F.Gros) Juillet 1987

"Thème Transport" Rapport technique (F.Boscher) Octobre 1987

"Image de l'école et des enseignants" (L.Haeusler) Novembre 1987

"Les effets du vieillissement sur les opinions et attitudes" (M.Grignon) Octobre 1987.

"Image de l'enseignement artistique" (C.Duflos) Février 1988.

Deux autres sont à paraître au premier trimestre 1988:

"Attitudes à l'égard de l'indemnisation du chômage" (C.Duflos)

"Attitudes à l'égard des produits psychotropes" (L.Haeusler, F.Facy, D.Rösch).

Bien que certaines parties de ces documents soient reprises dans les chapitres qui vont suivre, le lecteur pourra se reporter aux rapports techniques originaux s'il désire une information de base ou des annexes statistiques plus détaillées.

Chapitre 1

**EVOLUTION ET STRUCTURE
DES OPINIONS DE 1978 A 1986**

Chapitre 1

EVOLUTION ET STRUCTURE DES OPINIONS DE 1978 A 1986

Il est difficile d'expliquer, ou même simplement d'identifier, la crise que connaissent les Français et une grande partie des occidentaux depuis une quinzaine d'années: cette crise se manifeste chez les individus sous forme de malaise, d'inquiétude ou d'insécurité, de repli sur soi, d'absence d'adhésion à de grands projets; elle se manifeste au niveau des structures par des rigidités, une complexification apparemment sans fin, une évaluation contrastée des effets de la redistribution, des inégalités ou des injustices, une inaptitude à intégrer des changements comme ceux qui affectent la famille, les modes de communication et d'expression, la répartition et l'organisation du travail et de la production.

Les responsables veulent comprendre pour prévoir et s'adapter, mais les analyses interprétatives se heurtent trop souvent au manque de faits mesurables ou d'observations quantifiées.

C'est pourquoi des demandes accrues d'informations statistiques nouvelles émanent de nombreux organismes ou institutions soucieux d'agir ou de gérer au sein d'une société de plus en plus complexe, dont les acteurs sont de plus en plus interdépendants.

Les informations qui sont présentées et analysées dans ce rapport sont produites dans le cadre d'une demande émanant d'institutions et d'entreprises. Le renouvellement puis la diversification de cette demande depuis 1978 ont permis de créer une source statistique collective et permanente à partir d'un financement

contractuel: le système d'enquêtes du CREDOC sur les conditions de vie et aspirations des Français.

La neuvième phase d'automne de ce système d'enquêtes fait l'objet de ce rapport. Le présent chapitre, quant à lui, concerne les évolutions des réponses aux principales questions du "noyau permanent" de l'enquête. Ces évolutions ont fait l'objet d'une première présentation synthétique publiée dans le numéro de Septembre 1987 de la revue *Futuribles*.

Rappelons que ce système d'enquêtes multi-thèmes, périodiques, comportant de nombreuses mesures d'opinions et de perceptions se présente sous la forme d'une *fédération de questionnements*. L'accent est mis sur l'observation des tendances "lourdes", structurelles, les plus indépendantes possibles des débats d'opinions conjoncturels.

Le statut des données individuelles

Si l'opinion publique est le résultat de l'expression spontanée d'opinions élémentaires mûries au sein de groupes micro-sociaux (famille, amis, lieux de travail, voisinages) en interrelation avec l'évènement et les médias, il est clair que les interviews individuelles des enquêtes par sondage, avec leur caractère urgent et intempestif, leurs "impositions de problématiques" risquent d'être extrêmement mutilantes.

Le cas des questionnaires politiques en période pré-électorale paraît plus simple puisqu'il s'agit dans ce cas de "cueillir" une opinion déjà mûrie dans le cadre d'un débat qui peut être considéré comme général.

Types de vie plutôt que styles de vie

On insistera sur le fait que le contexte socio-démographique et économique doit être pris en compte de la façon la plus exhaustive

possible avant toute interprétation: les *indicateurs de perception* ne peuvent être interprétés que par référence aux *indicateurs de situations*, qui décrivent un type de vie, avec ses contraintes et ses déterminations, plutôt qu'un style de vie, où la part belle est faite aux choix individuels.

Actuellement, de nombreux travaux privilégient au contraire des éléments plus psycho-sociologiques ou moraux et leur confèrent à la fois une certaine autonomie et un pouvoir prédictif. Un mouvement de "bascule", peut-être provoqué par le désarroi de la crise actuelle, a pu faire délaissé les mesures objectives pour des études trop exclusivement fondées sur des données subjectives, qui sont des compléments et non des substituts. Il est vrai que les variables de type psycho-sociologique jouent un rôle fondamental dans la description et la prédiction de certains comportements d'achat: elles doivent évidemment être prises en compte dans des secteurs tels que le stade final du marketing et la publicité, puisque dans un cadre objectif donné, ce qui détermine le choix d'un conditionnement de produit plus que d'un autre (notamment la marque) peut relever en grande partie de facteurs psycho-sociologiques.

Pourtant, même les décisions d'achat dans le secteur concurrentiel ne sont pas seulement explicables par ces seuls facteurs de différenciation subjective. L'attrait ou la répulsion pour la "modernité" prises en soi comme des variables déterminantes ne permettent pas une réelle compréhension de l'évolution des marchés. Parce que l'interpénétration est grandissante dans les marchés de consommation, les enjeux commerciaux appellent de plus en plus une analyse rigoureuse et objectivante de la rationalité profonde des consommateurs.

Le consommateur est aussi un administré, un allocataire, un justiciable, un membre d'une famille, un adhérent d'associations... et les institutions concernées commencent à s'intéresser à cet acteur social dans sa globalité.

Les éléments d'un premier bilan publiés ci-dessous confirment l'importance des situations objectives dans la détermination des opinions. Au terme de neuf années d'enquêtes, on constate en effet que la dispersion instantanée des réponses est considérable, sans commune mesure avec l'amplitude souvent modeste des évolutions observables.

On met surtout en évidence d'importantes modifications de structures, c'est-à-dire de répartition des opinions dans les différentes catégories de populations.

La France se transforme profondément: de houleux courants de convections se cachent sous un océan d'opinions apparemment paisible.

I. LA PERCEPTION DU NIVEAU DE VIE ET DE SON EVOLUTION

1. Evolution du niveau de vie personnel.

Pour la période 1978-1984, le sentiment d'une dégradation régulière des conditions de vie est clairement exprimé, avec, pour l'année 1981, un palier plutôt qu'un changement de tendance (Tableau 1). Le pourcentage de réponses "ça va moins bien" double en sept ans, passant de 24 à 48%, pour revenir à l'automne 1986 à 36%, niveau de 1982. On peut s'étonner de la rapidité de l'évolution alors que le libellé exact de la question précise "...depuis une dizaine d'années..". Une compréhension ou une prise en compte littérale de ce libellé devrait normalement conduire la personne interrogée à donner un poids faible à la dernière année, et donc à amender fortement sa réponse.

Bien entendu, les réponses n'ont pas le caractère d'un bilan froidement calculé, et le "lissage" théoriquement imposé ne pèse pas lourd à côté de manifestations d'humeur ou d'inquiétude.

Les jeunes sont plus satisfaits; les parisiens, plus insatisfaits au départ, figurent parmi les plus satisfaits en fin de période.

TABLEAU N° 1
Evolution du niveau de vie personnel

En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que depuis une dizaine d'années... ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Ça va mieux	45,9	44,6	39,1	39,6	32,0	31,0	25,1	30,1	30,7
C'est pareil	27,0	25,3	24,5	26,7	29,1	28,0	24,0	27,8	30,7
Ça va moins bien	24,4	27,7	33,6	31,6	35,9	38,0	47,9	40,0	35,9
Ne sait pas	2,7	2,4	2,8	2,1	3,0	3,0	3,0	2,1	2,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

On peut suivre sur la Figure 1 l'évolution des pourcentages de réponses "ça va mieux" pour quatre catégories de Français dont on sait par ailleurs qu'elles sont associées à de grandes disparités d'opinions et d'attitudes: pour les plus de quarante ans, comme pour les moins de quarante ans, les habitants de la région parisienne sont distingués de ceux du reste de la France.

Les évolutions de ces quatre groupes sont remarquablement parallèles; toutefois, on note, pour chaque groupe d'âge, les changements d'attitudes des habitants de la région parisienne.

L'âge, le niveau de vie, le revenu exercent une influence sur le niveau de satisfaction exprimé à travers cette question, mais il s'en faut de beaucoup que ces variables objectives suffisent à expliquer les pourcentages obtenus. Ces variables peuvent encore moins expliquer le sens des évolutions observées.

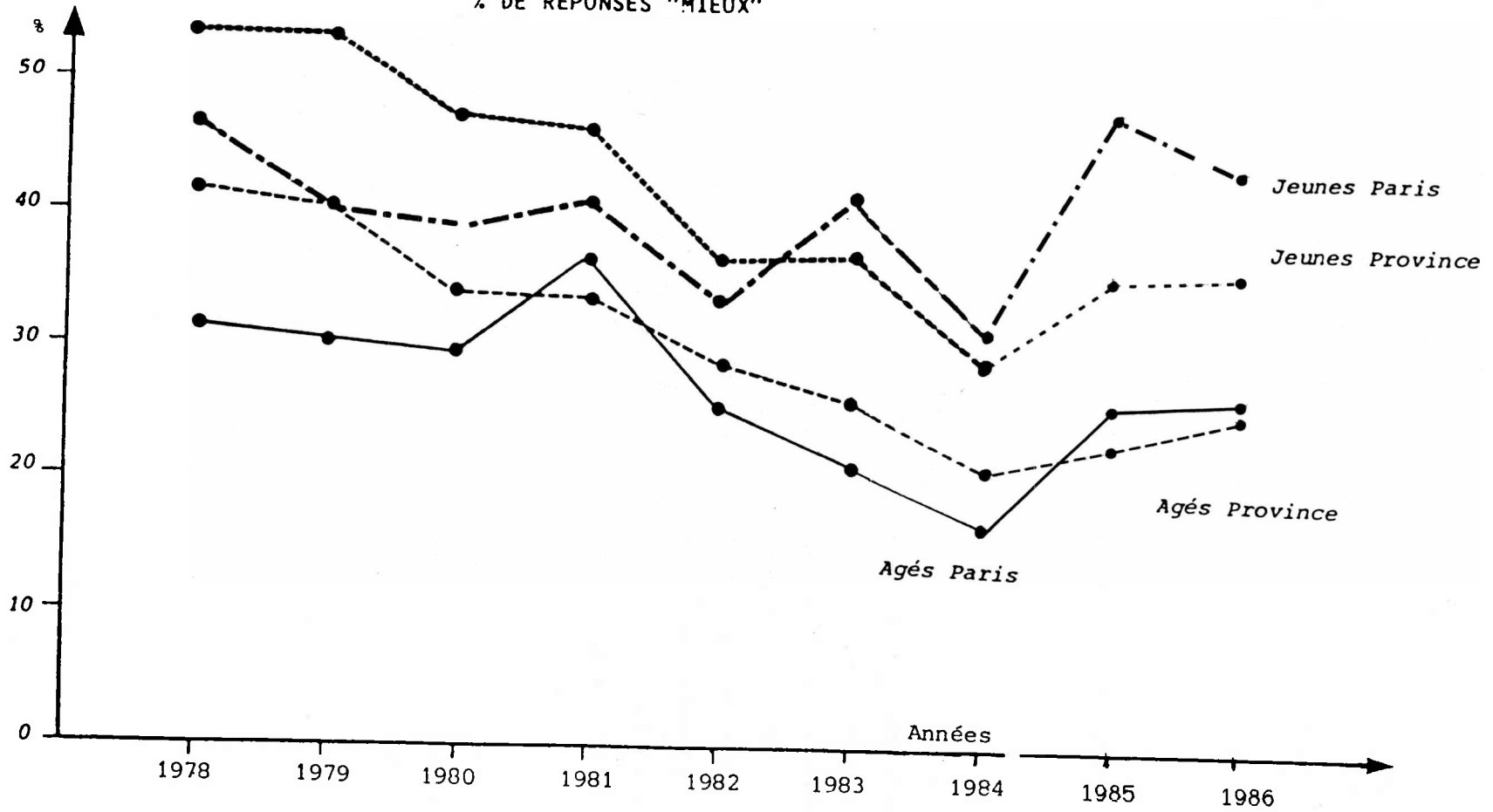
Ainsi, pendant la période considérée, le taux d'équipement téléphonique passe de façon régulière de 56% à près de 91%, le taux de possession de téléviseurs couleur de 33 à 77%, le taux de possession de lave-vaisselle de 17 à 29%. L'évolution du niveau de vie réel semble presque contredire la dynamique de l'évolution du niveau de vie perçu.

Pour expliquer la dégradation de l'opinion, on peut, comme C.Fontaine (1985), évoquer "l'extrême sensibilité des Français à la baisse de leur pouvoir d'achat", que ne contredit effectivement pas l'achat d'équipements ou de biens planifié à l'avance ou s'inscrivant sur la lancée d'une croissance prolongée.

Selon l'INSEE, les taux de progression du pouvoir d'achat des salaires dans le secteur privé ont été successivement, des années 81/80 aux années 84/83, de 1,8, 0,4, 0,2, -0,6. En fait, ces taux ne sont eux aussi que des indicateurs d'une évolution générale de la situation économique qui est vraisemblablement appréhendée de façon plus intuitive et globale par les personnes interrogées.

Figure 1

NIVEAU DE VIE PERSONNEL DEPUIS 10 ANS
% DE REPONSES "MIEUX"



L'optimisme relatif de l'année 1985 reste difficile à expliquer.
L'idée selon laquelle le niveau de l'opinion ressemble plus à une mesure de variation, qu'à une mesure de niveau des phénomènes mérite d'être retenue: la tendance préoccupante prime sur la grandeur réelle.

La réponse aurait à la fois le caractère d'une prédiction et d'un avertissement: l'enquête-doléance se substitue à l'enquête-mesure.

L'insatisfaction n'est pas, en général, limitée aux conditions de vie...

Les personnes les plus insatisfaites de leurs conditions de vie ont souvent une attitude négative vis-à-vis de la science ("Les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie.."), réticente vis-à-vis de la diffusion de l'informatique, ("La diffusion de l'informatique est une chose regrettable"), critique vis-à-vis du fonctionnement de la justice ("La justice fonctionne mal ou très mal"), de l'institution médicale (" on est mieux soigné si l'on a des relations et de l'argent.."). Elles sont inquiètes de l'éventualité d'agressions, d'accidents, du chômage. Elles estiment que la société a besoin de se transformer, et préconisent plutôt des changements radicaux que des réformes progressives .

De façon plus personnelle, et cette fois-ci probablement en rapport assez direct avec le sentiment exprimé de détérioration des conditions de vie, elles sont insatisfaites de leur cadre de vie, sont gênées par des bruits.

De façon encore plus personnelle, elles sont assez peu satisfaites de leur santé, et déclarent souvent avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, de maux de tête, d'insomnie, de nervosité, d'état dépressif, de mal au dos.

2. L'évolution du niveau de vie des Français.

L'appréciation de l'évolution du niveau de vie de l'ensemble des Français a un caractère plus politique que celle du niveau de vie personnel, et l'on ne s'étonnera pas de voir l'année 1981 jouer un rôle plus marqué.

Qu'ils soient jeunes ou plus âgés, seuls, les parisiens sont "secoués" par le changement de gouvernement de 1981, comme le montre assez bien la Figure 2, qui reprend les catégories de la Figure 1 distinguant de façon sommaire âge et région. On notera qu'après cette date, les écarts entre les catégories sont très réduits.

Une confrontation des Tableaux ou des Figures 1 et 2 montre que les personnes interrogées sont beaucoup plus pessimistes pour l'ensemble des Français que pour elles-mêmes.

Un résultat inverse était observé par le Centre d'Etude des Revenus et des Coûts (CERC) en 1973, c'est-à-dire à l'issue d'une longue période de croissance. L'explication en général avancée est la suivante: en période de croissance, les personnes interrogées attendent les fruits de cette croissance, avec le sentiment d'être laissées pour compte.

En période de crise, elles ont le sentiment d'être privilégiées ou d'être localement à l'abri... (cf. Pleuvret, 1983; pour un recadrage utilisant d'autres sources statistiques, on pourra consulter Bertier, 1985). Les réponses des Japonais en 1983 aux deux mêmes questions confirment ce point de vue: leurs appréciations dans une période de croissance pour leur propre pays font penser à celles des Français en 1973, c'est-à-dire avant la crise (cf, Lebart, 1986).

Figure 2

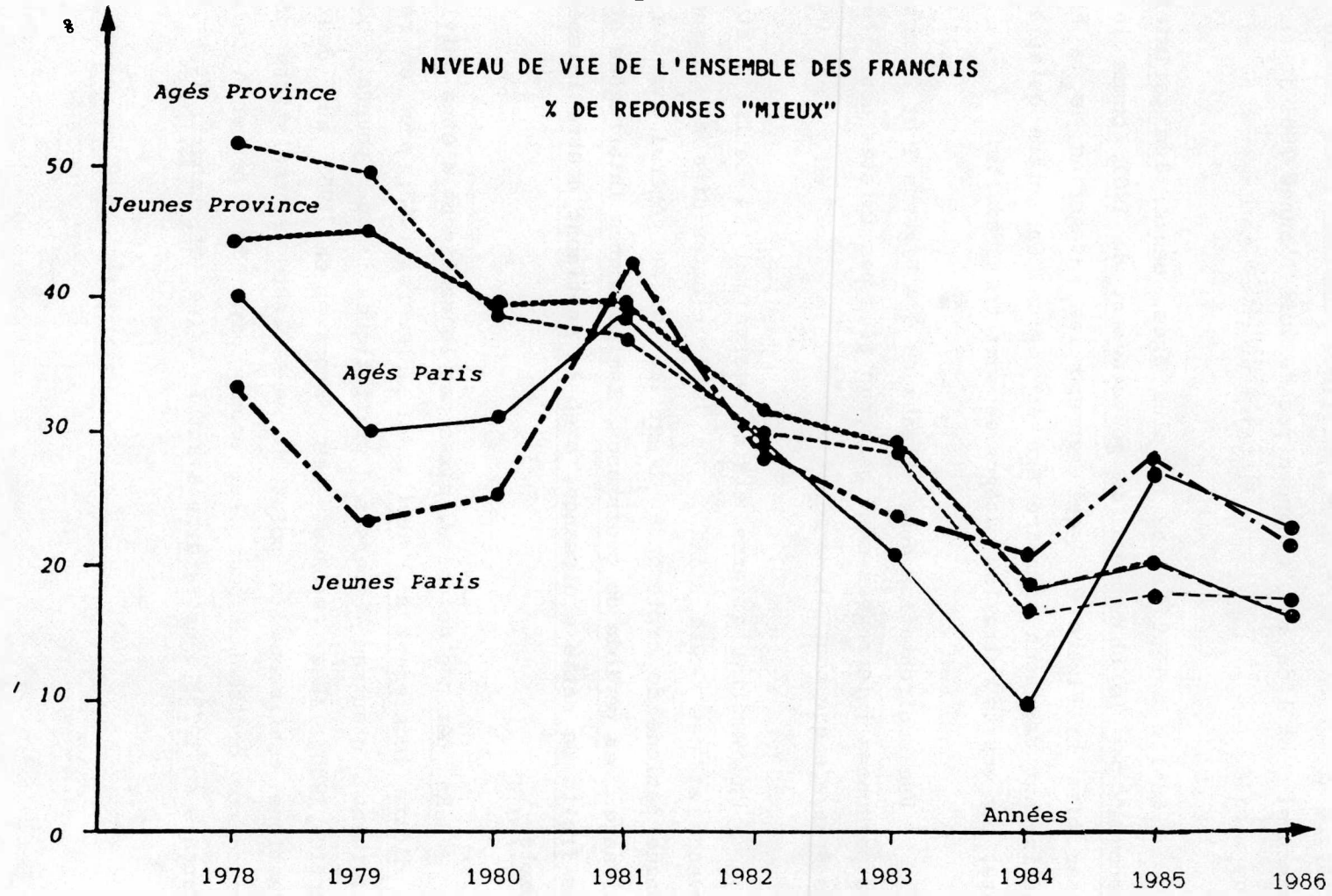


TABLEAU N° 2
Evolution du niveau de vie des Français

En ce qui concerne le niveau de vie de l'ensemble des Français, diriez-vous que depuis une dizaine d'années... ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Ça va mieux	46,7	44,5	37,3	38,6	30,6	27,2	16,7	20,2	17,4
C'est pareil	17,3	16,4	16,5	17,5	21,1	19,3	13,7	16,4	17,1
Ça va moins bien	28,3	32,1	39,6	37,7	43,9	47,7	65,3	59,2	58,3
Ne sait pas	7,7	7,0	6,6	6,2	4,3	5,8	4,3	4,3	7,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Satisfaits pour eux-mêmes, et insatisfaits pour les Français...

Ceux qui pensent que "ça va mieux " pour eux, et que "ça va moins bien" pour les Français (un peu moins de 10% des personnes interrogées pour les dernières années) sont deux fois plus nombreux que ceux qui émettent les opinions inverses. Ce sont à 66% des actifs, et à 62% des moins de 40 ans. Ils expriment des opinions "modernistes" sur la famille, le travail des femmes, le mariage, des opinions critiques sur la justice, et préconisent des changements profonds de la société.

..ou satisfaits pour les Français, et insatisfaits pour eux-mêmes

Inversement, ceux qui pensent que "ça va moins bien" pour eux et que "ça va mieux " pour les Français sont pour près des deux tiers des provinciaux de plus de 40 ans, souvent des retraités ou des professions indépendantes, se déclarant peu ou pas du tout inquiets du chômage. Le pourcentage de personnes qui se disent satisfaites décroît pendant la période, de 46 à 21% pour le niveau de vie personnel, et de 47 à 27% pour le niveau de vie des Français. Dans les deux cas, le niveau d'instruction moyen des personnes satisfaites augmente et leur âge diminue. Ce sont surtout des provinciaux, des ruraux même, et des personnes peu diplômées qui ont déserté les rangs des satisfaits, qu'il s'agisse de leur propre niveau de vie ou de celui de leurs compatriotes.

On va observer également d'autres divergences d'évolutions assez nettes entre personnes instruites et peu instruites à propos du progrès scientifique, de la diffusion de l'informatique , mais aussi de l'image de la justice .

3. Les conditions de vie dans les 5 années à venir:

L'appréciation portée sur une éventuelle amélioration des conditions de vie dans les cinq années à venir donne lieu à une dispersion beaucoup plus large (il s'agit encore de conditions de vie

personnelles), où l'année 1981 a cette fois un impact unanime, y compris chez les provinciaux (Tableau 3, Figure 3). Une question impliquant une certaine vision de l'avenir est évidemment plus sensible à la conjoncture politique qu'un bilan des années passées ; elle accusera aussi une dépendance assez forte de l'âge de la personne interrogée, puisqu'il s'agit de ses conditions de vie personnelles. L'optimisme de l'année 1985 est plus difficile à expliquer.

Les plus pessimistes sont maintenant les moins diplômés

Alors qu'aucune tendance nette ne peut s'observer au niveau global, on observe un changement assez net dans la répartition des réponses selon le niveau d'instruction générale. Les personnes dont le niveau d'instruction ne dépasse pas l'enseignement primaire occupent la position la moins pessimiste en 1978 et la plus pessimiste dans les années récentes (Figure 4). Ce phénomène assez général sera commenté plus bas à propos des évolutions des opinions sur la société et la justice.

II. STRUCTURE ET EVOLUTION DE QUELQUES OPINIONS SUR LA FAMILLE

On parle de révolution dans la vie et les structures familiales, et quelques données chiffrées maintenant bien connues sont là pour prouver qu'il s'agit effectivement de changements en profondeur.

Entre 1973 et 1984, le nombre annuel de mariages décroît de 400.000 à 280.000, et, corrélativement, le nombre de mariages pour 1.000 habitants (taux brut de nuptialité) de 8 à 5. Pendant la même période, le nombre annuel de divorces croît de 40.000 à près de 100.000.

Les opinions ou attitudes vis-à-vis de la famille, du mariage, de la fécondité, ou encore d'autres facteurs susceptibles de jouer un

TABLEAU N° 3
Evolution des conditions de vie (futur proche)

Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années... ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Vont s'améliorer	25,9	22,4	21,1	30,7	23,8	24,0	18,7	28,7	26,9
Vont rester semblables	32,1	35,2	31,0	29,5	31,0	28,0	32,8	35,7	33,9
Vont se détériorer	29,9	33,7	38,2	28,8	37,8	40,1	39,7	28,1	29,9
Ne sait pas	12,1	8,7	9,7	10,9	7,4	7,9	8,8	7,5	9,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 3

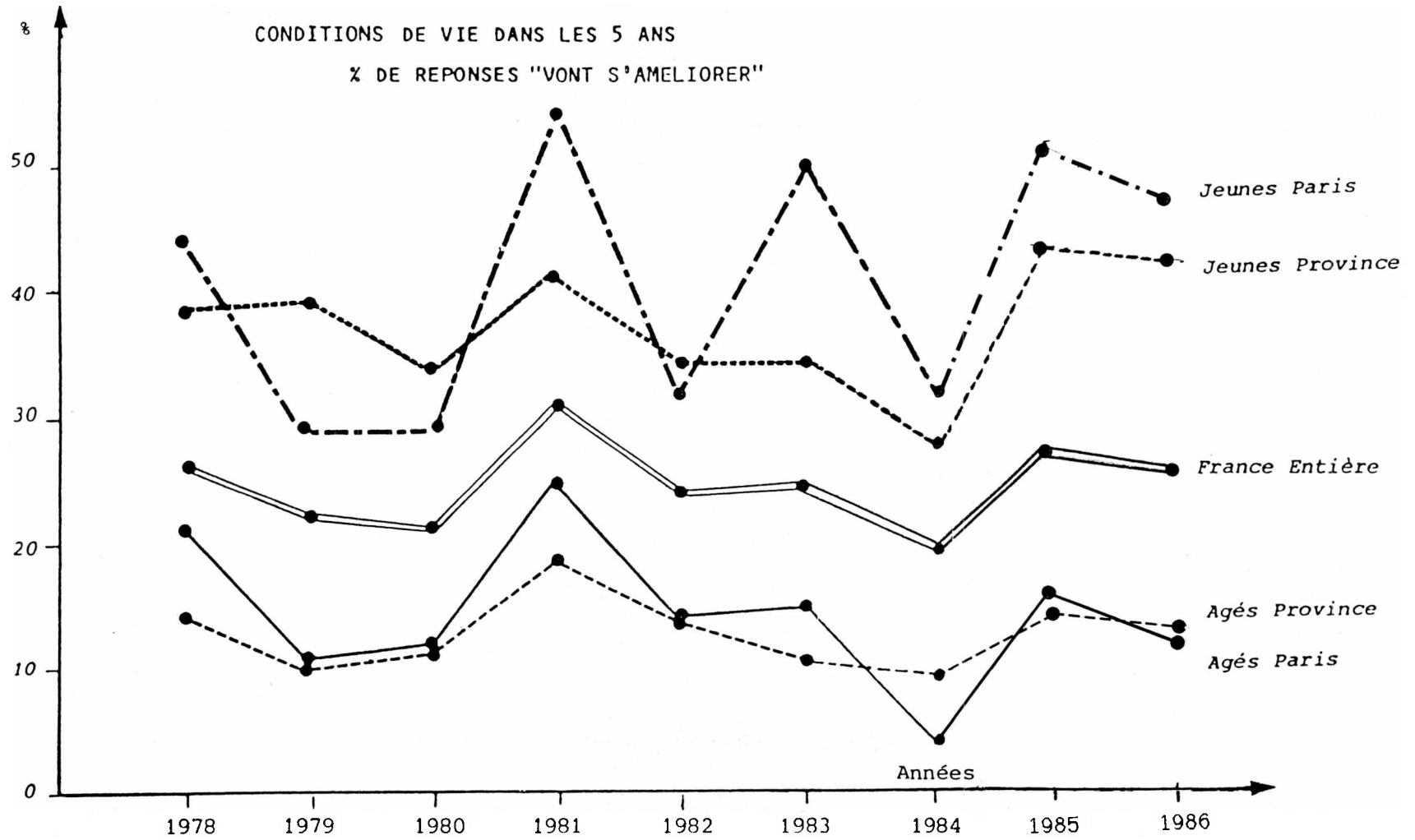
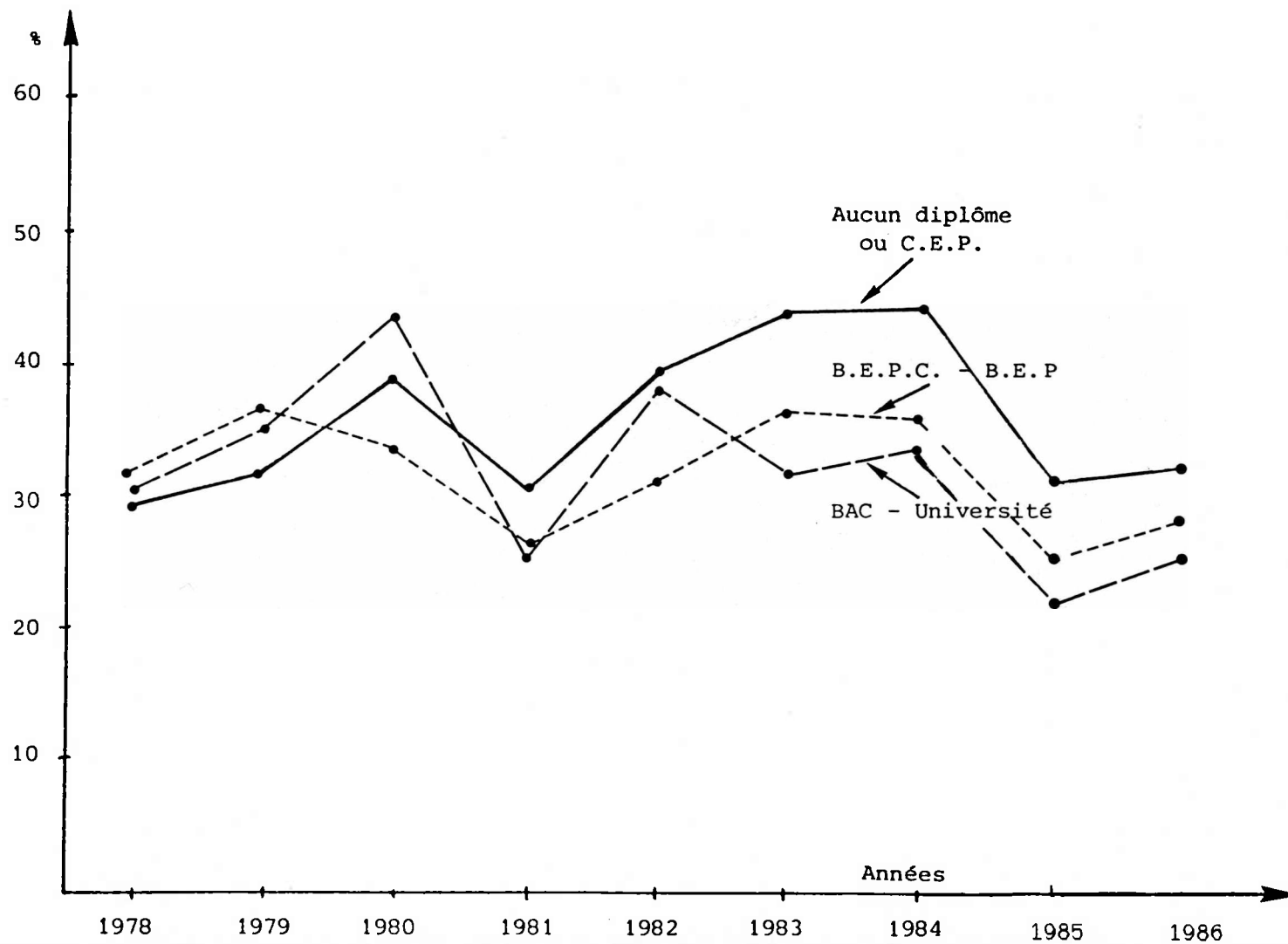


Figure 4

CONDITIONS DE VIE DANS LES 5 ANNEES A VENIR
% de réponses "vont se détériorer"

L'inquiétude croissante des personnes faiblement diplômées



rôle dans la transformation des structures familiales, comme l'activité féminine, reflètent, bien entendu, ces évolutions.

Même si l'on y décèle prudence et réserve, l'information recueillie est extensive (très peu de refus de répondre) et cohérente, comme le montrera notamment le réseau de relations extrêmement fin qui lie les opinions aux caractéristiques objectives.

L'âge, le niveau d'étude, le degré d'urbanisation, l'opposition région parisienne-province seront autant de facteurs de différenciation importante des réponses. L'amplitude des variations temporelles est cette fois-ci très faible comparée à la mosaïque des opinions observables à un instant donné.

Pour l'étude d'un éventail de questions plus circonstanciées et plus techniques de la même enquête sur la famille et la politique familiale, on pourra se reporter aux travaux de Y. Houzel van Effenterre (1985).

1. La famille demeure clairement le dernier rempart de sécurité et de confort

L'assertion pourtant assez restrictive dans son libellé *La famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu*, recueille l'accord de 63% des Français au cours des quatre dernières années, après une décroissance régulière de 70 à 61% au cours des cinq premières (Tableau 4).

La Figure 5 montre l'ampleur relativement réduite des variations temporelles, comparées ici à la dispersion suivant les quatre catégories précédentes. Les effets *âge* et *région* se compensent, mettant les jeunes provinciaux au niveau des parisiens âgés.

On observe de façon générale dans ce type d'enquête une forte inquiétude chez les personnes plutôt âgées et peu diplômées. Ce fait a déjà été observé à propos de l'évolution des conditions de vie à venir.

TABLEAU N° 4
 Famille

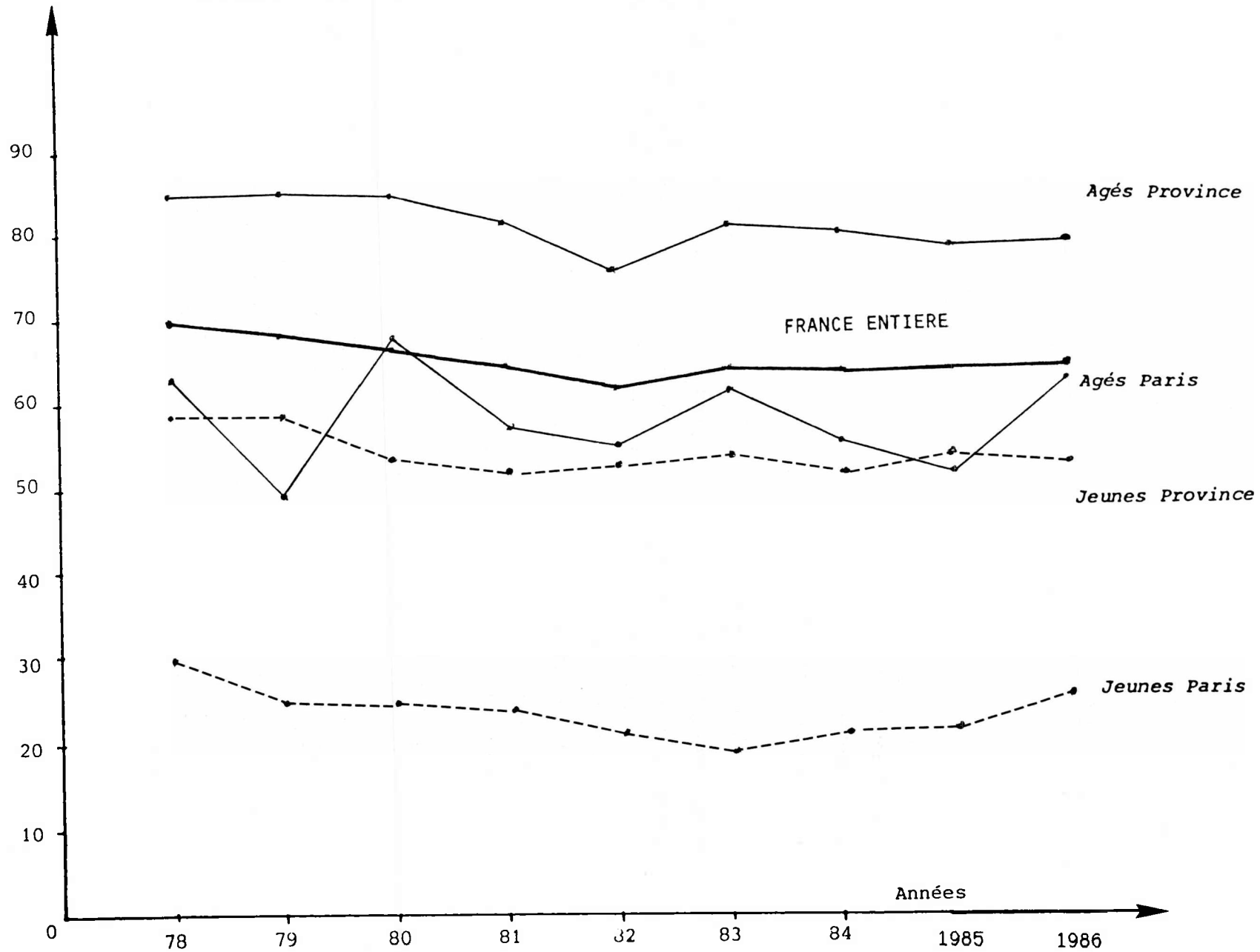
Etes-vous d'accord avec l'idée suivante "la famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu" ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Oui	% 69,7	% 68,7	% 66,6	% 63,7	% 60,8	% 63,0	% 62,9	% 62,8	% 63,7
Non	30,3	31,3	33,4	36,0	39,1	36,9	37,0	37,1	36,2
Ne sait pas	—	—	—	0,3	0,1	0,1	0,1	—	—
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

"La famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu"

Figure 5

Evolution des taux de réponses positives suivant l'âge



Or l'inquiétude, comme l'attachement à l'image traditionnelle de la famille, augmente avec l'âge et diminue avec le niveau de diplôme (Boscher, 1985). Le niveau d'inquiétude générale paraît donc aller de pair avec un certain repli sur la vie familiale. Il ne s'agit que d'une *covariation* et non d'un lien causal, mais on peut conjecturer une certaine permanence de cette covariation: la stabilisation récente de la tendance observée pourrait ainsi être due à un certain repli sur la famille de catégories socio-démographiques considérées comme vulnérables ou "exposées".

Une autre caractéristique classique responsable de grandes dispersions des réponses à cette question sur la famille est le type d'agglomération, pour lequel on distingue toujours trois grands groupes de communes. (moins de 2000 habitants, plus de 2000 habitants en province, et agglomération parisienne).

Bien entendu, l'âge, le niveau d'instruction, le type d'agglomération ne sont pas indépendants, et l'on est en droit de se demander s'il n'y a pas une certaine redondance dans les derniers résultats annoncés. Il n'en est rien: les effets de l'âge, de l'instruction, de l'urbanisation se cumulent: la Figure 6, qui représente maintenant des variations en fonction de l'âge, et non plus du temps, met en évidence le caractère cumulatif des trois facteurs *âge, niveau d'instruction, et type d'agglomération*.

On lit ainsi sur la Figure 6 que:

-Pour un niveau de diplôme et un type d'agglomération donnés, l'attachement à la famille croît toujours avec l'âge.

-Pour un type d'agglomération et un âge donnés, l'attachement à la famille augmente toujours lorsque le niveau de diplôme décroît.

-Pour un niveau de diplôme et un âge donnés, l'attachement à la famille est toujours *minimum* dans l'agglomération parisienne, *maximum* dans les communes de moins de 2000 habitants.

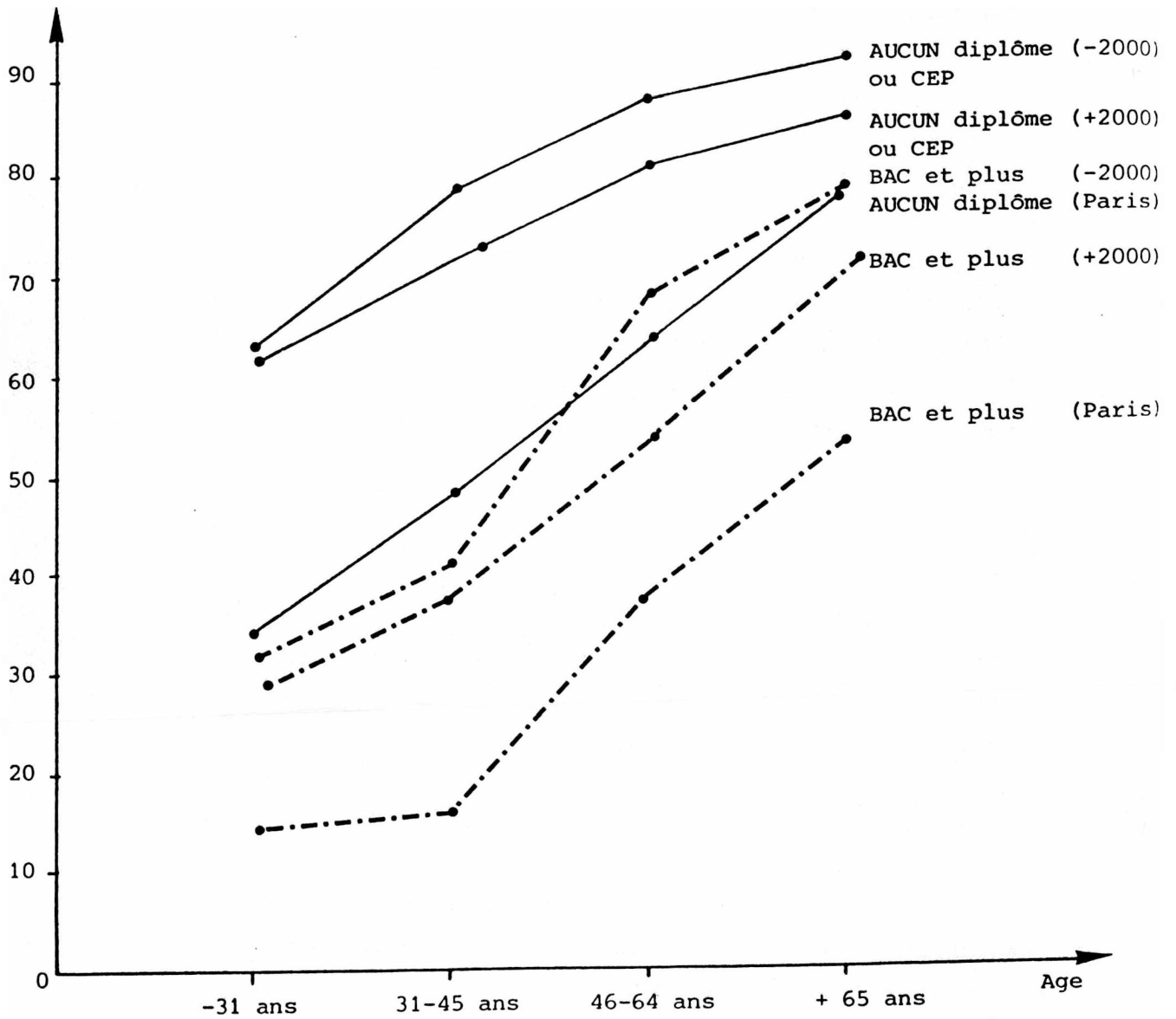
Ce déploiement très régulier d'une mesure d'opinion qui pourrait paraître fragile ou capricieuse sur les différentes mailles d'une "trame

Figure 6

"La famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu"

Influence simultanée de l'âge (en abscisse), du niveau d'étude
et de la taille d'agglomération
(Effectif=14 000)

pourcentages de
réponses positives



socio-démographique" prouve la cohérence interne de ce type d'informations, et confirme la valeur prédictive des combinaisons de situations.

Pour l'ensemble de la période considérée, le taux moyen d'"attachement à la famille" vaut 65%. Il ne vaut que 14% si l'on se restreint à la population des bacheliers de moins de 31 ans habitant l'agglomération parisienne, et atteint 92% pour les personnes n'ayant pas dépassé l'enseignement primaire, âgées de plus de 65 ans, et habitant dans des communes de moins de 2000 habitants.

On a moins d'une chance sur dix de se tromper en affirmant qu'une personne âgée peu diplômée en milieu rural est attachée à une image sécurisante de la famille.

De la même façon, on a moins de deux chances sur dix de se tromper en prévoyant qu'un jeune parisien bachelier rejettera cette image.

Que pensent par ailleurs ceux qui rejettent cette image sécurisante de la famille ?

Outre les opinions "modernistes" sur le travail des femmes, qui seront évoquées au paragraphe suivant, on relève un grand intérêt pour la préservation de l'environnement, une réticence vis-à-vis de la politique nucléaire de la France, un certain optimisme à propos des conditions de vie à venir, pas ou peu d'inquiétude vis-à-vis de la maladie, du chômage, des agressions

Les "modernistes" ont changé depuis 1978...

Au cours de la période 1978-1986, le rejet de l'image sécurisante de la famille est de moins en moins associé à une attitude critique vis-à-vis des institutions.

Autrement dit, l'attitude "moderniste" se banalise, elle n' est plus seulement le fait de "révoltés"...

Les assertions suivantes:

- La société a besoin de se transformer profondément,
- Des changements radicaux sont nécessaires,
- La justice fonctionne très mal,

sont associées de façon significative au rejet de l'image sécurisante de la famille en 1978 , et ne le sont plus (ou le sont beaucoup moins nettement) en fin de période.

Il est assez remarquable que l'on puisse observer un tel changement de "profils d'opinions" sur une période relativement courte.

Un des éléments d'explication possible de "l'adoucissement des modernistes" pourrait être l'attitude des jeunes de l'agglomération parisienne, dont les opinions "modernistes" à propos de la famille continuent de progresser à partir d'un niveau déjà important en 1978, mais dont les opinions critiques globales ont beaucoup diminué à partir de 1981.

2. Le travail des femmes: une progression assez nette

Le taux d'activité des femmes connaît depuis une vingtaine d'années une augmentation assez rapide: de 36,2% en 1968, il est passé à 38,7% en 1975, et valait 43,0% au recensement de 1982, retrouvant approximativement la valeur d'entre les deux guerres.

Ce taux dépasse 80% pour les femmes âgées de 25 à 45 ans vivant sans conjoint, et même 90% pour les femmes divorcées entre 30 et 40 ans.

Pour chaque classe d'âge, le taux d'activité des femmes vivant avec un conjoint décroît régulièrement lorsque le nombre d'enfants présents au foyer augmente.

Parmi les incitations au travail féminin figurent de façon classique l'indépendance ou l'autonomie financière, l'attrait de ressources complémentaires, l'épanouissement personnel; parmi les obstacles les plus cités figurent les soins et l'éducation des enfants, notamment lorsque ceux-ci sont petits.

La question d'opinion relative au travail des femmes présentée au Tableau 5 est une tentative de synthèse des attitudes qui prévalaient lors de la conception du questionnaire.

La progression des opinions "modernistes" est indiscutable, puisque l'item *elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent* gagne douze points entre 1978 et 1986, passant de 29,5% à 42,2%.

Mais la forme de la progression est elle aussi intéressante: pour l'essentiel, elle semble imputable à l'année 1981, à l'occasion de laquelle l'item "moderniste" gagne 10 points, entre deux paliers.

Cette croissance "en baïonnette" concerne les différentes catégories de niveau d'instruction, avec une amplitude plus forte pour les niveaux secondaires ou supérieurs (Figure 7)

Le niveau d'instruction, repéré ici par le diplôme d'enseignement général le plus élevé, est le critère isolé le plus discriminant. Mais l'âge et le type d'agglomération ont encore une influence importante.

Un autre critère, dont l'influence était faible pour les réponses à la question sur la famille, va maintenant jouer un rôle plus important: le sexe. En fait, il ne va intervenir qu'en interaction avec l'activité: les femmes actives (ayant un travail rémunéré) seront, toutes choses égales par ailleurs, plus "modernistes" que les hommes, alors que les femmes au foyer le seront parfois moins.

TABLEAU N° 5

Travail des femmes

Des opinions diverses peuvent-être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Elles ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âges	40,6	38,4	41,3	33,4	32,7	29,0	30,4	28,2	28,6
Elles ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	22,4	22,8	21,8	19,6	23,7	23,2	23,4	24,6	22,6
Elles devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent	29,5	31,7	30,6	40,4	37,3	41,4	40,6	40,8	42,2
Elles devraient toujours travailler	1,1	1,2	1,7	1,3	1,8	2,3	1,2	2,1	2,1
Elles ne devraient jamais travailler	5,5	4,5	3,7	4,6	3,9	2,9	3,7	3,5	3,1
Ne sait pas	0,8	1,4	0,9	0,7	0,6	1,2	0,7	0,8	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

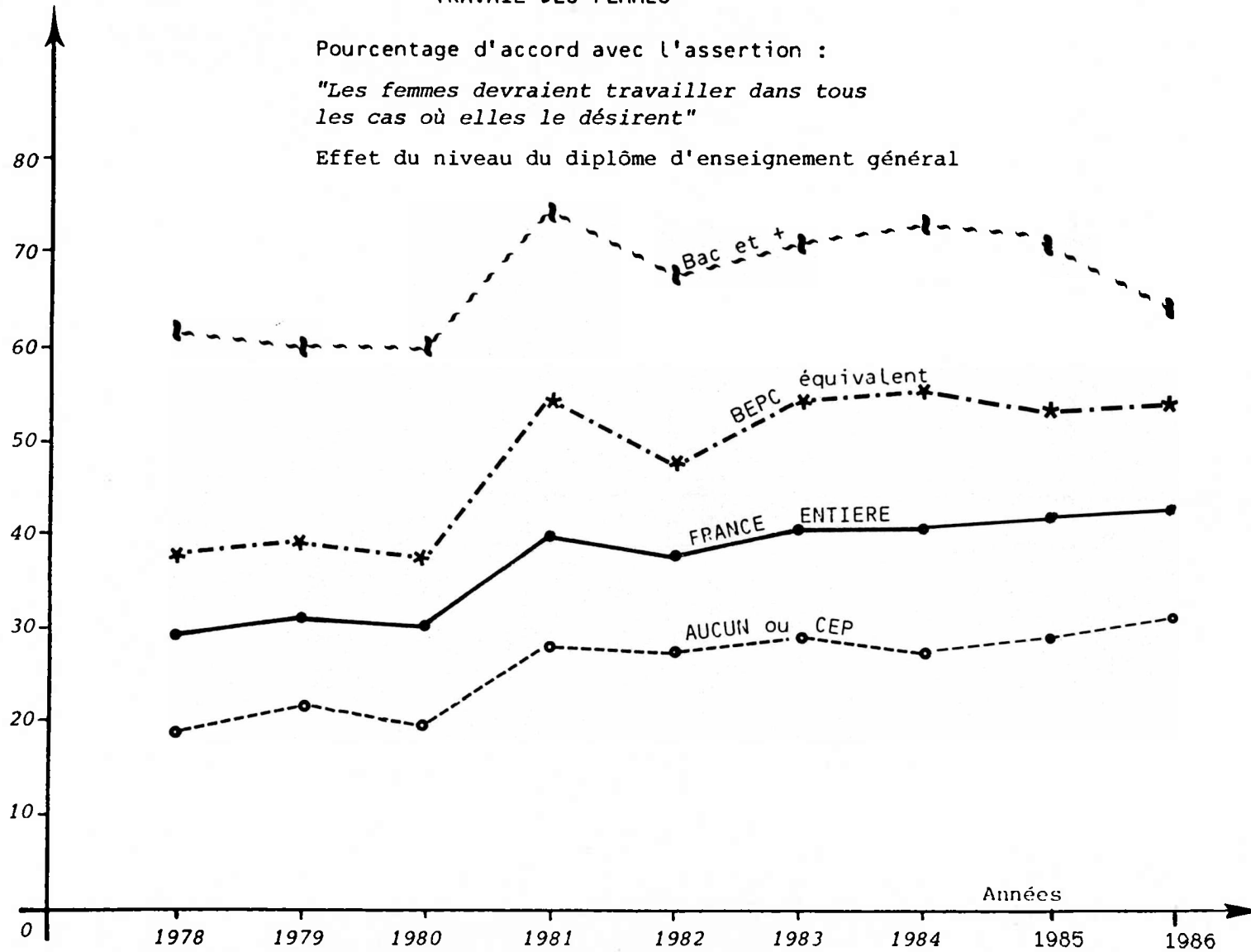
Figure 7

TRAVAIL DES FEMMES

Pourcentage d'accord avec l'assertion :

"Les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent"

Effet du niveau du diplôme d'enseignement général



Ainsi, pour la classe d'âge 31-45 ans, et pour le niveau d'étude baccalauréat ou plus, l'item *les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent* est choisi par 71% des hommes, 61% des femmes au foyer, et 82% des femmes actives. Il y a ici un écart de 21 points entre les deux catégories de femmes.

III. ENVIRONNEMENT, PROGRES TECHNIQUE

L'étude de l'environnement physique et technique est un élément des travaux plus généraux sur la *qualité de la vie*, concept "réactif" des années soixante destiné à recentrer la description des modes de vie à partir d'un élargissement de leurs composantes, mais surtout à partir d'une redéfinition de leurs finalités.

Les travaux sur les indicateurs sociaux sont eux aussi sensiblement contemporains de l'intérêt porté à la notion de qualité de la vie; ils ont d'ailleurs, outre leur fonction d'outils d'évaluation de programme (et parfois même d'objectifs politiques), une fonction annexe de descripteur de l'environnement social.

L'environnement physique constitue un domaine privilégié d'application et de mise en oeuvre des mesures de perception.

Les mesures physiques et par conséquent objectives de l'état de l'environnement sont en effet souvent complexes, coûteuses, parfois impossibles ou peu pertinentes vis-à-vis des études relatives aux conditions de vie.

Les mesures de perception ne les remplacent évidemment pas dans tous les cas (certaines pollutions graves peuvent être détectées par des instruments, et non perçues par les personnes qui les subissent), mais elles constituent des outils utiles d'évaluation du cadre de vie. Des signaux physiques éparpillés convergent vers un récepteur ultime: l'homme, avec ses filtres culturels et personnels. La mesure de perception se fait après intégration et filtrage de ces signaux.

1. Le cadre de vie quotidien

Le cadre de vie, les paysages, les modes d'habitat sont effectivement modifiés ou altérés par le développement industriel; mais les objets ou les outils de la vie quotidienne, les activités ménagères traditionnelles, les déplacements, les modes de communication évoluent eux aussi.

Les Français sont très majoritairement satisfaits de leur cadre de vie quotidien.

Les pourcentages de personnes satisfaites et de personnes très satisfaites sont assez remarquablement stables au cours du temps (Tableau 6) Les petites oscillations observables autour d'une valeur moyenne de 81% sont cependant assez difficilement explicables.

Les personnes âgées, ceux qui résident en pavillon, les propriétaires ou accédants, les habitants des petites communes se déclarent souvent très satisfaits de leur cadre de vie quotidien...

La Figure 8 met en évidence deux facteurs importants de variations des réponses "très satisfait": l'âge et le type de logement.

L'effet de l'âge est un effet classique sur la plupart des variables de satisfaction, exceptées celles ayant trait à la santé. Les personnes sont d'autant plus satisfaites de leur cadre de vie qu'elles sont âgées; il est vrai aussi que les personnes âgées sont plus sédentaires, moins mobiles, elles doivent donc assumer leur environnement immédiat. Dans l'état actuel de la répartition de la population en France, elles sont aussi plus rurales, elles sont souvent détentrices de certains biens patrimoniaux, fonciers en particulier.

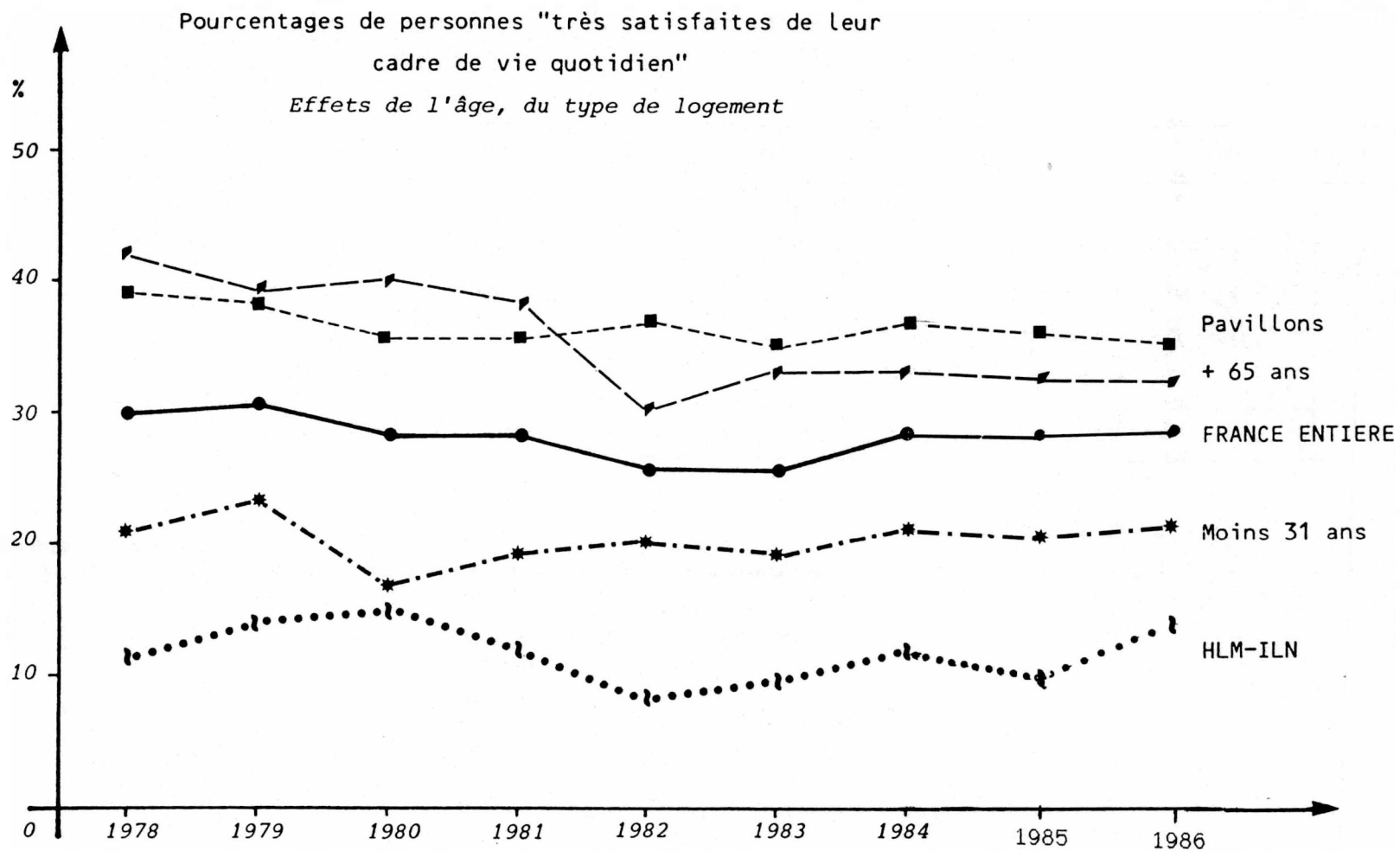
Le pourcentage de personnes très satisfaites est près de quatre fois plus important pour les personnes résidant dans des logements individuels que pour celles résidant dans des logements sociaux collectifs.

TABLEAU N° 6
Environnement - Cadre de vie quotidien -

Que pensez-vous de votre cadre de vie quotidien, c'est-à-dire ce qui entoure le logement où vous vivez ; dans l'ensemble, en êtes-vous ... ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Très satisfait	29,7	30,4	27,8	27,7	26,2	26,2	27,6	27,7	28,3
Satisfait	49,8	54,0	55,0	53,5	52,1	55,1	53,7	54,1	55,8
Peu satisfait	15,8	12,0	12,8	14,2	16,4	12,8	13,6	13,6	11,7
Pas satisfait du tout	4,7	3,6	4,4	4,6	5,3	5,9	5,1	4,6	4,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 8



Les personnes se déclarant "pas du tout satisfaites" de leur cadre de vie quotidien, (5% de la population, dont 83% sont locataires ou logés gratuitement, et dont 37% habitent en HLM-ILN) forment un "noyau dur" de mécontents beaucoup plus typé:

Elles sont "beaucoup gênées " par les bruits, s'imposent régulièrement des restrictions. pensent que la justice fonctionne très mal, préconisent des changements radicaux de la société, ont souvent souffert d'état dépressif au cours des quatre dernières semaines.

Exprimer un vif mécontentement à propos du cadre de vie est clairement la conséquence ou le révélateur de situations matérielles ou psychologiques extrêmes, avec souvent conjonction de situation précaire et de conditions de logement défavorables.

2. Le progrès scientifique départage les professions

Qui penserait qu'un thème apparemment neutre et universel comme "la science" suscite des attitudes et opinions aussi diversifiées que des sujets peut-être plus passionnels ou politiques comme l'"institution du mariage" ou l'"évolution des conditions de vie"?

Les Français ont une opinion mitigée sur les bienfaits à attendre du progrès scientifique, comme le montrent les chiffres du Tableau 7: interrogés sur l'amélioration de la vie quotidienne imputable aux découvertes scientifiques, un tiers d'entre eux environ sont résolument optimistes et choisissent la réponse "beaucoup", mais cette réponse semble progressivement laisser la place à la réponse "un peu"...

En fait, cette légère décroissance de la réponse "beaucoup" dans le pays masque une hétérogénéité croissante des attitudes (cf. Figure 9). Des opinions assez homogènes au départ ont divergé entre 1978 et 1984. Les personnes les plus diplômées sont de plus en plus optimistes, alors que celles dont le niveau d'instruction ne dépasse pas le certificat d'études

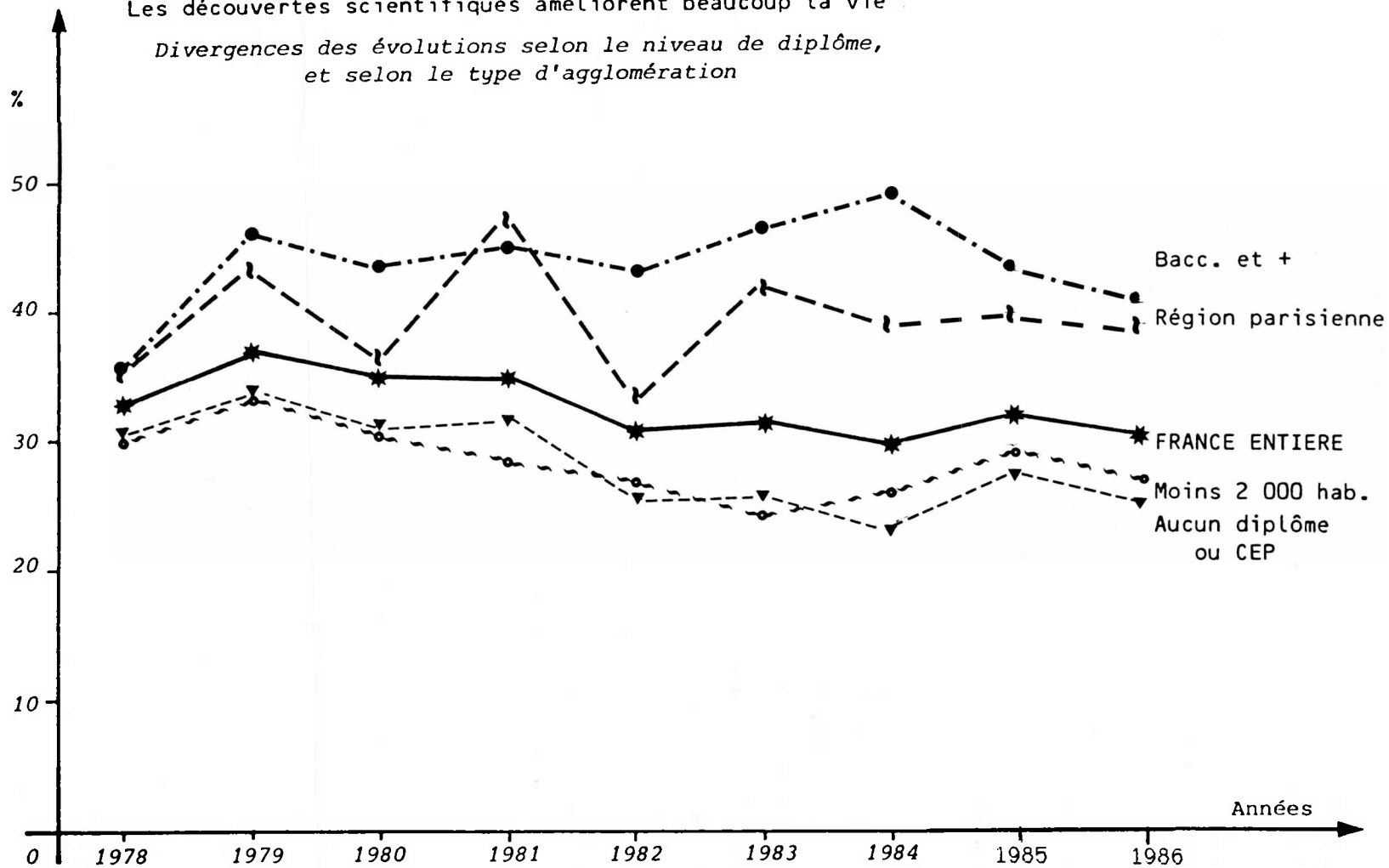
TABLEAU N° 7
Progrès scientifique

Dans quelle mesure les découvertes scientifiques et leur utilisation vous paraissent-elles conduire à une amélioration de votre vie quotidienne ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Un peu	52,7	50,3	51,8	52,8	55,9	53,8	57,3	56,0	55,1
Beaucoup	33,1	37,5	35,7	35,4	31,3	31,8	30,4	32,9	31,0
Pas du tout	14,2	12,2	11,8	10,8	12,5	13,5	11,6	10,6	13,0
Ne sait pas	—	—	0,7	1,0	0,3	0,9	0,7	0,6	0,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 9

Les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie :
Divergences des évolutions selon le niveau de diplôme,
et selon le type d'agglomération



primaires le sont de moins en moins. Une divergence un peu moins marquée s'observe au cours des deux dernières années.

Niveau d'éducation et niveau de vie concourent à donner une image positive de la science.

Le pourcentage de réponses "beaucoup" double approximativement quel que soit l'âge lorsque l'on passe des personnes peu instruites et peu équipées aux personnes ayant au moins le baccalauréat et un certain niveau d'équipement.

Probablement à cause de cet effet conjoint du diplôme et du niveau de vie, et aussi à cause de la faible incidence de l'âge, les catégories socio-professionnelles vont donner des réponses très différenciées: 53% des professions libérales et cadres supérieurs répondent que les découvertes scientifiques améliorent "beaucoup" la vie quotidienne, contre 29% des ouvriers.

Les autres caractéristiques des personnes qui font confiance aux progrès de la science découlent des précédentes: milieu urbain, vie associative supérieure à la moyenne, revenus élevés. On note que ces personnes sont souvent considérées comme "très intéressées" par l'enquête, selon les déclarations de l'enquêteur. On vérifie ainsi à propos du progrès scientifique un résultat qui apparaît à propos d'autres thèmes: il existe un lien entre le contenu des réponses et l'attitude par rapport à l'instrument d'observation.

Ceux qui pensent que les découvertes scientifiques n'améliorent pas du tout la vie quotidienne sont visiblement défavorisés socialement, matériellement, et ont un profil d'"insatisfaits" très typé.

Au cours de la période considérée, le "profil" des personnes favorables au progrès scientifique s'est assez sensiblement transformé.

Ceux qui estiment que les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie quotidienne sont de plus en plus jeunes, diplômés, parisiens, et par voie de conséquence, modernistes sur la famille.

Ce phénomène de déplacement de l'optimisme ou de la satisfaction des moins jeunes vers les plus jeunes, de la province vers la région parisienne, des personnes peu instruites vers les personnes plus diplômées a déjà été observé à propos de l'évolution des conditions de vie dans l'avenir, et sera observé de façon encore plus nette à propos de la diffusion de l'informatique.

S'agit-il du reflet de transformations structurelles de la société telles que l'accentuation de la "méritocratie", d'inégalité croissante devant l'emploi (avec un rôle plus important de la qualification, mais aussi l'existence de bassins d'emplois plus favorisés), ou bien de changement d'attitudes lié au changement politique de 1981 ?

3. La diffusion de l'informatique: dérive d'opinion ou de concept ?

La diffusion de l'informatique est-elle une chose souhaitable, inévitable, regrettable et dangereuse ?

La diffusion de l'informatique a été considérée comme une chose souhaitable, et le gain progressif de faveur a concerné les catégories les plus diverses de la population (Tableau 8). On observe cependant un désenchantement à partir de 1985 (annoncé dès 1984 par les personnes diplômées).

La vitesse que cette progression a connue a été variable selon le niveau de diplôme, et la divergence observée à propos des découvertes scientifiques en général se retrouve ici: les taux de réponses sont étonnamment similaires en 1979, et très dispersés en 1984 (Figure 10), année où les bacheliers ont une fréquence de réponses "souhaitable" double de celle des personnes peu diplômées.

TABLEAU N° 8
Diffusion de l'informatique

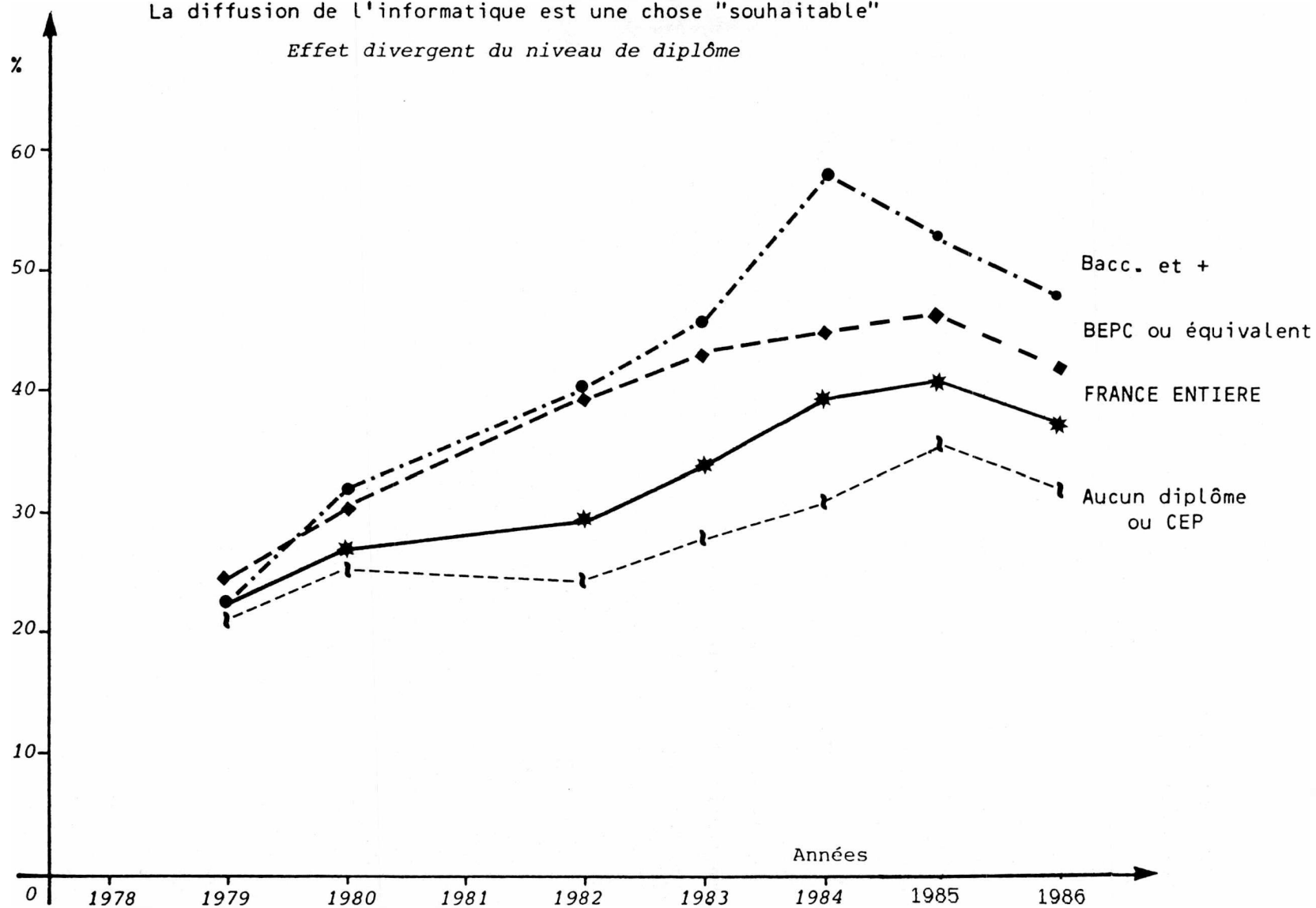
Au cours des années à venir, la diffusion de l'informatique va modifier certains aspects des conditions de vie.
Considérez-vous cette évolution comme :

Une chose...	1979	1980	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%
Souhaitable	22,0	26,9	29,0	34,2	38,8	40,5	36,5
Peu souhaitable, mais inévitable	53,7	47,0	47,4	48,1	45,8	47,8	49,5
Regrettable et dangereuse	20,1	21,1	21,6	15,3	13,2	9,4	12,6
Cela dépend	2,0	0,6	—	—	—	—	—
Ne sait pas	4,0	4,4	2,0	2,4	2,2	2,3	1,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Figure 10

La diffusion de l'informatique est une chose "souhaitable"

Effet divergent du niveau de diplôme



Les partisans et les adversaires de la diffusion de l'informatique ont beaucoup changé entre 1979 et 1986.

Sans avoir un profil très typé, les partisans de l'informatique en 1979 sont des personnes aisées et satisfaites, plutôt conservatrices et traditionalistes; ce sont surtout des provinciaux et des parisiens de plus de 40 ans. Leurs homologues de 1986 sont également des personnes aisées et satisfaites, mais nettement plus jeunes et modernistes. Ainsi, la réponse "La famille est le seul endroit où l'on se sent bien et détendu" est significativement liée à la réponse "souhaitable" en 1979 et à "regrettable" en 1986. Inversement, les "modernistes" estiment plutôt que la diffusion de l'informatique est une chose "regrettable" en 1979, alors qu'elle devient "souhaitable" en 1984.

Pour la réponse "la diffusion de l'informatique est une chose regrettable" la région parisienne vient assez largement en tête en 1979 avec 27% de réponses "regrettable", contre 21% en moyenne. Elle se situe au contraire pratiquement en queue de classement à la fin de la période, alors que la région Nord se montre la plus pessimiste avec 31% de réponses "regrettable" contre 14% en moyenne.

Les interprétations de ce retournement des attitudes ne manqueront pas, la première étant probablement que ce ne sont pas les Français qui ont changé, mais l'informatique. Il est vrai que l'explosion de l'informatique familiale intervient au milieu de la période considérée ici; l'informatique "objet de consommation", et donc produit familier et démystifié, est peut-être responsable de l'engouement des cadres supérieurs et professions libérales (38% de réponses "souhaitable" en 1979, 62% en 1984).

Vécue comme une menace pour les libertés en début de période (ce qui expliquerait les réticences des personnes aux opinions modernistes), elle serait maintenant plutôt considérée comme une menace pour l'emploi (d'où les réticences des personnes peu diplômées, l'attitude globale de régions comme le Nord).

IV - LA SOCIÉTÉ, LA JUSTICE

Est-ce que la société a besoin de se transformer profondément?

Oui, répondent les Français dans leur grande majorité (74% en moyenne sur l'ensemble de la période 1978-1986), et avec une assez remarquable constance (Tableau 9).

Parmi ceux-ci, 31% préconisent des changements radicaux plutôt que des réformes progressives.

Est-ce-que la justice fonctionne bien en France ?

Deux Français sur trois trouvent qu'elle fonctionne assez mal ou très mal, la réponse très bien n'obtenant que 1% des suffrages, c'est-à-dire restant en dessous du seuil de précision correspondant à ce type d'échantillon (Tableau 10). On note cependant une progression des réponses assez bien au détriment des réponses très mal.

Ces deux questions très générales sont en quelque sorte politiques sans être partisans, ce qui explique la stabilité du niveau des réponses, peu affecté par le changement de gouvernement de 1981.

Mais cette stabilité globale cache d'importants déplacements internes d'opinions.

On ne s'étonnera pas d'observer une forte liaison entre les opinions plutôt négatives sur le fonctionnement de la justice, institution relativement abstraite, mais symbolique, et la nécessité de profondes transformations de la société.

TABLEAU N° 9
Evolution de la société

Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Oui	76,4	74,6	75,5	74,1	73,3	70,8	77,4	76,5	71,5
Non	15,4	16,5	16,8	15,0	17,2	20,1	14,7	15,5	18,0
Ne sait pas	8,2	8,9	7,7	10,9	9,5	9,1	7,9	7,9	10,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

TABLEAU N° 10
Justice

Etant donné ce que vous connaissez de la justice, comment pensez-vous qu'elle fonctionne en France en 19.. ?

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Très bien	1,1	1,4	1,0	1,1	0,9	0,7	1,5	1,3	1,5
Assez bien	20,4	24,9	22,3	22,3	24,0	24,4	27,0	26,8	29,9
Assez mal	37,4	40,5	40,5	40,4	39,1	41,3	36,3	39,9	38,7
Très mal	29,8	23,6	29,0	26,6	25,7	24,8	26,0	24,1	20,3
Ne sait pas	8,4	7,6	5,7	7,0	7,9	6,2	6,9	5,5	7,1
Ne veut pas répondre	2,9	2,0	1,5	2,6	2,4	2,6	2,3	2,3	2,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

1. Qui souhaite des transformations profondes de la société?

Il est difficile, les politologues le savent bien, de cerner à partir de catégories simples, les partisans de ces transformations profondes.

Le pourcentage moyen de ces partisans qui vaut 74% devient 79% à l'intérieur de la sous-population des ouvriers, ou si l'on se restreint à la région parisienne; il devient 82% chez les chômeurs, et atteint même 85% chez les habitants de la région parisienne âgés de 31 à 45 ans.

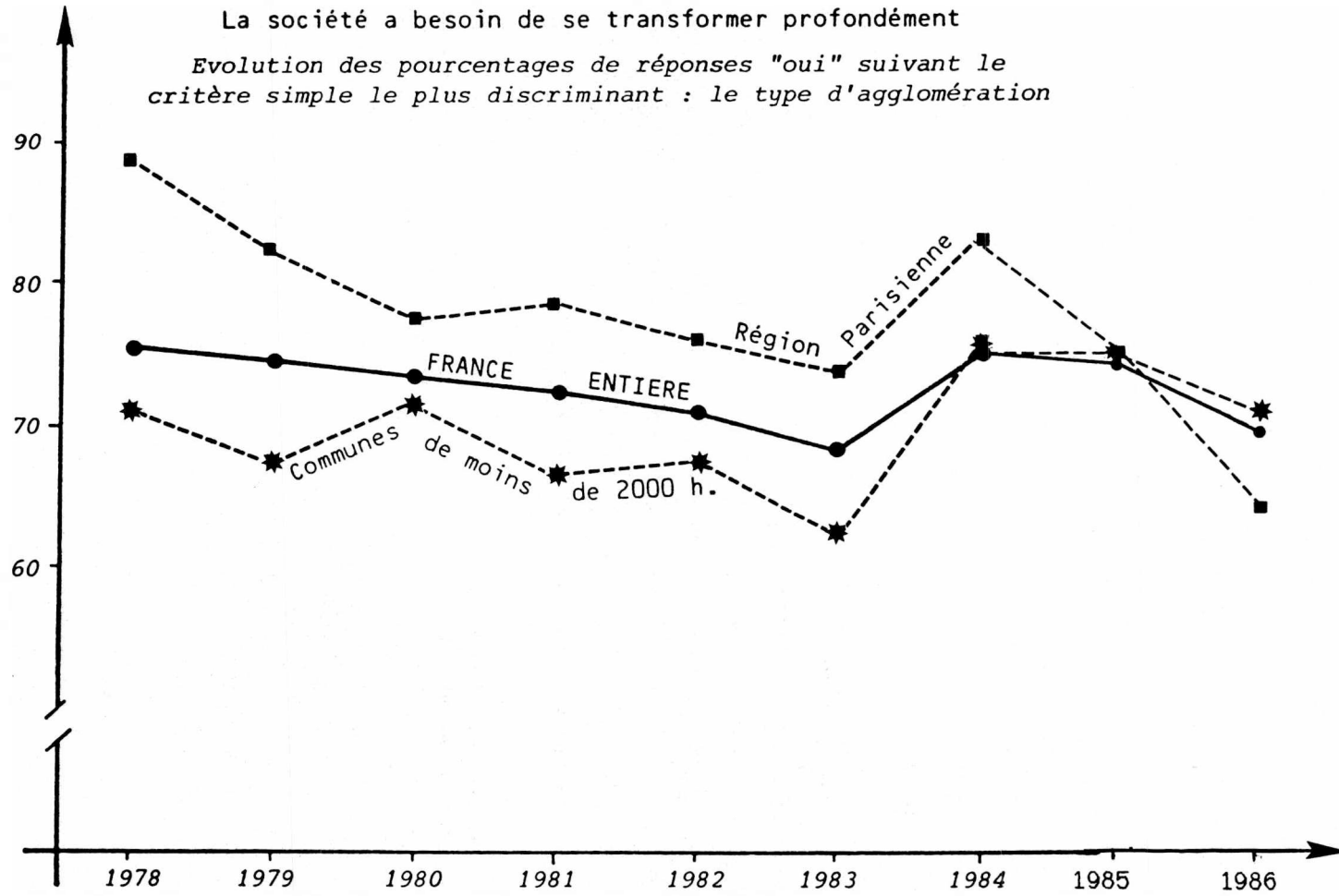
Les plus faibles pourcentages (de 58% à 60%) sont obtenus pour les personnes de plus de 65 ans, ayant un bon niveau d'équipement, habitant les communes rurales ou étant peu diplômées. La Figure 11 souligne l'importance de l'effet du type d'agglomération sur les réponses.

On retrouve donc ce résultat très classique : les Français sont d'autant moins partisans d'un changement de la société qu'ils sont plus âgés. Pour chaque classe d'âge, ils le sont d'autant moins qu'ils sont "équipés", donc qu'ils ont un haut niveau de vie; mais cette dépendance entre équipement et réticence au changement est particulièrement nette chez les jeunes.

Le pourcentage de personnes souhaitant des transformations profondes atteint 88% chez ceux qui estiment que la justice fonctionne très mal, 84% chez ceux qui désapprouvent la politique nucléaire du gouvernement, 80% chez ceux qui sont très inquiets du chômage.

Parmi ceux qui estiment au contraire que la société n'a pas besoin de changements profonds, on trouve en proportions significatives des réponses optimistes ou positives du type: *les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie, des restrictions d'énergie sont très peu probables, la justice fonctionne bien, la diffusion de l'informatique est souhaitable.*

Figure 11



La présence de petites affections telles que nervosité, dépression, est caractéristique des partisans d'une transformation de la société et plus généralement d'une dissatisfaction profonde.

Réformes progressives ou changements radicaux ?

La question posée à ceux qui estiment que la société a besoin de transformations profondes permet de départager les 74% de "progressistes" en partisans de réformes progressives (66% de ces derniers, c'est-à-dire 49% de la population totale), et en partisans de changements radicaux (31% des "progressistes", soit 23% de l'ensemble des Français).

Le pourcentage de locataires, qui vaut 44% en moyenne dans l'ensemble de la population des plus de 18 ans, vaut 52% chez les radicaux. Les habitants de la région parisienne qui représentent 18% de la population globale, font 22% des radicaux, même progression pour les ouvriers dont les deux pourcentages homologues valent 19% et 24%.

Une nette déformation de structure au cours du temps

Les tenants du changement en 1984/1986 sont moins diplômés, moins parisiens, moins "modernistes" que ceux de la période 1978/1980..

Une appréciation sur les besoins de changement de la société, puis sur le type de changement attendu est en même temps une appréciation plus politique sur le gouvernement, et peut-être même une mesure de satisfaction générale ou encore d'inquiétude personnelle. Ce sont en tous cas les impressions qui prédominent devant le changement assez net de "profil" des personnes qui préconisent une transformation profonde de la société.

Dans la région parisienne: le pourcentage des "tenants de changements radicaux" décroît de 34% à 26%.

Pour les habitants de la région parisienne de moins de 30 ans: le pourcentage de radicaux décroît de 42% à 28%. Parmi ceux-ci, le pourcentage décroît maintenant de 48% à 19% si l'on se restreint aux bacheliers (l'âge et le niveau d'instruction ont donc des effets inverses au début et en fin de période).

Les personnes se couchant après 23 heures (trait caractéristique des jeunes urbains instruits): décroissance des partisans du changement de 35% à 24%.

2. La justice fonctionne mal, une opinion qui ne concerne plus les mêmes catégories.

Une question sur le fonctionnement de la justice est intéressante en raison de sa neutralité même. La pérennité et la nécessité de l'institution, qui est pratiquement synonyme de vie sociale, devraient désamorcer les passions.

Mais le mot "fonctionnement", lui, n'est pas neutre: il évoque des personnes, et, au sommet de la hiérarchie, des personnalités; quant au mot "justice" sans autre précision telle que "pénale" ou "civile", il est probablement marqué par des emplois courants tels que "justice sociale" par exemple.

Ces brefs commentaires sur le libellé de la question doivent décourager d'interpréter les pourcentages en termes de suffrages: seuls les ordres de grandeur doivent être pris en compte, et seules les variations ou les évolutions peuvent être interprétées de façon détaillée.

Par leurs caractéristiques de base et leurs opinions, ceux qui pensent que la justice fonctionne bien font penser à ceux qui estiment que la société n'a pas besoin de se transformer.

Ceux qui pensent que la justice fonctionne assez mal ressemblent à ceux qui préconisent des réformes progressives.

Enfin, ceux qui pensent que la justice fonctionne très mal ont un profil similaire à celui des partisans de changements radicaux.

Il existe dans la population des distributions analogues d'opinions ou d'attitudes à propos de la science, de la nécessité de transformation de la société, du fonctionnement de la justice.

Dans les trois cas, mais surtout pour la société et la justice, les opinions critiques sont de moins en moins le fait des personnes diplômées, des parisiens, des jeunes, des personnes ayant des opinions de type "moderniste" sur la famille.

Ces évolutions spécifiques sont bien visibles sur la Figure 12 qui met en évidence le "croisement" des trajectoires des parisiens et des bacheliers d'une part, des habitants des petites communes et des personnes peu diplômées d'autre part.

Quelques chiffres vont permettre d'évaluer la netteté de cette transformation:

Le pourcentage de réponses "très mal" décroît de 34% à 23% chez les parisiens ; de 33% à 23% pour les personnes de moins de 25 ans; de 29% à 17% pour les bacheliers.

Ce qui est finalement assez étonnant, face à ces déformations de structures, c'est la stabilité apparente des séries globales.

Figure 12

Pourcentages de personnes répondant "la justice fonctionne très mal"

Les bacheliers et les parisiens sont en tête en 1978, ils cèdent la place aux non-diplômés et aux habitants des petites communes

(Le "croisement" des évolutions a lieu en 1981)



Pourquoi les jeunes instruits urbains sont-ils de plus en plus satisfaits ou optimistes, voire conservateurs ? Trois interprétations de ces changements de profils peuvent être proposées:

a) La première interprétation est de nature politique: le changement de gouvernement intervenu en 1981 expliquerait à lui seul les changements de dispositions de certaines couches de la population.

Les "modernistes", c'est-à-dire ceux qui choisissent des réponses modernistes à propos simultanément de la famille, du mariage et du travail des femmes, font vraisemblablement plutôt partie de l'électorat de gauche; il ne faut donc pas s'étonner de les voir moins nombreux à souhaiter une transformation de la société, et surtout moins de changements radicaux. La baisse de virulence des critiques à l'endroit de la justice de ces mêmes personnes peut être de la même façon une manifestation particulière de satisfaction politique générale, ou simplement être une conséquence du changement de personnalités, et corrélativement de politique, opéré à la tête de l'institution judiciaire. Ceci n'explique pas pourquoi cette situation se maintient à l'automne 86. Les divergences observées entre les attitudes des personnes diplômées et non-diplômées, des parisiens et des provinciaux vis-à-vis de la science ou de l'informatique sont certainement plus difficiles à expliquer à partir du seul changement politique.

b) La seconde interprétation rend responsable la crise économique, puis l'aggravation de cette crise. Elle stipule implicitement que les glissements d'opinions observés auraient été similaires en l'absence de changements politiques importants.

Le taux de chômage est quatre à cinq fois plus élevé chez les ouvriers et employés que chez les cadres supérieurs. Les personnes non-diplômées figuraient parmi les catégories les moins inquiètes en 1978, et figurent parmi les plus angoissées en 1984. La situation de l'emploi a certainement rendu plus évident le privilège des diplômés: le léger déclin en France des idées écologiques (des opinions anti-nucléaires en particulier), la stagnation des idées modernistes sur la famille en fin

de période, le conservatisme du milieu étudiant résulteraient d'une reconsidération de leur situation par les "nantis du savoir".

Ce sont les attitudes vis-à-vis de la science et de l'informatique qui s'expliqueraient le mieux dans ce cadre d'analyse: les emplois non ou peu qualifiés seront les premiers atteints par une robotisation encore mythique qui symbolise souvent la science future dans les oeuvres de fiction. Même s'il n'y a pas perte d'emploi, il y a dans une certaine mesure dépossession ou perte de contrôle... l'innovation et les emplois qui en découlent semblent de plus en plus hors d'atteinte pour ceux qui ont une formation générale insuffisante ou une formation technique obsolète.

c) La troisième explication n'est ni politique, ni économique, mais en quelque sorte historique (à ce titre, elle ne peut être indépendante des deux précédentes): elle met en oeuvre un "effet de génération", par opposition à un effet d'âge. La génération concernée est celle des "soixante-huitard", sans que cela implique une participation effective aux mouvements de l'époque. Cette génération se déplace dans la pyramide d'âge; les jeunes qui occupent progressivement la nouvelle base de la pyramide sont alors sensiblement plus conservateurs et traditionalistes. Les jeunes instruits urbains n'ont pas changé d'avis entre 1978 et 1984: ce ne sont plus les mêmes.

Bien entendu, rien ne s'oppose à ce que les trois explications coexistent: le changement politique de 1981 ne fait qu'accentuer les effets de la crise sur le "glissement d'opinion" étudié; l'effet de génération signalé (il semble qu'un effet étonnamment analogue existe au Japon) peut se superposer aux deux autres.

V - TEMPS ET USAGE DU TEMPS

1. Les actifs continuent à privilégier le revenu sur les loisirs

Ayant à s'exprimer pour la cinquième année consécutive sur leur préférence entre une amélioration de leur pouvoir d'achat et un allongement de leur temps libre, les deux tiers des actifs optent pour le pouvoir d'achat, proportion la plus élevée depuis 1982, alors qu' un tiers choisit le temps libre (Tableau 11). Cette dernière opinion, après avoir connu une certaine vogue en 1982 (44%) et un léger sursaut en 1985 (39%) recule à nouveau fortement en 1986.

Tableau 11
Le pouvoir d'achat passe avant le temps libre

En % des actifs

Quelle est votre préférence entre ... ?	1982	1983	1984	1985	1986
Une amélioration de votre pouvoir d'achat	54,8	61,6	63,6	60,9	65,9
Un temps libre plus long	44,4	37,0	36,0	39,1	34,1
Les deux ¹	0,5	1,1	0,2	-	-
Ne sait pas	0,2	0,4	0,2	-	-
Ensemble des actifs (effectifs)	100,0 (1038)	100,0 (988)	100,0 (1012)	100,0 (1017)	100,0 (1035)

¹ Cette modalité n'était pas proposée aux enquêtés.

L'arbitrage en faveur du revenu est plus fréquent lorsqu'un seul membre du couple est actif (74%), lorsqu'il n'y a pas de conflits ressentis entre la vie professionnelle et la vie familiale (70%); les ouvriers (74%) et les exploitants agricoles (74%) sont également plus sensibles à cet aspect. Les femmes actives en général optent davantage pour plus de temps libre (38%), en particulier celles qui sont mariées (40%) et qui ont entre 25 et 40 ans (41%). C'est aussi une préférence émise par les couples où les deux conjoints sont actifs (38%) et lorsqu'il y a des conflits entre la vie de travail et la vie privée

(44%). Les actifs de moins de 40 ans sont un peu plus tentés par les loisirs, les parisiens (41%) plus encore que les provinciaux (37%).

2. Aménagement du temps de travail : plus de souplesse sur la semaine ou le mois

Dans le cadre d'un aménagement du temps de travail, le choix des salariés se porterait en priorité sur *une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois* (28,5%). Bénéficier d'un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales correspond ensuite au souhait de 22% des salariés, 17% penchant plutôt pour *une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année*. Des possibilités telles que le travail à temps partiel ou bien un congé de longue durée sans rémunération restent beaucoup moins souvent envisagées (10% et 5%).

Les choix opérés se différencient notamment en fonction de la situation familiale, de l'âge (Tableau 12) et du sexe de la personne interrogée. En effet, trouver une meilleure conciliation entre le temps de travail et les contraintes familiales est un souhait plus fréquemment émis par les salariés mariés ou vivant maritalement (27% contre 22% en moyenne), dont le conjoint est également actif (28%) et qui ont des enfants de moins de 16 ans (32%); l'existence de conflits entre la vie professionnelle et la vie privée incite davantage, bien sûr, à adopter cette position (29%). les femmes en général se sentent un peu plus concernées que les hommes par un tel aménagement des horaires, surtout lorsqu'elles ont entre 25 et 39 ans (27,5%); toutefois les salariés hommes de la même tranche d'âge le sont tout autant (26%).

Plus de souplesse de l'organisation du travail d'une part sur la semaine ou le mois, et d'autre part sur l'année sont des possibilités plutôt envisagées par les hommes (31% contre 28,5% dans le premier cas, 19% contre 17% dans le deuxième), jeunes dans le premier cas (36% des moins de 25 ans) et plus âgés dans le deuxième (24% de ceux âgés entre 40 et 59 ans), par des salariés célibataires (36%) ou dont le conjoint n'exerce pas d'activité professionnelle (31% et 20%).

Enfin, le souhait d'une plus grande possibilité de travail à temps partiel demeure une préoccupation féminine (16% des salariées contre 10% en moyenne), et en particulier de femmes ayant entre 25 et 59 ans (17%).

Tableau 12
Comment aménager son temps de travail ?
selon l'âge

Automne 1986 - En % des salariés

Dans le cadre d'un aménagement de votre temps de travail, que souhaiteriez-vous en priorité ?	- 25	25/29	30/39	40ans	Moy
	ans	ans	ans	et +	
Une plus grande possibilité de travail à temps partiel	8,9*	8,9*	9,2	11,1	9,7
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur la semaine ou le mois	33,1	32,5	25,0	27,9	28,5
Une plus grande souplesse de l'organisation du travail sur l'année	13,3*	15,1	18,1	19,3	17,3
Une possibilité de congé de longue durée sans rémunération	7,5*	5,4*	4,7*	4,1*	5,0
Un assouplissement des horaires tenant compte des contraintes familiales	18,9	27,3	26,5	15,8	21,7
Autre, sans objet, ne sait pas	18,3	10,8*	16,5	21,8	17,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(effectifs)	(123)	(138)	(275)	(314)	(850)

* effectifs faibles

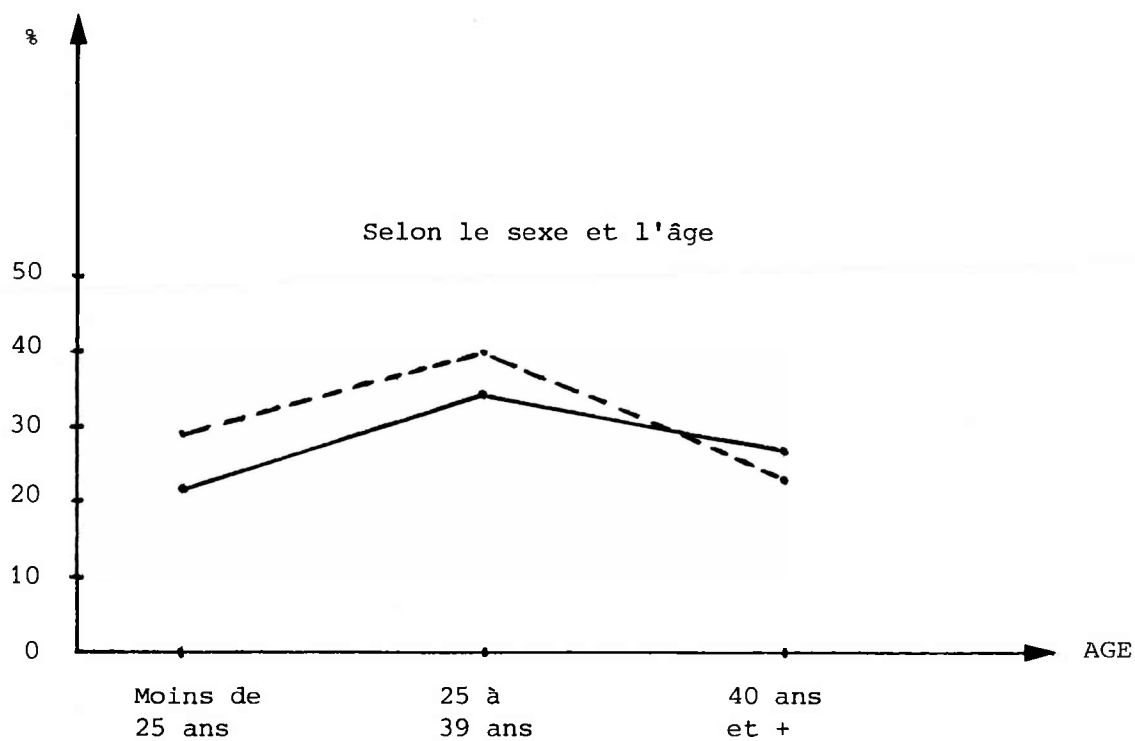
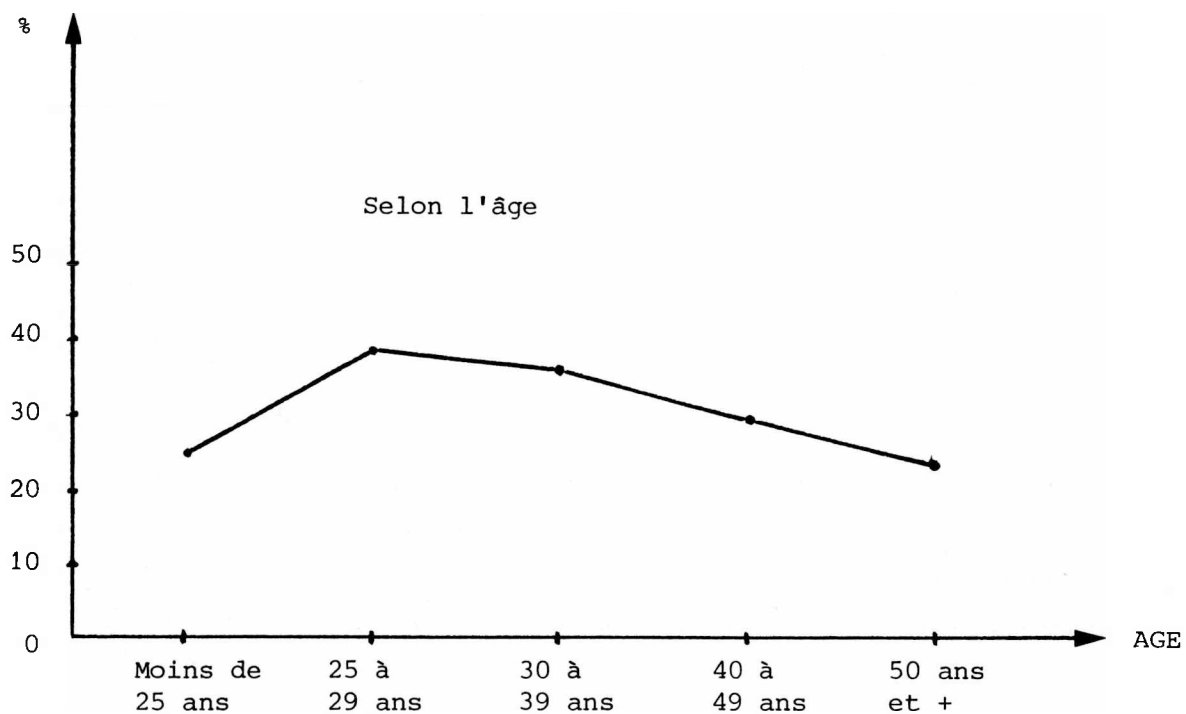
3. Les conflits entre la vie professionnelle et la vie personnelle : trop de contraintes d'horaires

30% des actifs déclarent en 1986 avoir des conflits entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle; ces derniers touchent plus particulièrement les personnes mariées (33% des hommes et 35% des femmes), les adultes entre 25 et 39 ans (les femmes un peu plus que les hommes: 39% et 34%), c'est-à-dire au moment où la cellule familiale est constituée (Figure 13). Les jeunes parisiens (37% des moins de 40 ans) les ressentent également plus que leurs homologues provinciaux (33%). C'est enfin parmi les cadres et professions intellectuelles supérieures et parmi les artisans, commerçants et chefs d'entreprise que l'existence de ces conflits est le plus souvent reconnue (45% des premiers et 40% des seconds).

Figure 13

Existence de conflits entre la vie professionnelle et la vie privée

Population active



Le poids des contraintes familiales se retrouve donc sans surprise dans les sources de conflits entre la vie professionnelle et la vie personnelle. C'est effectivement autour de la famille et des enfants que se concentrent les principales difficultés évoquées; plus de la moitié des actifs qui ressentent l'existence de tels conflits a donné comme premier motif : *les problèmes consécutifs aux contraintes d'horaires (travail le week-end, le soir, horaires élastiques), impossible de faire les courses, on ne voit plus ses enfants, sa famille.* 14% ont répondu : *indisponibilité à l'égard des enfants, l'emploi du temps professionnel ne coïncide pas avec l'emploi du temps scolaire, problème de garde d'enfants malades quand les deux parents travaillent ou encore impossibilité d'élever normalement son enfant.* Outre ces problèmes familiaux, une autre source de difficultés réside dans l'absence de temps de vivre (9% des actifs concernés): *difficultés à organiser le temps libre, les loisirs, plus le temps de vivre, manque de temps libre, on ne peut plus sortir quand on veut.* Des motifs tels que l'insuffisance de congés, les difficultés financières ou le stress, la nervosité, la fatigue n'apparaissent que faiblement cités.

Comment résoudre ces conflits ? Si la question reste sans réponse, il est cependant clair qu'elle ne se pose pas en termes d'équipements ou de services : la plupart des actifs concernés (84%) pensent en effet qu'il n'en existe aucun qui permettrait de remédier à ce type de difficultés.

La garde des enfants ne semble pas dans l'ensemble être une préoccupation dominante : 76% des actifs ayant des enfants de moins de 16 ans déclarent ne pas avoir de problème de garde; lorsqu'ils existent, ces problèmes surgissent principalement au moment des vacances scolaires.

VI - LES RAISONS D'ESPERER OU DE CRAINDRE L'AVENIR (une analyse des réponses libres)

La perception de l'avenir est fortement dépendante de la position dans le cycle de vie: aux jeunes l'espoir, aux personnes âgées la résignation, le sentiment que rien ne pourra changer beaucoup. Ceci explique que les fluctuations des réponses concernant l'évolution des conditions de vie à venir dans les 5 prochaines années soient moins importantes que celles des questions ayant trait à l'appréciation du passé, et que le nombre d'optimistes reste malgré tout assez important, même aux périodes les plus sombres. Comme on le verra, pour ceux qui actuellement sont dans le creux de la vague, il reste malgré tout l'espoir de voir leur situation s'arranger, puisqu'elle peut difficilement se dégrader.

Dans quoi les Français placent-ils leurs espérances, ou au contraire quelles sont précisément leurs craintes ?

A l'automne 1986, la question "Pensez-vous que vos conditions de vie à venir dans les 5 prochaines années vont s'améliorer, se stabiliser, ou s'aggraver" a été complétée par la question: "pourquoi ?"

Les explications données par les personnes interrogées à propos de l'évolution des conditions de vie ont été analysées de deux manières: elles ont fait l'objet d'un postcodage (établissement d'une grille d'items à partir des réponses libres) et d'une analyse automatique de ces réponses, qui s'appuie essentiellement sur les fréquences d'apparition des mots dans les réponses.

1. Un reflet de la situation personnelle

La grande majorité des réponses reflète la situation personnelle des enquêtés, et plus précisément leur activité. Peu ont trait à la situation politique, ou la situation économique générale, au moins dans ces termes, comme on le voit d'une part dans le postcodage, d'autre part, dans la liste des mots les plus utilisés.

En premier, on trouve les mots ayant trait à l'emploi: travail (164 fois), emploi (75 fois), situation (57 fois), et à son complémentaire, le chômage (130 fois). Comme on le voit, la peur du chômage hante un grand nombre de personnes, même quand elle est exprimée en termes globaux. La certitude de conserver leur emploi suffit même à certains pour être optimistes.

L'évolution des conditions de vie a été évoquée essentiellement en termes d'évolutions des revenus, du pouvoir d'achat. Les optimistes sont principalement ceux qui espèrent un changement dans leur situation, grâce à une promotion, un changement de situation professionnelle, ou une entrée dans la vie active réussie grâce à leurs diplômes. Mais ce sont aussi certains chômeurs, qui ont l'espoir de retrouver du travail, ou pour lesquels, de toute façon, rien ne peut être pire. Mais on trouve également quelques incurables optimistes, qui se contentent de réponses telles que: "il faut espérer", "il faut être optimiste".

Les pessimistes parlent de blocage des salaires, de perte de pouvoir d'achat, ou quand ils sont à la retraite, de baisse des retraites. Ce sont également les pessimistes qui évoquent la conjoncture économique, le gouvernement. Bien peu mettent leur espoir dans un changement politique, ou une amélioration générale de la situation économique. D'ailleurs, mis à part le chômage, relativement peu de personnes évoquent les problèmes en termes généraux. Les réponses de ce type sont très disparates, et illustrent les difficultés du postcodage

Ainsi notamment, sous le regroupement: mauvaise politique, crise économique, situation générale, on retrouve:

- la politique des gouvernements successifs n'est pas bonne
- politique actuelle, charges augmentant et pas les salaires, problème sécurité sociale.
- parce qu'il est mené une politique de profit
- les dirigeants de la France sont plus préoccupés par les épargnants, ce qui explique la chute des entreprises.

Sous l'intitulé: "problème de la crise économique, inflation, mauvaise conjoncture, crainte pour l'avenir, beaucoup de chômage, plus d'impôts, plus de charges", on trouve les réponses suivantes:

- *parce qu'on n'est pas près de sortir de la crise*
- *parce que la vie est de plus en plus difficile*
- *à cause de la crise économique et du chômage*
- *à cause des problèmes de racisme et de nationalité, à cause des problèmes politico-sociaux et économiques*
- *chômage en augmentation dans la région. De plus en plus de difficultés dans le bâtiment.*
- *à cause des charges, des impôts etc ... de la crise*

Toujours en rapport avec le revenu, mais pas cette fois avec l'activité, certains évoquent leur situation familiale. Cela peut être dans un sens optimiste ou au contraire pessimiste. L'arrivée d'un enfant supplémentaire va peut en effet entraîner de nouvelles charges, ou au contraire, le départ de jeunes adultes va soulager le budget.

Enfin, un dernier facteur de diminution des charges est quelquefois évoqué: la diminution de l'endettement, notamment celui correspondant à l'achat d'un logement.

Tableau 13
Evolution des conditions de vie à venir

Les conditions de vie vont :		Raisons
. s'améliorer	(538) 26,9%	
. Changement de situation professionnelle, espérance de hausse des revenus, embauche prévue, promotion professionnelle		40,0%
. Espère trouver du travail (bons diplômes professionnels, bonne formation).....		14,7%
. L'inflation va diminuer		1,7%
. Il va y avoir des changements politiques, ça va aller mieux		3,5%
. Fin d'endettement personnel (maison), endettement moins lourd		4,3%
. Sécurité de l'emploi, secteur sans problème.....		2,4%
. Ne sait pas, non réponse		3,0%
. Autres		30,4%

		100,0%
Rester semblables.....	(678) 33,9%	
. Sécurité de l'emploi, secteur sans problème		5,7%
. Les rémunérations (y compris les retraites) suivent l'inflation, le coût de la vie		2,4%
. Stabilité si on garde son emploi, si il n'y a pas de risques de chômage, de licenciement		4,6%
. Stabilité des revenus (salaires, retraites), pas de changements		34,7%
. Pas d'augmentations prévues, pas d'amélioration, pas de promotion		9,6%
. Problème de la crise économique, inflation, mauvaise conjoncture, crainte pour l'avenir, beaucoup de chômage, plus d'impôts, plus de charges.		4,5%
. Blocage des revenus, baisse du pouvoir d'achat, tout est de plus en plus cher		4,9%
. Ne sait pas, non réponse		13,7%
. Autres		19,9%

		100,0%
Se détériorer	(597) 29,9%	
. Risque de voir persister, augmenter le chômage..		14,1%
. Inflation, crise économique		19,9%
. Salaires bloqués		26,8%
. Mauvaise politique		2,6%
. Inquiétude quant à la retraite future		5,0%
. Problèmes financiers (baisse des revenus, réduction de la retraite)		9,5%
. Difficultés à trouver du travail (situation de chômage)		3,4%
. Crainte de perdre son emploi		3,4%
. lourdes charges qui pèsent sur les indépendants		3,4%
. Autres		9,4%
. Ne sait pas, non réponse		2,5%

	100,0%	100,0%

2. Les réponses caractéristiques selon une typologie liée à l'activité et à la situation familiale

L'analyse des réponses postcodées montre que ce sont les variables liées à l'activité de la personne, à son âge, à son statut matrimonial, qui rendent le mieux compte de la diversité des réponses. Mais bien évidemment, l'ensemble de ces caractéristiques sont liées. Aussi, a-t-il paru préférable de regrouper les personnes interrogées d'après une analyse des correspondances multiples qui tient compte d'une dizaine de variables de type socio-démographique. Par ce choix, on a insisté sur la situation par rapport au chômage, en différenciant fonctionnaire, salarié du privé, chômeur, et a été au chômage ces 12 derniers mois.

10 groupes ont été construits:

- GROUPE 1 (1%) : Moins de 25 ans, chômeurs 1er emploi, célibataires, femmes
Optimistes: 55%
- GROUPE 2 (18.5%): Retraités
Optimistes: 7%
- GROUPE 3 (7%) : Cadres sup, urbains, 35 - 65 ans, n'a pas connu le chômage récemment
Optimistes: 31%
- GROUPE 4 (18%) : Cadres moyens, employés, appartient à la fonction publique, pas de chômage récemment, 25-50 ans
Optimistes: 29%
- GROUPE 5 (18%) : Femmes inactives, mariées, 35-65 ans
Optimistes: 24%
- GROUPE 6 (5%) : Chômeurs, moins de 35 ans, ancien ouvrier ou employé
Optimistes: 39%
- GROUPE 7 (15%) : Ouvriers, n'a pas été au chômage récemment, hommes, mariés, 35-65 ans, petites villes
Optimistes: 29%
- GROUPE 8 (9%) : Ouvriers ou employés, a été au chômage récemment, jeunes (moins de 35 ans), célibataire ou concubin, Parisien
Optimistes: 51%
- GROUPE 9 (5%) : Etudiants
Optimistes: 46%
- GROUPE 10 (4%) : Exploitants agricoles
Optimistes: 11%

Les plus optimistes sont les jeunes, les étudiants bien sûr (46% d'entre eux), mais plus encore les jeunes actifs, ouvriers ou employés, qui viennent de quitter une période de chômage (51% d'entre eux). Les chômeurs, qui conservent l'espoir de trouver un emploi, se montrent également plus optimistes que la moyenne (39% contre 26%). Les plus pessimistes sont les agriculteurs (11% seulement d'optimistes, 58% de pessimistes), suivi des retraités, qui se caractérisent essentiellement par le sentiment que plus rien ne va changer maintenant (48% pensent que leurs conditions de vie vont rester semblables).

Les raisons de leur attitude face à l'avenir restent liées essentiellement à l'avenir professionnel, tel qu'il est perçu sur le moment. Les salariés parlent de l'évolution des retraites, les chômeurs de la possibilité de retrouver un emploi, les ex-chômeurs de la stabilité de leur emploi actuel, les agriculteurs de l'évolution des prix agricoles, les salariés de leur avenir professionnel, ou de l'évolution des salaires. Les cadres supérieurs, les professions libérales sont évidemment ceux qui prévoient le plus de changements dans leur carrière professionnelle. Mais on remarque que les jeunes ouvriers ou employés ont également cet espoir, mais qui s'exprime essentiellement en terme de travail plus stable et mieux rémunéré.

Les femmes au foyer se préoccupent évidemment de l'avenir professionnel de leur époux. Elles prennent en compte également l'avenir des enfants. Ce sont elles qui en parlent le plus. Les pessimistes évoquent également souvent la cherté de la vie.

Quant aux retraités, ils s'intéressent presque exclusivement à l'évolution de leur retraite. Les réponses les plus tristes, les plus résignées viennent de ceux qui estiment que leurs conditions de vie à venir ne changeront plus guère, et qui évoquent leur âge, et le fait qu'à la retraite, il n'y a plus d'espoir que les choses évoluent. On notera tout particulièrement cette réponse: "parce que je suis au bout du rouleau".

3. Optimistes ou pessimistes, les discours se ressemblent

Si l'on voit donc qu'au premier coup d'oeil, il y a une forte détermination de la situation sociale actuelle sur l'attitude face à l'avenir, celles-ci sont insuffisantes à expliquer toutes les positions. En effet, les mêmes arguments peuvent être employés dans les deux sens, selon que l'on est optimiste ou pessimiste. Ainsi, on peut estimer que les salaires des fonctionnaires vont continuer à augmenter ou au contraire vont baisser, que les retraites, vont augmenter, rester stables ou baisser, que la stabilité des retraites entraîne le statu-quo dans les conditions de vie, ou qu'au contraire l'inflation entraînera une perte du pouvoir d'achat. Le fait d'avoir connu le chômage récemment peut entraîner la peur de se retrouver dans cette situation ou au contraire l'espoir que celle-ci ne se renouvellera pas, et que maintenant l'entrée dans la vie active doit être définitivement positive, avec une amélioration de la rémunération.

4. Les réponses caractéristiques selon les groupes

GRUPE 1 (Chômeurs premier emploi)

OPTIMISTES

Mots caractéristiques: métier, trouver, vais, bien, active, dans, vie, travailler

- Je vais travailler prochainement
- J'espère trouver un boulot
- Parce que je vais commencer à gagner de l'argent, j'espère

GRUPE 2 (Retraités)

OPTIMISTES

Mots caractéristiques: retraite, chômage, bien, peut, pas

- Ma femme va toucher sa retraite
- La retraite va augmenter
- Espérons qu'il y aura moins de chômage
- Ne sait pas, optimisme

STABLES

Mots caractéristiques: retraite, retraites, suis, âge, besoins, plus, restera

- parce que je suis à la retraite et que ça va pas bouger
- je touche ma retraite mensuelle et ça me suffit

- Je crois que la retraite va suivre le coût de la vie
- Je suis vieux

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: retraites, diminuer, retraite, augmentent, inflation

- les retraites diminuent
- les retraites sont bloquées
- la vie augmente et les retraites sont les mêmes

GRUPE 3 (Cadres sup, urbains)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: professionnelle, activité, évolution, femme

- parce que je prévois un changement de situation professionnelle
- dans quelques années, on se retrouvera seuls, ma femme et moi, mes deux fils sont déjà casés, ma fille n'en a plus pour longtemps

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: même, que, sur, mon, augmenter, vite, salaire, vais, gouvernement

- ce qui entraîne mon divorce
- parce que mon salaire augmente moins vite que le coût de la vie
- à cause de l'actuel gouvernement qui ne pense qu'à ceux qui ont de l'argent et aux industriels
- car la retraite approche

GRUPE 4 (cadres moyens, employés, fonctionnaires)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: améliorer, nos, salaires

- Les fonctionnaires ont toujours des salaires qui augmentent, donc mon train de vie va augmenter
- j'ai des promesses pour améliorer ma situation
- augmentation des salaires
- situation économique va s'améliorer
- on aura moins d'emprunts sur le dos

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: salaire, salaires, bloqués, augmentation

- blocage des salaires, bas salaires
- augmentation du loyer, diminution du salaire
- Réduction de personnel ou d'horaires, remise en question de ma prime d'ancienneté, 25% de mon salaire

GRUPE 5 (Femmes inactives)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: mari, enfants, les, vont, logement

- J'espère que les salaires augmenteront, que je pourrai retravailler quand les enfants vont grandir
- parce que j'espère que mon mari va trouver du travail
- les enfants vont grandir on espère toujours une amélioration
- parce que mon mari va avoir une promotion

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: mari, enfant, mal, chère, augmente

- La vie est de plus en plus chère
- La paie de mon mari a diminué
- Un enfant en plus, ça coûte

GRUPE 6 (chômeurs)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: retrouver, optimiste, trouver, emploi, cela, travail, espère

- parce que j'espère retrouver un travail
- parce qu'il faut rester optimiste

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: retrouver, trouver, emploi, cause, difficultés, travail, chômage, mal, situation, crise

- A cause de la montée du chômage
- Sécurité de l'emploi
- parce que j'ai deux enfants, j'aurai du mal à retrouver un emploi, la vie est de plus en plus chère

GRUPE 7 (actifs petites villes, ouvriers ou commerçants, artisans)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: entreprise, nous, travaille, augmentation, faire, charges

- Parce que nous avons repris ce commerce il y a quelques années et nous espérons le faire fructifier
- Augmentation des salaires, diminution de l'inflation
- parce que j'espère grimper d'un échelon et ainsi gagner plus

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: charges, peu, trop, manque, général, argent, chômage

- Trop de charges
- le chômage
- les bas salaires ne suivent pas le coût de la vie, les charges augmentent

GROUPE 8 (Jeunes ouvriers ou employés, ex-chômeurs)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: plus, trouve, depuis

- J'espère trouver un travail mieux et plus payant
- Les enfants seront plus grands on pourra peut-être travailler tous les deux
- J'espère trouver un travail stable et ne plus retomber au chômage

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: chômage, situation, problèmes, emploi, manque, économique

- le chômage me fait peur
- crise économique

GROUPE 9 (Etudiants)*OPTIMISTES*

Mots caractéristiques: active, dans, études, aurai, ans, vie, travailler

- Parce que je fais des études et j'aurai un diplôme qui me permettra de trouver du travail en conséquence

PESSIMISTES

Mots caractéristiques: études, mes, trouver, vais, économique, vite, coût

- Je vais quitter mes parents pour entrer dans la vie active
- Situation économique et politique inquiétante

GROUPE 10 (agriculteurs)*PESSIMISTES*

Mots caractéristiques: produits, agriculture, nos, prix, revenus, crise, monde

- Nos revenus baissent
- L'agriculture est en crise
- Baisse des prix de certains produits agricoles et augmentation des charges

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BABEAU A., LEBART L. (1984) - Les Conditions de Vie et les Aspirations des Français. *Futuribles*, avril 1984, p 37-51.

BERTIER E. (1985) - Les Français jugent leur niveau de vie, *Futuribles*, mars 1985, p 39-50.

BOSCHER F. (1985) - Inquiétude et insécurité; Que craignent les Français ? *Consommation et Mode de Vie*, n°3. CREDOC, Paris.

BOSCHER F., DUFLOS C., LEBART L. (1985) - Solidarité, inquiétude. Les Français à l'automne 84 . *Consommation*, n°1 . p 3-20. Dunod , Paris.

C.E.R.C. (Centre d'Etude des Revenus et des Coûts) (1985) - Les revenus des Français, La croissance et la crise (1960,1983) . *La Documentation Française*.

FONTAINE C. (1986) - Conjoncture sociale, éclaircie et échéances électorales. *Chroniques d'Actualité de la SEDEIS*. Tome XXXIV, n°1, Sedels, Paris.

HAYASHI C., HAYASHI F., SUZUKI T., LEBART L., KURODA Y. (1986) - Comparative Study of Quality of Life and Multidimensional Data Analysis: Japan, France and Hawaii. in *Data Analysis and Informatics*, Diday et al. ed. North-Holland.

HOUZEL-Van EFFENTERRE Y. (1985) - La Famille se transforme, les opinions se nuancent. *Consommation* n°1, p 21-30. Dunod Paris.

LEBART L. (1986) - Sept ans de perceptions. Rapport CREDOC, 220 p. *Extraits dans : Qui pense quoi ? Evolution et structure des opinions en France de 1978 à 1984. Consommation*, n°4, 1986, Dunod, Paris.

PLEUVRET P. (1983) - Opinions des Français sur l'évolution des niveaux de vie. Phases 4 et 5. Rapport CREDOC ,72 p.

Chapitre 2

FAMILLE ET POLITIQUE FAMILIALE

Chapitre 2

FAMILLE ET POLITIQUE FAMILIALE

I - LES OPINIONS SUR LA FAMILLE

1. Une évolution moindre

Les Français sont bien conscients du développement de nouvelles formes de vie familiale: 66% d'entre eux estiment que dans vingt ans les gens auront des formes de vie familiale très différentes de la leur. Cependant, les opinions sur la famille qui ont connu une évolution certaine à la fin des années 1970, font preuve d'une stabilité assez remarquable depuis plusieurs années.

Ainsi, l'opinion selon laquelle "la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu" qui faisait de moins en moins d'adeptes entre 1978 et 1981 (ce dont personne ne s'étonnait en voyant une relation étroite entre les modes de vie et les attitudes), ne connaît depuis cette époque aucune évolution particulière: fort proche des estimations des années antérieures, une proportion de 64% de personnes interrogées adhèrent à cette idée (Tableau 1).

Tableau 1

La famille, seul endroit...

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Etes-vous d'accord avec l'idée suivante; "la famille est le seul endroit où l'on se sente bien et détendu"?				
	Oui	Non	Ne sait pas	Ensemble
1978	69,7	30,3	-	100,0
1979	68,7	31,3	-	100,0
1980	66,6	33,4	-	100,0
1981	63,7	36,0	0,3	100,0
1982	60,8	39,1	0,1	100,0
1983	63,0	36,9	0,1	100,0
Printemps 1984	63,3	36,4	0,3	100,0
Automne 1984	62,9	37,0	0,1	100,0
Printemps 1985	62,7	37,3	0,0	100,0
Automne 1985	62,8	37,1	0,1	100,0
Printemps 1986	64,1	35,9	-	100,0
Automne 1986	63,8	36,2	0,0	100,0

Il en est de même des attitudes à l'égard du mariage: si de 1978 à 1981 on enregistrait une évolution rapide des opinions sur le mariage, qui se manifestait par une perte de son caractère "d'union indissoluble", les attitudes semblent s'être stabilisées depuis, selon une structure fort proche de ce qu'elle était en 1981. Ainsi à l'automne 1986, pour 36% des Français il s'agit d'une union qui peut être dissoute par simple accord des deux parties, alors que pour également 36% d'entre eux c'est une union qui peut être dissoute dans des cas très graves et que pour 24% ce ne peut être qu'une union indissoluble. On voit donc qu'on assiste à un équilibre des positions sur les cas de dissolution (Tableau 2).

Tableau 2

Les opinions sur le mariage

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Parmi ces opinions, quelle est celle qui se rapproche le plus de la vôtre? Le mariage est une union ...					
	indissoluble	qui peut être dissoute		Ne sait pas	Ensemble
		dans des cas très graves	par simple accord des deux parties		
1978	29,1	32,4	33,0	5,5	100,0
1979	29,3	34,6	31,5	4,6	100,0
1980	28,1	33,4	33,5	5,0	100,0
1981	23,9	36,0	36,0	4,1	100,0
1982	24,5	36,9	35,6	3,1	100,0
1983	23,9	35,2	37,5	3,4	100,0
Printemps 1984	24,1	32,7	38,2	5,0	100,0
Automne 1984	24,4	33,9	37,7	4,0	100,0
Printemps 1985	24,2	32,6	38,5	4,7	100,0
Automne 1985	23,7	34,5	38,3	3,5	100,0
Printemps 1986	22,9	34,5	39,3	3,3	100,0
Automne 1986	23,5	35,8	36,3	4,4	100,0

La question sur les raisons du mariage, posée seulement depuis 1984, ne fait pas non plus apparaître d'évolution: c'est toujours *l'engagement profond* qui constitue avec 47% la réponse la plus souvent citée, alors que *l'intérêt de l'enfant* vient en second lieu avec 26% (Tableau 3).

Les Français voient quatre causes principales à l'augmentation du nombre des divorces: ils citent spontanément d'abord l'émancipation féminine (12%) et les mariages trop jeunes accompagnés d'un manque de maturité ou d'une mauvaise connaissance "de l'autre" (12%), puis les difficultés de la vie quotidienne (11%) ou une évolution des mentalités mêlant à la fois l'égoïsme et le fait que le divorce devienne un phénomène de société (10%).

Plus généralement, les opinions sur le travail des femmes, qui constituent aussi un indicateur précieux sur les attitudes conservatrices ou modernistes des différentes couches de la population paraissent un peu moins stables, bien que les grandes évolutions aient été enregistrées par l'enquête entre 1978 et le début des années 1980 (Tableau 4)

Ainsi, l'opinion la plus répandue actuellement (42% à l'automne 1986), selon laquelle les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent n'avait que 30% de partisans en 1978 et en comptait 40% en 1981.

A l'inverse, l'opinion suivant laquelle les femmes ne devraient jamais travailler lorsqu'elles ont des enfants en bas âge qui était de loin la plus couramment admise en 1978 (avec 41%) a perdu beaucoup d'adeptes: de 33% en 1982, elle regroupe environ 28% de la population en 1985 et 1986.

Les femmes ne devraient travailler que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire" est une opinion défendue par une proportion très stable de personnes (environ 23%).

Tableau 3

Pourquoi se marier?

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Pour quelle raison principale, à votre avis, un couple se marie-t-il le plus souvent? (Énumérez - une seule réponse)			
	1984	1985	1986
C'est plus facile de vivre ensemble quand on est marié	15,0	14,1	14,9
Se marier correspond à un engagement profond	47,5	47,0	46,8
C'est l'intérêt de l'enfant	25,8	30,1	26,0
La pression des familles va dans ce sens	11,7	8,8	11,4
Ne sait pas	-	-	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Tableau 4

Opinions sur le travail des femmes

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Des opinions diverses peuvent être exprimées à propos du travail des femmes. Quel est le point de vue qui semble correspondre le mieux au vôtre? (Énumérez)							
	Elles ne devraient jamais travailler		Elles devraient travailler		Elles ne devraient jamais travailler	Ne sait pas	Ensemble
	lorsqu'elles ont des enfants en bas âge	que si la famille ne peut vivre avec un seul salaire	dans tous les cas où elles le désirent	toujours			
1978	40,6	22,4	29,6	1,1	5,5	0,8	100,0
1979	38,4	22,8	31,7	1,2	4,5	1,4	100,0
1980	41,3	21,8	30,6	1,7	3,7	0,9	100,0
1981	33,4	19,6	40,4	1,3	4,6	0,7	100,0
1982	32,7	23,7	37,3	1,8	3,9	0,6	100,0
1983	29,0	23,2	41,4	2,3	2,9	1,2	100,0
1984	30,4	23,4	40,6	1,2	3,7	0,7	100,0
1985	28,2	24,6	40,8	2,1	3,5	0,8	100,0
1986	28,6	22,6	42,2	2,1	3,1	1,4	100,0

2. Les attitudes à l'égard de l'enfance

Compte tenu du développement de nouvelles formes de vie familiale, et en particulier des familles monoparentales, on peut s'interroger sur les problèmes de l'enfance en cas d'absence ou de rupture du lien conjugal. Des questions posées depuis 1984 montrent avec une grande constance le rôle important accordé au père: en cas de naissance hors-mariage, 94% des Français estiment qu'il est normal que le père reconnaisse son enfant, et ils sont tout aussi nombreux à trouver normal que le père se sente financièrement responsable de l'enfant.

Dans le cas d'un divorce la question était plus précise en demandant si la responsabilité financière du père dépendait ou non de la situation de la mère: l'avis est moins unanime que dans le cas de naissance hors mariage, mais 68% des personnes répondent que le père doit toujours participer aux charges financières jusqu'à la majorité de l'enfant; à titre d'information, citons cependant l'autre réponse possible qui n'a été choisie que par 32%: *le père doit faire dépendre sa participation de la situation financière de la mère*. Il semblerait donc que l'opinion soit sensible à la responsabilisation du père vis-à-vis de l'enfant.

Plus généralement, les Français sont nombreux à estimer que les conditions de vie actuelle sont favorables à l'épanouissement des enfants: 72% expriment cette opinion à propos du *fonctionnement de l'école*, 66% au sujet des *conditions de logement* et 56% pour *l'environnement*. Echappe à une telle appréciation le *rythme de vie quotidien* qui n'est jugé favorable que par 42% des personnes interrogées. Il est à noter que ces conditions de vie des enfants sont jugées favorables plus souvent en province qu'à Paris, chez les personnes mariées et veuves et chez celles ayant un faible niveau d'instruction (aucun diplôme ou CEP). A propos du logement, constatons que les personnes qui n'ont pas d'enfant sont les moins nombreuses à penser que les conditions de logement sont favorables (59%) alors que celles qui en ont trois ou quatre sont les plus nombreuses (74%).

Par ailleurs, interrogés sur les raisons qui, à leur avis, peuvent faire hésiter une femme ou un couple à avoir un enfant, les Français font spontanément part de difficultés financières à travers plusieurs types de réponses: **32% citent clairement les raisons financières et la vie chère**, 16% arguent tout à la fois de la situation économique, la conjoncture générale (la crise), l'avenir incertain, la peur du chômage ou de l'avenir et 11% des difficultés financières des parents (chômage, travail instable).

3. La politique familiale

Cette interprétation confirme assez largement les appréciations portées sur la politique familiale, qui se concrétise pour beaucoup de personnes par le versement des prestations familiales. **62% des Français estiment que ces prestations sont globalement insuffisantes** (Tableau 5). En fait, **55% pensent que les prestations familiales servent davantage à corriger les inégalités de revenus qu'à favoriser la natalité**, opinion qui rassemble le plus grand nombre de personnes depuis 1984 (43% - Tableau 6). Ils sont ainsi 64% (proportion la plus forte depuis 1981, année pour laquelle elle avoisinait alors 53%) à juger que faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes donne davantage à celles-ci la possibilité de vivre qu'elle ne leur enlève tout sens des responsabilités.

Tableau 5

L'aide aux familles

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Vous savez que les familles qui ont des enfants touchent des prestations destinées à les aider et à compenser les charges que représentent ces enfants. Pensez-vous que cette aide est globalement ...?				
	Suffisante	Insuffisante	Ne sait pas	Ensemble
1981	31,2	64,0	4,7	100,0
1982	35,8	59,9	4,3	100,0
1983	29,5	64,9	5,6	100,0
1984	28,1	66,3	5,6	100,0
1985	29,4	66,4	4,2	100,0
1986	33,2	61,9	4,9	100,0

Tableau 6
Le rôle de la politique familiale

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Estimez-vous que les prestations familiales servent: (Enumérez)			
	1984	1985	1986
Plutôt à corriger les inégalités de revenus	57,8	60,5	54,8
Plutôt à favoriser la natalité	39,5	37,6	43,2
Ne sait pas	2,7	1,9	2,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne les modalités de répartition des allocations familiales proprement dites, qui sont actuellement les mêmes pour toutes les familles quel que soit leur revenu, les Français, malgré quelques fluctuations d'une enquête à l'autre, se prononcent en majorité (58%) pour une évaluation en fonction du salaire (*diminuées progressivement lorsque le salaire augmente*); en 1986, ils sont presque aussi nombreux à se satisfaire de la répartition égalitaire, *c'est bien ainsi* (19%, proportion qui semble avoir légèrement cru depuis la fin des années 1970, puisqu'elle était alors de 14%), qu'à penser *qu'elles devraient être supprimées à partir d'un certain salaire* (17%, alors que la proportion des partisans de cette solution était supérieure à 20% à la fin des années 1970 - Tableau 7).

Tableau 7
La répartition des allocations familiales

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Actuellement les allocations familiales sont les mêmes pour toutes les familles quel que soit leur revenu. Trouvez-vous ...?					
	que c'est bien ainsi	qu'elles devraient être		Ne sait pas	Ensemble
		supprimées à partir d'un certain stade	calculées en fonction du salaire*		
1978	13,8	23,6	58,0	4,6	100,0
1979	13,6	21,5	58,9	6,0	100,0
1980	16,4	19,7	57,8	6,1	100,0
1981	16,5	20,8	57,7	5,0	100,0
1982	14,2	21,6	60,0	4,2	100,0
1983	15,8	19,1	59,9	5,2	100,0
1984	13,3	18,0	63,6	5,1	100,0
1985	16,5	14,8	63,3	5,4	100,0
1986	18,8	17,1	57,4	6,7	100,0

* (diminuées progressivement lorsque le salaire augmente)

L'attachement aux prestations en espèces continue de rassembler le plus grand nombre, même si l'on enregistre par rapport à la fin des années 1970 une légère désaffection, qui profite aux prestations non monétaires (équipements collectifs et services). Pour accroître l'efficacité de l'aide aux familles, 47% en 1986 répondent une augmentation de l'aide en argent (ils étaient un peu plus de 50% à la fin des années 1970), alors que 27% (contre un peu plus de 20% à la fin des années 1970) optent pour un accroissement des équipements collectifs (équipements destinés à la garde des enfants, aux soins, aux vacances...) et 17% pour un accroissement des services (aides ménagères aux mères de famille...) (Tableau 8).

Tableau 8

L'aide aux familles: le choix de l'aide en espèces

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Parmi les solutions suivantes, laquelle vous semble préférable pour accroître l'efficacité de cette aide?					
	Une augmentation de l'aide en argent	Un accroissement des		Ne sait pas	Ensemble
		équipements collectifs	services (aides ménagères)		
1978	55,5	21,2	14,7	8,7	100,0
1979	53,1	21,1	17,2	8,6	100,0
1980	53,4	22,2	15,9	8,5	100,0
1981	40,2	30,7	18,8	10,3	100,0
1982	45,0	28,1	16,9	10,0	100,0
1983	45,2	26,6	18,3	9,9	100,0
Printemps 1984	50,2	27,1	15,9	6,8	100,0
Automne 1984	43,5	29,9	17,5	9,1	100,0
Printemps 1985	48,4	25,5	16,1	10,0	100,0
Automne 1985	43,0	30,2	18,1	8,7	100,0
Printemps 1986	59,4	21,6	13,0	6,0	100,0
Automne 1986	47,0	26,4	17,2	9,4	100,0

A propos de la charge du coût de ces équipements collectifs et de ces services, une légère évolution semble aussi se dessiner: les partisans de la prise en charge par la collectivité ont tendance à diminuer de 37% (fin des années 1970) à 26% (en 1986), alors qu'augmentent ceux favorables au paiement par les utilisateurs.

L'égalitarisme, le coût d'accès devrait être le même pour tous, rencontre un succès plus vif (de 29% à 35%) que la tendance redistributive, le coût d'accès devrait augmenter avec le revenu (de 33% à 37%). Notons, cependant que la tendance redistributive, qui a connu une certaine vogue entre 1981 et 1984 avec plus de 40%, demeure en 1986 la solution choisie par le plus grand nombre d'interviewés (Tableau 9).

Tableau 9
La politique familiale

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Le coût d'accès aux équipements et aux services existants devrait-il? (Enumérez)					
	Etre		Augmenter avec le revenu	Ne sait pas	Ensemble
	pris en charge par la collectivité	le même pour tous			
1978	36,8	28,6	32,7	1,9	100,0
1979	36,6	28,7	32,6	2,1	100,0
1980	33,9	27,3	36,3	2,5	100,0
1981	28,9	29,1	40,3	1,7	100,0
1982	25,0	30,9	42,5	1,6	100,0
1983	26,2	32,3	39,5	2,0	100,0
1984	26,6	28,8	42,6	2,0	100,0
1985	26,7	32,3	39,9	1,1	100,0
1986	25,8	35,0	37,1	2,1	100,0

II - L'ESTIMATION SUBJECTIVE DU COUT DU TROISIEME ENFANT *

Le CREDOC pose depuis 1978 deux questions concernant l'appréciation par les enquêtés des charges financières liées à la présence des enfants : on demande quel est le revenu minimal dont doit disposer un ménage pour élever deux enfants, puis trois enfants. Le coût minimal subjectif du troisième enfant est estimé par différence entre ces deux revenus normatifs.

Le tableau 10 présente l'évolution de cet indice depuis 1978, ainsi que celle du coût déflaté (ramené en Francs 1978 à l'aide de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE)

Tableau 10
L'estimation subjective du coût du 3ème enfant reste stable
en termes réels

(En Francs par mois)

Année	Estimation en Francs courants	Estimation en Francs 1978
1978	808	808
1979	892	809
1980	999	797
1981	1107	779
1982	1143	720
1983	1447	831
1984	1537	823
1985	1710	859
1986	1693	829

La faible différence entre le coût estimé en francs constants de 1978 à 1986, incite à voir dans cette série chronologique un ajustement approximatif d'un coût subjectif (fixe en valeur "réelle") à l'inflation dont l'évolution est appréciée avec retard.

* Cette partie du rapport comporte des développements et des réflexions plus méthodologiques. Elle peut être sautée par le lecteur intéressé par une lecture rapide. Cependant, compte tenu de l'importance actuelle des phénomènes démographiques pour l'avenir de notre société, nous avons souhaité la conserver dans ce rapport de synthèse.

Tout se passe comme si les enquêtés estimaient que ce coût restait stable dans la structure budgétaire d'un ménage, et qu'ils accordaient leurs estimations à des changements purement nominaux.

1. Le nombre idéal d'enfants est un indicateur du projet familial

"A votre avis quel nombre d'enfants devrait avoir une famille ?"

Depuis sa création, en 1978, l'enquête "Conditions de vie et Aspirations des Français" du CREDOC contient une question sur le nombre idéal d'enfants, c'est-à-dire sur la descendance finale que "devrait avoir toute famille française aujourd'hui". Les interrogations de ce type sont toujours ambiguës et l'interprétation des réponses particulièrement délicate. En effet s'intéresse-t-on aux aspects normatifs du problème ou aux désirs individuels ?

Dans le premier cas, on aborde l'aspect collectif de la natalité et le répondant énonce la norme. Dans le second cas, l'enquêté répond en termes d'avantages-coûts pour lui-même et exprime ses propres aspirations.

Soucieux de mieux apprécier cette notion de fécondité idéale, l'INED en 1950 ajoutait une question sur le nombre idéal d'enfants "pour une famille de (son) milieu social". Le fait que les résultats soient toujours nettement plus faibles pour cette deuxième question suggère que l'indicateur de fécondité idéale mesure tout à la fois l'aspiration individuelle et la norme collective.

L'introduction dans le questionnaire "Aspirations" de 1985 du libellé de la question INED sur "l'idéal de fécondité selon le milieu social" a permis de montrer que l'enquête du CREDOC distingue bien entre "idéal général" et "idéal local".

Pour apprécier la cohérence individuelle des déclarations sur le nombre idéal d'enfants, on s'intéresse au revenu fictif par personne de chaque catégorie de famille si l'idéal de fécondité était atteint.

On calcule un revenu fictif par personne en divisant le revenu total du foyer auquel appartient l'enquêté par le nombre "idéal" de personnes au foyer (deux parents et le nombre d'enfants que l'enquêté juge idéal).

Le résultat significatif de ce calcul ne réside évidemment pas dans les niveaux absolus, mais bien dans la stabilité du revenu individuel fictif quand la taille réelle du foyer augmente (cf. Tableau 11). Ce qui signifie que le nombre idéal d'enfants est suffisamment stable et significatif au niveau individuel pour fixer durablement la situation financière de l'individu, quelle que soit par ailleurs sa situation démographique réelle. Par exemple, cela ne signifie nullement que l'indicateur CREDOC de fécondité idéale soit un prédicteur parfait de descendance finale, mais seulement qu'il manifeste une certaine cohérence instantanée avec les autres déclarations de chaque individu.

Tableau 11

Le revenu fictif par personne est indépendant du nombre réel de personnes dans le foyer.

automne 1984.

REVENU PAR PERSONNE SI L'IDEAL DE FECONDITE EST ATTEINT (en F/mois)	Nombre idéal d'enfants			
	0	1	2	3 et plus
Nombre réel d'enfants :				
0	5 450	2 890	2 140	1 630
1	* ⁽¹⁾	3 140	2 280	1 570
2	*	3 130	2 470	1 970
3	*	*	2 420	1 770

⁽¹⁾ - effectifs trop faibles pour mener une estimation significative

Guide de lecture : La première case signifie que le revenu moyen des couples sans enfant, n'en désirant aucun, est de 5 450 F/personne et par mois.

Cette cohérence des différences individuelles semble indiquer que la part de l'aspiration personnelle et de la situation vécue est au moins aussi importante que celle de la norme et de la mode dans les déclarations des enquêtés du CREDOC sur le nombre idéal d'enfants.

Notre objectif est de comprendre les attitudes face à la fécondité comme un des éléments du mode de vie, c'est-à-dire expliquées par celui-ci, tout en le constituant. On fait donc l'hypothèse que ces attitudes se regroupent pour chaque individu au sein d'un "projet de fécondité", comparable aux autres projets socio-économiques du mode de vie (projets familial, immobilier ou professionnel) ⁽¹⁾.

Pour d'évidentes raisons de calendrier, la descendance réelle instantanée ne peut constituer un bon indicateur de ce projet. En effet, selon le rythme d'étalement des naissances au cours du cycle de vie, la même descendance instantanée chez deux couples du même âge peut signifier deux descendes finales très différentes.

Les déclarations d'idéal de fécondité ne sont pas affectées par un tel effet de calendrier et peuvent donc fournir la base d'un indicateur des projets de fécondité.

Afin de s'assurer de la fiabilité d'un tel indicateur on vérifie les deux points suivants :

. tout d'abord, que les déclarations d'idéal de fécondité ne sont pas affectées par de trop forts effets de cycle de vie qui ruineraient l'espoir d'en faire un descripteur de projet familial (on vérifie en quelque sorte la stabilité des déclarations par rapport à l'état initial).

. puis, que ce projet ainsi décrit correspond dans une certaine mesure à une descendance réelle et n'est pas un simple fantasme (on vérifie alors l'adéquation des déclarations à l'état final).

⁽¹⁾ Il s'agit bien d'une hypothèse et les travaux de POTTER publiés dans "Population studies ne permettent pas de la confirmer totalement.

Pour ces vérifications, on ne s'intéressera qu'à la population des individus "à partenaires réguliers" (mariés ou concubins), plus susceptibles d'avoir un projet de fécondité non conditionné par la réussite du projet familial

La question existant dans l'enquête depuis 1978, il est possible de suivre son évolution chronologique sur sept ans et ce plus particulièrement pour des classes d'âges regroupant six années de naissance. On obtiendra ainsi, pour des individus appartenant à des générations à peu près homogènes, l'évolution de leur "projet de fécondité".

On construit donc des "cohortes fictives" en regroupant tous les individus âgés de 18 à 23 ans en 1978 et en les comparant aux individus âgés de 24 à 29 ans en 1984. Cette comparaison est alors assimilée à un suivi de la génération née entre 1955 et 1960 entre les deux dates extrêmes de l'enquête. On fait bien entendu de même pour les individus âgés de N à $N+5$ ans en 1978 en les comparant à ceux âgés de $N+6$ à $N+11$ ans en 1984 (on obtient ainsi un "suivi" de la génération née entre 1978- $(N+5)$ et 1978- (N)). On s'arrête à $N=36$, retenant à 47 ans la fin approximative du temps de procréation.

On obtient ainsi l'évolution de quatre "cohortes" entre 1978 et 1984, toutes quatre remarquables par leur stabilité.

Tableau 12

Chaque génération reste fidèle à son idéal de fécondité

Génération née entre ...	Nombre idéal en		Variation
	1978	1984	
1955 et 1960	2,07	2,08	+ 0,5 %
1949 et 1954	2,05	2,15	+ 4,8 %
1943 et 1948	2,04	2,19	+ 7,4 %
1937 et 1942	2,27	2,31	+ 1,4 %

Population des individus mariés et concubins seulement

En effet, seule la génération née entre 1943 et 1948 modifie sensiblement ses déclarations de fécondité idéale entre 1978 (où elle est âgée de 30 à 35 ans) et 1984 (où elle est âgée de 36 à 41 ans) ces dernières augmentant de 7,4 %.

De même, on peut constater la faible différence d'attitude entre générations face à la fécondité idéale. Seule la génération née entre 1937 et 1943 (elle a de 42 à 47 ans en 1984) se distingue des autres, en 1978 comme en 1984, en estimant le nombre idéal d'enfants plutôt aux alentours de 2,3 que de 2,1 comme les générations plus récentes.

La stabilité de chaque cohorte entre 1978 et 1984 semble montrer que les choix de fécondité idéale varient peu avec l'âge pour un individu donné; il s'agirait donc d'une véritable stratégie de fécondité fixée très tôt par l'individu et non d'une adaptation permanente des projets de fécondité aux situations rencontrées au cours de la vie.

En termes techniques, on serait tenté d'évoquer le peu d'incidence des effets "cycle de vie", puisque chaque génération maintient son idéal de fécondité aux différents passages du cycle de vie.

Cependant on ne peut pas généraliser à l'ensemble du cycle de vie d'une seule cohorte l'ensemble des passages d'une étape du cycle de vie pour chaque cohorte. En effet, pour affirmer que le nombre idéal d'enfants moyen d'une cohorte ne change pas au long de son cycle de vie, il faudrait disposer de chiffres sur l'ensemble de ce cycle de vie, ce que l'on ne peut obtenir dans le cadre d'une enquête vieille de huit ans seulement.

Il est cependant clair que les projets de fécondité ne font que peu de concessions au cycle de vie individuel et ne s'adaptent pas en permanence à la baisse, comme on pouvait le craindre, sous l'effet des contraintes financières ou du manque de temps.

Tableau 13

Les cohortes se raccordent sur le nombre réel d'enfants

Génération née entre :	Nombre réel d'enfants en		Nombre idéal 1984
	1978	1984	
1955 et 1960	0,55	1,18	2.08
1949 et 1954	1,18	1,80	2.15
1943 et 1948	1,80	2,13	2.19
1937 et 1942	2,36	2,56	2.31

Outre la stabilité sur 1978-1984, le parfait raccordement des différentes cohortes sur le nombre réel d'enfants (tableau 13) permet de risquer une interprétation extrême des séries "nombre idéal" et "nombre réel" d'enfants (graphique No 1). Tout se passe comme si l'idéal de fécondité restait à peu près stable au long du cycle de vie, ou tout au moins connaissait des variations sans commune mesure avec celles de la descendance effective, à un niveau pas trop éloigné de celui de la descendance finale.

On peut donc affirmer que le nombre idéal d'enfants tel qu'il est déclaré dans l'enquête "Conditions de vie et aspirations des Français" n'est pas systématiquement lié à l'âge de l'enquêté (donc à sa situation dans le cycle de vie), et ni totalement sans rapport avec la descendance finale effective.

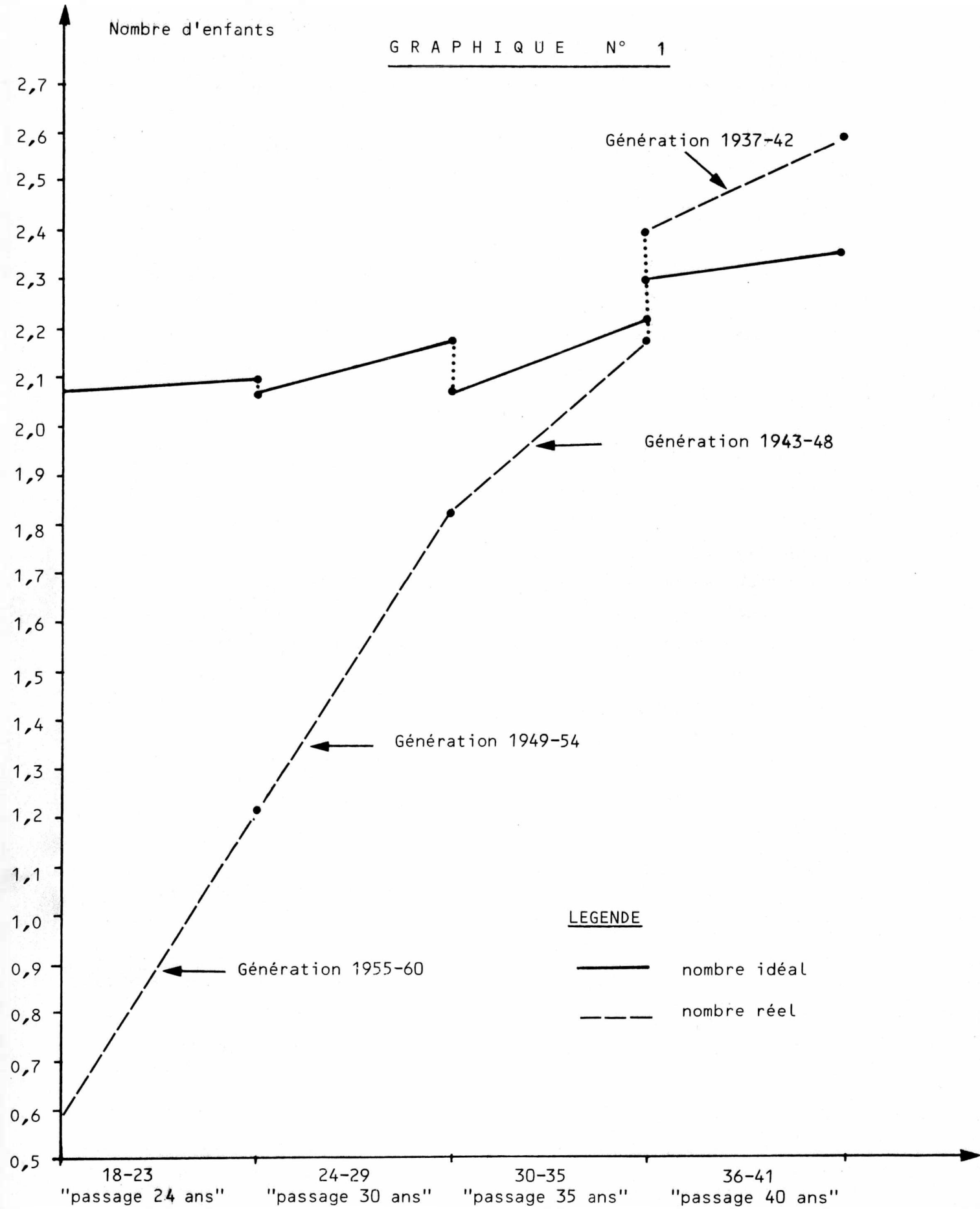
On utilisera le nombre idéal d'enfants comme un indicateur relatif du projet de fécondité pour situer celui-ci dans l'ensemble des attitudes et opinions devant les facteurs du mode de vie.

2. Le projet de fécondité et le mode vie

En considérant le mode de vie comme un ensemble de situations, de possessions, de comportements et d'attitudes liés à un individu, on s'interdit toute hypothèse a priori sur la place du projet de fécondité dans une liaison causale. Dès lors, il ne s'agit pas d'expliquer la

Nombre d'enfants

GRAPHIQUE N° 1



LEGENDE

- nombre idéal
- - - nombre réel

Population des enquêtés mariés ou concubins

descendance par un facteur (ou un choix de facteurs), ni de placer la fécondité en amont du mode de vie et d'en faire dériver le reste.

L'approche "multi-variée" proposée n'appréhende le phénomène "mode de vie" qu'en termes de concordances, de coïncidences et de rapprochements observés.

On analyse les opinions et les attitudes à l'égard de la famille et de la vie privée au moyen d'une analyse factorielle des correspondances multiples dans laquelle les variables d'opinions sont variables actives. Outre les déclarations sur le nombre idéal d'enfants, on retient les réponses aux questions suivantes :

- . Notez, de 1 à 7, l'importance du **travail** dans votre vie personnelle.
- . Notez, de 1 à 7, l'importance des **amis** dans votre vie personnelle.
- . Notez, de 1 à 7, l'importance de votre **parentèle** dans votre vie personnelle.
- . Le **mariage** est-il :
 - . un lien indissoluble,
 - . un lien qui peut être dissout en cas de problème grave,
 - . un lien qui peut être dissout sur simple accord des parties,
- . La famille est-elle le seul endroit où l'on se sent bien et détendu ?
 - . oui/non

3. Une structure d'opinion à trois dimensions.

On considère très souvent qu'une enquête d'opinions fournit des oppositions simples entre deux déclarations bien marquées : le contraste est alors fréquemment imputé au retard sur l'innovation de certaines populations. Dans ce cas, la situation se ramène à un centre, où se retrouve la très large majorité des individus en marche vers l'opinion "moderne", et deux pôles, respectivement celui des retardataires traditionalistes et celui des novateurs "branchés".

Une telle vision est particulièrement inadaptée pour face aux attitudes vis-à-vis de la famille. En effet, cette "marche vers l'opinion légitime" devrait se traduire par un déplacement constant du centre de gravité du nuage d'opinions vers le pôle qualifié de plus moderniste lors des premières analyses en 1978. Or, des travaux du CREDOC ont montré qu'entre 1978 et 1983, "non seulement la structure des opinions apparaît stable, mais aussi que le déplacement enregistré touche toutes les catégories de population. Il n'y a donc pas de rattrapage des positions moyennes ... mais plutôt diffusion des nouvelles attitudes à l'ensemble de la population et ceci à vitesse pratiquement constante".

En outre, il y a plusieurs façons d'être moderniste ou traditionaliste : les attitudes vis-à-vis de la famille forment un complexe de projets se déployant dans plusieurs directions.

L'espace des opinions sur la vie privée et la famille ne se réduit donc pas à un axe traditionaliste-moderniste, mais présente plutôt trois dimensions. Outre l'opposition entre un modèle traditionnel et un modèle d'avant-garde, figurée sur le premier axe de l'analyse, on trouve une opposition entre des individus modérés et extrémistes sur le second axe, enfin une opposition entre des individus plutôt isolés (plus exactement appartenant à un foyer plutôt isolé du reste de la société) et des individus immergés dans la vie sociale.

Sur le graphique No 2, l'axe 1 résulte manifestement d'une opposition traditionaliste/moderniste. L'axe 2 sépare les positions modérées des déclarations plus tranchées. Le plan ainsi constitué suggère un continuum d'opinions allant schématiquement des "modernistes convaincus" aux "traditionalistes également convaincus" en passant par des "neutres modérés".

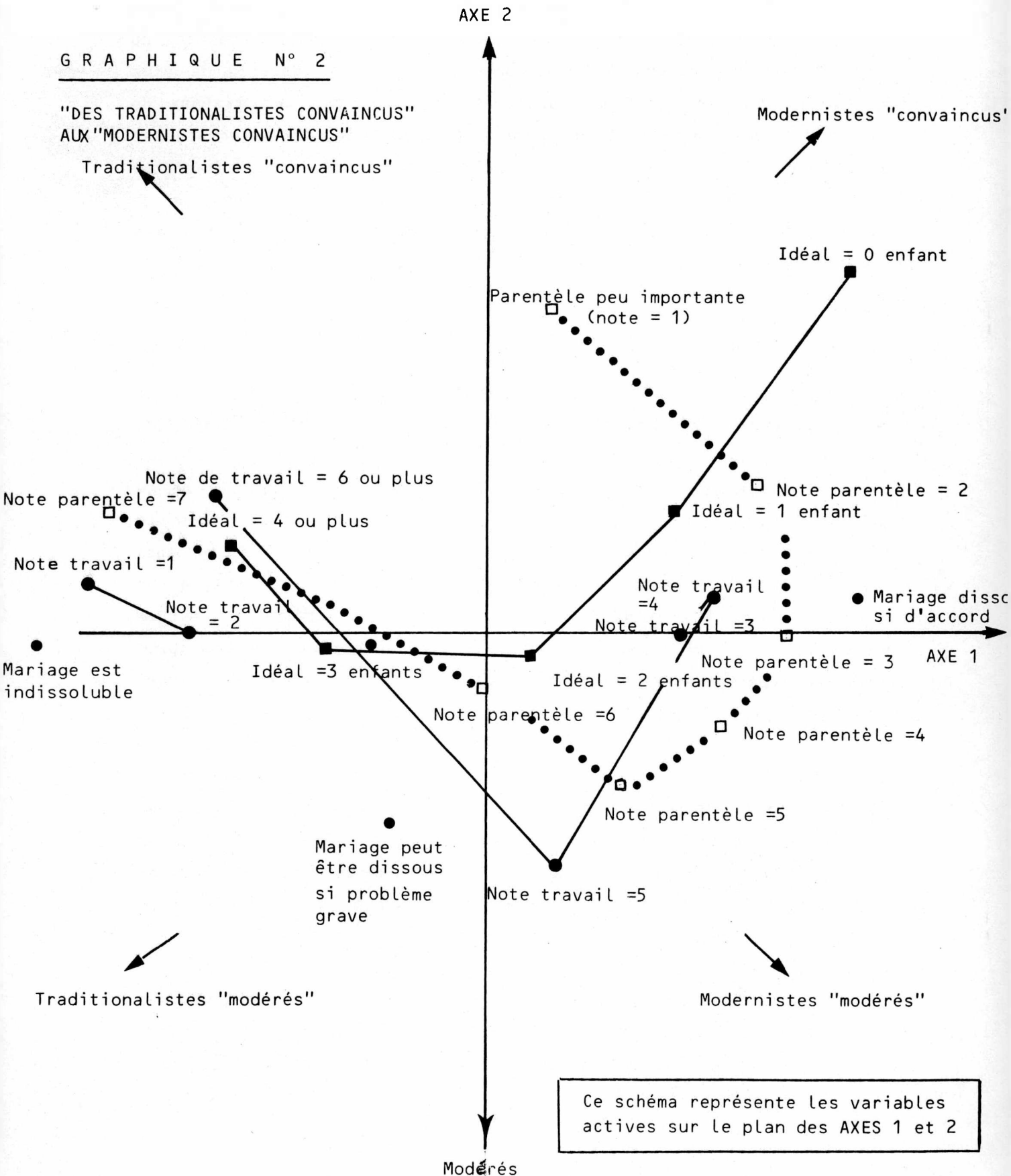
Les déclarations sur le nombre idéal d'enfants se répartissent régulièrement de 0 à 4 sur ce continuum. En outre, les traditionalistes seraient globalement moins affirmatifs que les modernistes : le côté

GRAPHIQUE N° 2

"DES TRADITIONALISTES CONVAINCUS"
AUX "MODERNISTES CONVAINCUS"

Traditionalistes "convaincus"

Modernistes "convaincus"



Ce schéma représente les variables actives sur le plan des AXES 1 et 2

gauche du continuum d'opinions se situe moins haut sur l'axe 2 que le côté droit.

Cependant, vis-à-vis du travail, les traditionalistes rassemblent les réponses extrêmes. Ces deux dernières observations s'expliquent assez bien par la structure socio-professionnelle sous-jacente : les ménagères et les personnes âgées ayant tendance à exprimer des opinions peu tranchées.

De même, la présence de nombreux retraités parmi ces traditionalistes est à l'origine de l'opinion "le travail occupe peu ou pas de place dans ma vie privée" (graphique No 3).

Le troisième axe oppose de manière claire des individus peu concernés par l'environnement social à ceux attribuant à la fois au travail, à la famille et aux amis une importance très forte. On avait donc une opposition entre des personnes "isolées" et des personnes très "intégrées".

Là encore, les opinions se déroulent selon un continuum en "U", des "isolés-convaincus" aux "intégrés-convaincus" en passant par des neutres-modérés" (graphique No 4). La structure socio-démographique sous-jacente indique que l'intégration croît avec le revenu et diminue fortement avec l'âge.

La répartition des professions-catégories sociales montre bien qu'intégration et conviction ne sont pas synonymes : les cadres supérieurs, plus intégrés que les ouvriers-employés, sont plus modérés qu'eux. On retrouve néanmoins l'ensemble "retraités-paysans-ménagères" nettement du côté de l'isolement (graphique No 5).

Même si aucun lien de causalité n'apparaît entre les différentes attitudes, des coïncidences ont été mises à jour entre modernisme des déclarations sur la famille, intégration sociale et capacité à exprimer des opinions extrêmes. De même, anomie-traditionalisme et opinions "refuges" se sont trouvées fréquemment associées.

GRAPHIQUE N° 3

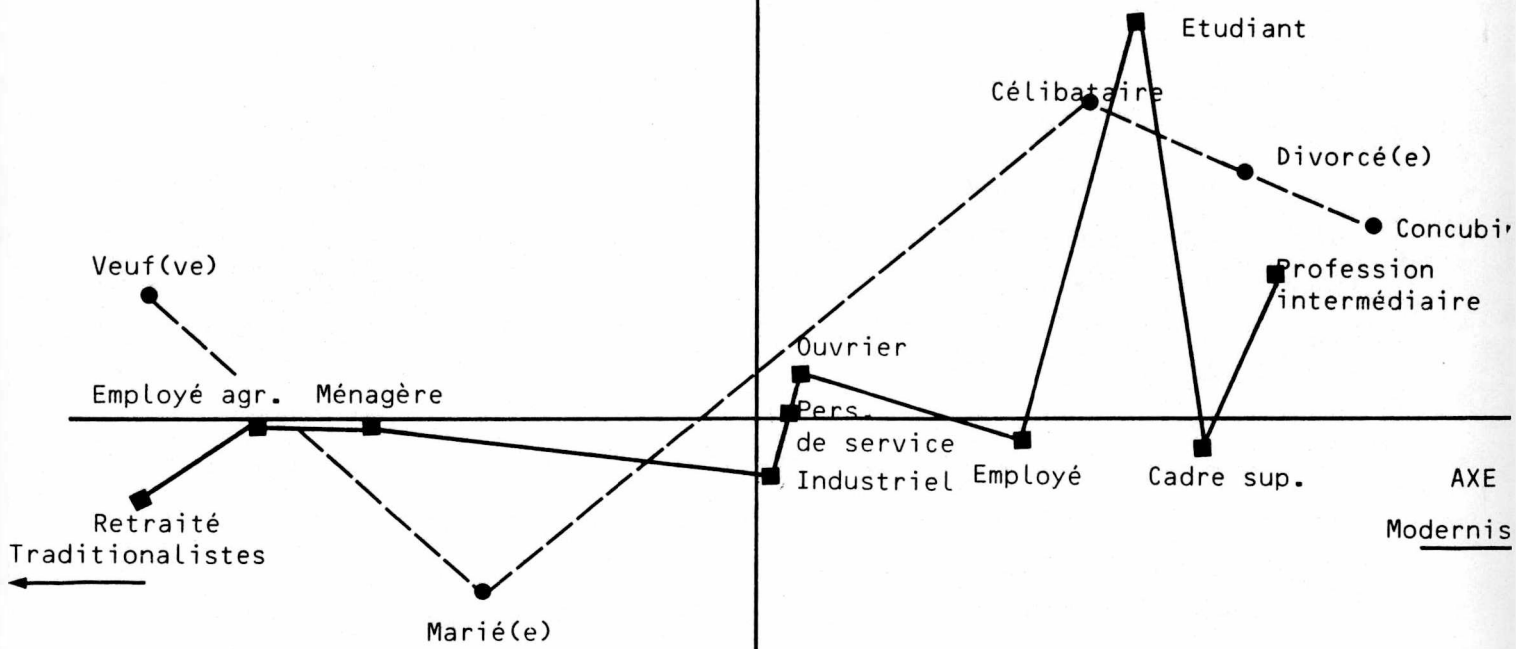
LE RÔLE DES C.S. DANS L'OPPOSITION TRADITIONALISTES/MODERNISTES

AXE 2

↑
Convaincus

Traditionalistes-convaincus

Modernistes-convaincus



AXE 1
Modernis

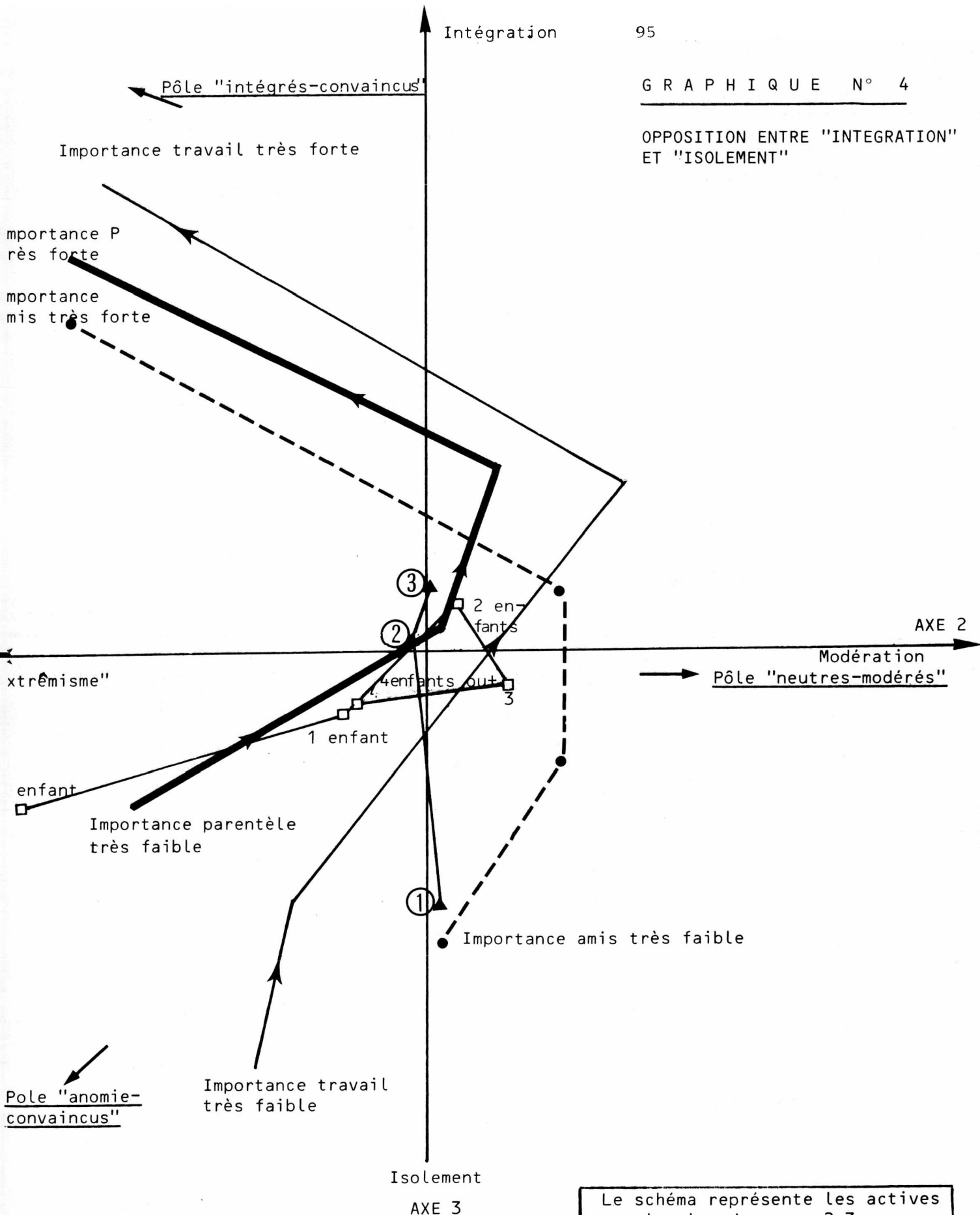
Le schéma représente les variables illustratives sur le plan des AXES 1-

↙
Pôle traditionaliste-modéré

↓
Modérés

↘
Modernistes-modérés

OPPOSITION ENTRE "INTEGRATION" ET "ISOLEMENT"

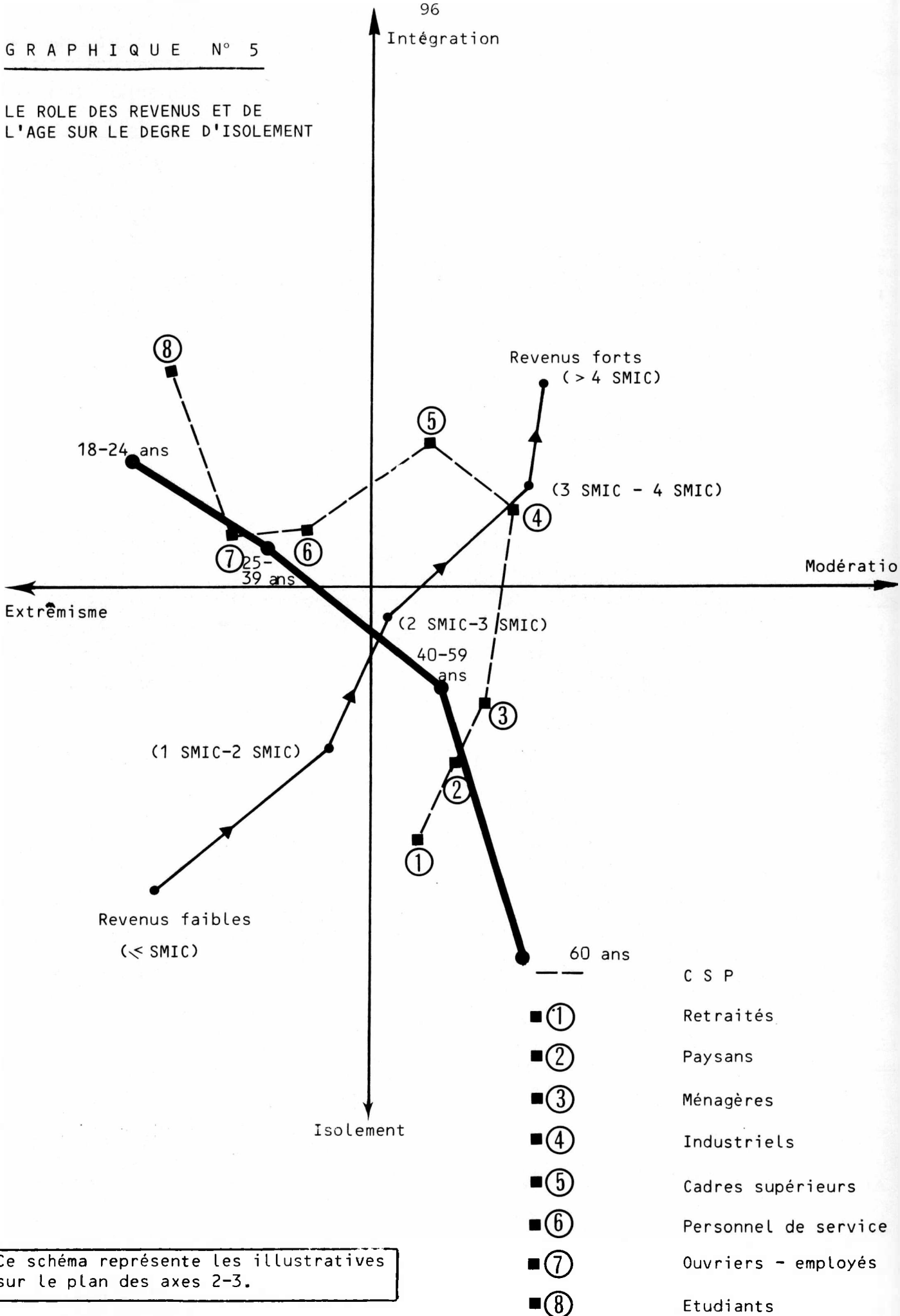


Le schéma représente les actives sur le plan des axes 2-3

- ▲ ① Travail du ménage incombe à la femme
- ▲ ② Travail du ménage incombe plutôt à la femme
- ▲ ③ Travail du ménage incombe aux deux conjoints
- Nombre idéal d'enfants

GRAPHIQUE N° 5

LE ROLE DES REVENUS ET DE L'AGE SUR LE DEGRE D'ISOLEMENT



Ce schéma représente les illustratives sur le plan des axes 2-3.

Ces rapprochements opèrent dans un "continuum" le long duquel se déploient régulièrement les déclarations modérées ou très influencées par l'anomie sociale.

III -LES FEMMES ...

Plusieurs thèmes, nouvellement abordés dans l'enquête d'automne 1986, concernent les femmes, et plus particulièrement les problèmes féminins face à la vie professionnelle.

1. Priorité à l'équilibre travail/famille

L'équilibre entre le travail et la famille représente une source de préoccupation importante lorsque l'on parle de la vie des femmes. Déjà observé à propos des possibilités d'aménagement du temps de travail et des difficultés rencontrées par les femmes actives, ce souci apparaît également lorsque l'on parle des actions à mener à l'égard des femmes, par l'intermédiaire notamment de la Délégation à la Condition Féminine.

C'est en effet *la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale* qui est le plus souvent citée par les Français (26%) comme domaine d'actions prioritaires. Vient ensuite le problème de *la formation professionnelle*, mentionné par 21% de la population, auquel se joint *la lutte contre le chômage* (18%). Parmi les autres domaines proposés, *l'éducation (l'école...)* devance *le choix des carrières professionnelles*; enfin, l'objectif de privilégier *la maternité et l'éducation des enfants* est nettement moins partagé : 9% seulement des personnes interrogées le situe comme première priorité.

Cependant, si l'on néglige l'ordre des réponses (deux réponses étaient possibles à cette question), la *maternité* devance alors le choix des carrières et l'éducation. Mais La hiérarchie des priorités reste la même pour les trois domaines les plus importants : l'équilibre

famille/travail, la formation professionnelle et la lutte contre le chômage (tableau 14).

Tableau 14
les actions prioritaires à l'égard des femmes

Automne 1986 - en % des 2000 personnes

! Vous savez peut-être qu'il existe une Délégation à la Condition Féminine qui mène des actions à l'égard des femmes; à votre avis, dans quels domaines, parmi les suivants, ces actions devraient-elles être prioritaires ? !		
	Réponse n° 1	Réponse n° 2
! L'éducation (école ...)	12,5	6,5
! La formation professionnelle	21,2	17,9
! La lutte contre le chômage	18,4	11,4
! Le choix des carrières professionnelles	10,2	14,5
! La conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale	25,6	30,2
! La maternité et l'éducation des enfants	8,7	19,3
! Autre, ne sait pas	3,4	0,2
! Ensemble	100,0	100,0
(effectifs)	(2000)	(1757)

Dans l'ensemble, les opinions des femmes ne se révèlent guère différentes de celles des hommes sur cette question. Ces derniers se montreraient peut-être un peu moins sensibles au problème du chômage féminin : 16%, contre 21% des femmes.

L'âge des répondants est un facteur de clivage plus net. C'est entre 25 et 50 ans que s'exprime le plus le désir d'une conciliation entre la vie de travail et la vie de famille, et plus particulièrement encore entre 30 et 39 ans (32% contre 26% en moyenne); c'est aussi bien évidemment la période au cours de laquelle la question se pose concrètement.

Les jeunes de moins de 25 ans privilégient plutôt la formation professionnelle qui représente pour eux le premier domaine dans l'échelle des actions à mener. Ils pensent également plus souvent que la

lutte contre le chômage fait partie des priorités, domaine auquel sont aussi attachés les enquêtés âgés de plus de 50 ans.

L'intérêt pour le choix des carrières professionnelles se manifeste aussi plus fréquemment chez les jeunes de moins de 25 ans et parmi les adultes entre 40 et 49 ans (tableau 15).

Tableau 15
Les priorités d'actions à l'égard des femmes
selon l'âge des enquêtés

Automne 1986 - en %					
Premier domaine cité / âge	<25 ans	25 à 39	40 à 49	50 ans	Moyenne
	ans	ans	ans	et plus	
Education (école...)	12,0	11,7	13,1	13,1	12,5
Formation professionnelle	23,3	21,7	22,1	19,5	21,2
Lutte contre le chômage	19,6	15,7	14,5	21,4	18,4
Choix des carrières professionnelles	13,9	8,5	12,9	9,6	10,2
Conciliation travail / famille	20,5	31,3	29,7	21,7	25,6
Maternité et éducation des enfants	8,7	9,3	(6,4)	9,0	8,7
Autre, ne sait pas	(2,0)	(1,8)	(1,3)	5,7	3,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(...) Les % entre parenthèses portent sur des effectifs faibles.

2. Législateur et employeur : les deux acteurs souhaités de la réduction des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes

Les Français attribuent d'abord à la législation le pouvoir de réduire les inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes : 6 individus sur 10 ont mentionné les lois soit en première soit en deuxième réponse (comme la précédente, cette question comportait deux réponses possibles). Mais la responsabilité de l'employeur dans cette affaire est tout aussi importante, citée par 54% des personnes interrogées. Le rôle des femmes elles-mêmes apparaît plus secondaire, reconnu surtout en deuxième réponse (27% et 16% en réponse n°1). Le

pouvoir de l'école, des syndicats ou de l'entourage familial se révèle aux yeux des Français beaucoup plus limité (tableau 16).

Tableau 16

Qui peut donner aux femmes les mêmes possibilités professionnelles qu'aux hommes ?

Automne 1986 - en %

Il existe des inégalités professionnelles entre les hommes et les femmes (par exemple, accès à certaines professions, avancement,...); à votre avis, qui, dans la liste suivante peut faire le plus pour donner aux femmes les mêmes possibilités qu'aux hommes ?			
	Réponse n°1	Réponse n°2	modalité citée en (1) ou (2)
L'employeur	35,0	21,7	54,2
L'école	4,0	4,9	8,7
Les lois	36,3	26,6	60,1
Les femmes elles-mêmes	16,0	27,0	41,1
Les syndicats	3,7	13,3	15,5
L'entourage familial	3,1	6,0	8,2
Autre, ne sait pas	1,9	0,5	2,2
Ensemble	100,0	100,0	-
(effectifs)	(2000)	(1795)	

Là encore, les avis féminins ne se distinguent pas très nettement des points de vue masculins; les hommes auraient une petite tendance à privilégier le pouvoir de l'employeur et des femmes elles-mêmes, celles-ci attribuant un peu plus de responsabilité à la législation.

En revanche, le fait d'exercer ou non une activité professionnelle nuance les opinions en ce domaine. Les actifs, plus directement concernés par le problème, donnent plus de responsabilité à l'employeur ainsi qu'aux femmes, alors que les personnes qui ne travaillent pas pensent davantage aux lois comme facteur de réduction des inégalités (tableau 17).

Le rôle des employeurs est aussi plus souvent mentionné par les personnes qui estiment prioritaires pour les femmes des actions en

faveur de la formation professionnelle et de la lutte contre le chômage (40% et 39% contre 35% en moyenne). L'orientation législative s'associe davantage à la priorité accordée à l'équilibre travail/famille et la responsabilité féminine, au choix des carrières professionnelles (22% contre 16%).

Tableau 17
Actifs/inactifs : des opinions nuancées

Automne 1986 - en %

Réponse n° 1	Actifs	Inactifs	Moyenne
L'employeur	37,7	32,2	35,0
L'école	4,0	4,0	4,0
Les lois	33,6	39,3	36,3
Les femmes elles-mêmes	18,0	13,8	16,0
Les syndicats	3,2	4,3	3,7
L'entourage familial	2,8	3,4	3,1
Autre, ne sait pas	0,7	3,0	1,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0

3. La mixité des emplois

Cet aspect concernait une partie seulement de l'échantillon : les actifs mariés ou vivant maritalement ayant un conjoint actif également, soit 46,5% de la population active enquêtée, et 68% des actifs mariés. Lorsqu'un seul membre du couple travaille, il s'agit essentiellement du mari : 14% des épouses actives ont un conjoint qui ne travaille pas, 42% des maris actifs ont une épouse (ou une compagne) sans activité professionnelle (tableau 18).

Tableau 18
Composition de la population active

En %

Sexe et statut matrimonial	Célibat,	Marié	Concubin,	Séparé	Veuf	Ensemble
Hommes	23,2	63,3	9,7	3,3	(0,5)	100,0
Femmes	21,9	53,1	9,2	12,4	(3,4)	100,0
Ensemble (effectifs)	22,7	59,4	9,5	6,8	(1,6)	100,0 (1036)
Actifs mariés (vie maritale)	Avec conjoint actif		Sans conjoint actif		Ensemble	
Hommes	57,9		42,1		100,0	
Femmes	86,4		13,6		100,0	
Ensemble (effectifs)	67,7		32,3		100,0 (712)	

() Effectifs faibles

L'exercice mutuel des métiers au sein du couple apparaît possible pour environ la moitié des actifs mariés; la réciprocité se fait plus fréquemment dans le sens homme - femme qu'inversement, état de fait également reconnu par l'opinion féminine elle-même; en effet, 6 hommes sur 10 déclarent pouvoir exercer le métier de leur épouse, alors que 6 femmes sur 10 ne pourraient exercer celui de leur mari, 58% des actives mariées pensent que leur conjoint pourrait exercer leur propre métier, 55% des hommes déclarent que cela serait impossible pour leur femme (tableau 19).

Tableau 19
L'opinion féminine conforte celle des hommes

Automne 1986 - en % de la population active mariée (ou vivant maritalement)

	Pourriez-vous exercer le métier de votre conjoint ?			Votre conjoint pourrait-il exercer votre métier ?		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Oui	60,9	40,2	51,8	45,1	57,6	50,6
Non	39,1	59,8	48,2	54,9	42,4	49,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(effectifs)	(268)	(211)	(479)	(271)	(212)	(482)

Pourquoi ne pas pouvoir exercer le métier de son conjoint ? Le problème de la qualification (formation, compétence) est la principale raison avancée dans ce cas (51%), par les hommes (54%) comme par les femmes (49%). Parmi les autres motifs évoqués, certes beaucoup plus faiblement, l'absence d'intérêt (11% des réponses) semblerait plutôt correspondre à une opinion masculine, alors que le problème des conditions de travail : pénibilité, horaires particuliers, métier trop dur pour une femme..., (10% en moyenne), serait une explication plutôt féminine.

Pourquoi votre conjoint ne pourrait-il exercer votre métier ? les réponses données confirment totalement les précédentes. Le problème de la qualification reste le premier cité, autant par les hommes que par les femmes; en outre, les hommes ont conscience que les conditions de travail représentent pour leur épouse un facteur d'impossibilité d'exercer leur métier (motif mentionné par 30% des hommes contre 20% en moyenne), les femmes reconnaissent que leur métier ne plairait pas à leur mari (34% contre 18% en moyenne)- (tableau 20)

Tableau 20
La qualification, principale raison de non mixité
des emplois

	Automne 1986 - en %					
	Pourquoi ne pourriez-vous exercer le métier de votre conjoint ?			Pourquoi votre conjoint ne pourrait-il exercer votre métier ?		
	Hommes	Femmes	Moyenne	Hommes	Femmes	Moyenne
Pas qualifié	54,4	48,8	51,3	37,3	35,6	36,7
Cond. de travail	8,2	12,2	10,4	30,4	3,5	20,3
Ne me plaît pas	12,6	10,1	11,2	7,7	33,8	17,5
Métier + féminin	6,3	-	2,9	-	23,2	8,7
Métier + masculin	-	10,0	5,5	17,7	-	11,0
Autres réponses	1,8	0,6	1,1	4,3	1,8	3,4
Non réponse	16,7	18,3	17,6	2,6	2,1	2,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
(effectifs)	(104)	(128)	(232)	(149)	(90)	(238)

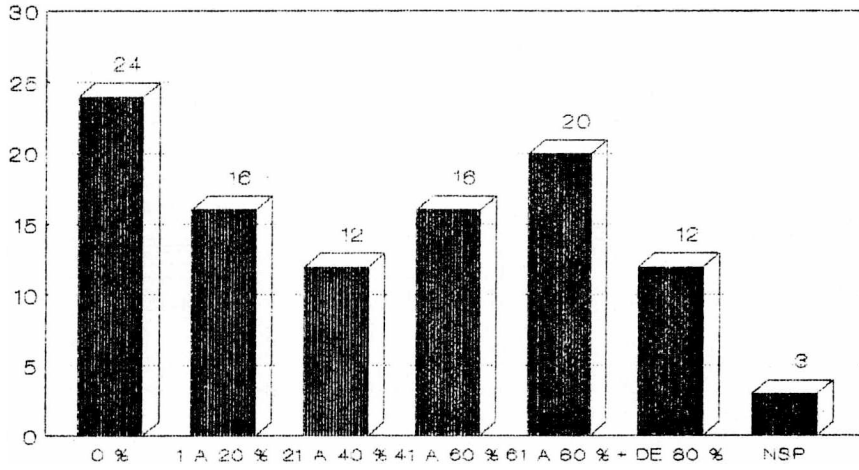
4. Les femmes dans l'entourage professionnel

La présence féminine dans l'entourage professionnel direct telle qu'elle apparaît, au travers des déclarations des actifs enquêtés (38% en moyenne), s'échelonne de 0%, pour 24% des actifs, à plus de 80%, pour 11% d'entre eux (Graphiques 6 et 7). Elle semble tout à fait bien vécue par la plupart des actifs, aussi bien par les hommes que par les femmes elles-mêmes : 80% des premiers et 79% des secondes estiment *normale* la proportion de femmes qui existe dans le cadre de leur travail. Lorsqu'elle est jugée *insuffisante* (par 10% des actifs), elle l'est par des hommes (14%) et quand elle est perçue *trop forte* (10% également), c'est selon les femmes elles-mêmes (16%); c'est aussi parmi les salariés de l'état ou des collectivités locales qu'un entourage trop féminin est le plus fortement ressenti (22%), reflet d'un statut particulièrement "féminisé".

En effet, ces appréciations se nuancent quelque peu selon le taux de féminisation : en-deçà du seuil de 20%, la présence féminine est jugée plus fréquemment insuffisante et au-delà de 50%, elle est perçue trop forte. La représentation normale se situe plutôt entre 41% et 50%, c'est-à-dire lorsqu'il y a équilibre dans la répartition des deux sexes.

Graphique 6

**Présence féminine
dans l'entourage professionnel
Population active (automne 1986)**



Graphique 7

**Présence féminine
dans l'entourage professionnel
Population active (automne 1986)**

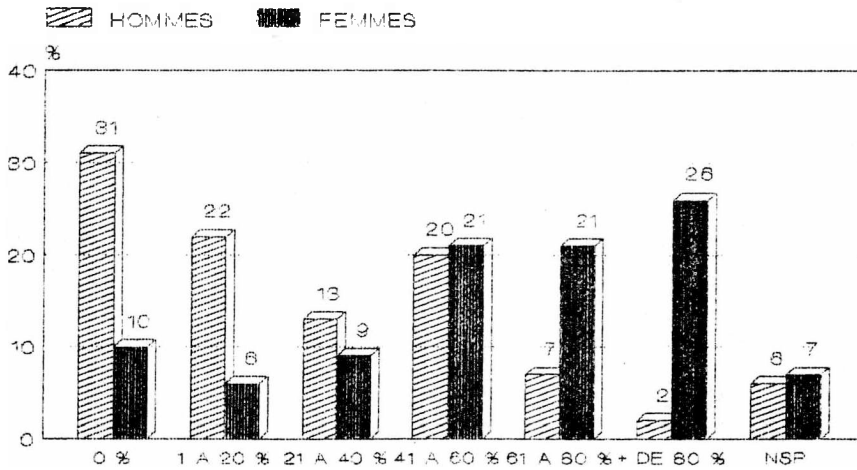


Tableau 21

La perception de la présence féminine selon le taux de féminisation

Population active - automne 1986

Opinion selon le % de femmes	Insuffisante	Normale	Trop forte	Ensemble
0%	31,2	25,8	-	23,8
1% à 20%	43,3	14,0	ns	16,3
21% à 40%	16,5	12,3	ns	12,1
41% à 50%	ns	18,6	ns	15,5
51% à 80%	ns	15,8	51,7	18,0
Plus de 80%	ns	10,1	32,1	11,4
Ne sait pas	ns	3,4	-	3,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	(103)	(792)	(99)	(994)
%	10,3	79,7	10,0	100,0

ns = non significatif

C'est précisément le *manque d'équilibre* qui constitue l'une des principales raisons évoquées spontanément par les hommes et les femmes, lorsque le taux de féminisation est perçu soit trop fort, soit pas assez. Dans ce dernier cas, deux autres explications apparaissent également plus souvent avancées : l'ambiance (*l'ambiance est plus agréable avec les femmes*) et le droit à l'égalité (*l'égalité homme/femme doit être une réalité dans tous les secteurs d'activité, droit égal pour tous au travail, pas de discrimination*).

L'opinion largement majoritaire, c'est-à-dire la perception d'une situation normale (8 actifs sur 10), se justifie le plus souvent de plusieurs manières : soit par simple constat (*c'est une proportion normale, c'est tout*); soit par souci d'équilibre (*bon équilibre hommes/femmes*); soit par des motifs directement liés aux conditions de travail :

- *C'est lié aux conditions de travail, travail pénible, travail posté, travail de nuit, travail aux intempéries...*
- *C'est un métier d'homme (métiers du bâtiment, armée, police, agriculture... dans lesquels il y a très peu de femmes)*
- *C'est lié au type de travail, certains postes sont traditionnellement tenus par des femmes, métiers plutôt féminins (secrétariat, vente...)*

- C'est lié à la taille de l'entreprise : entreprise familiale, travail en couple, travailleur indépendant...

Ces raisons attenantes à la spécificité de certains métiers expliquent notamment qu'une partie des actifs trouvent normale l'absence de femmes dans leur entourage professionnel (cf. Tableau 21).

Finalement, ces résultats tendent à montrer que la féminisation au sein du travail, telle qu'elle est perçue par les actifs de l'enquête, ne pose pas véritablement de problème; certains secteurs ou certains métiers, plus masculins ou plus féminins, impliquent des taux élevés de féminisation ou au contraire des taux faibles, voire une absence totale de femmes et ne permettent certes pas d'atteindre l'équilibre parfois souhaité, mais hommes et femmes concernés ont alors conscience d'un état de fait qu'ils semblent reconnaître sans critique amère.

Chapitre 3

LE CHOMAGE

Chapitre 3

LE CHOMAGE

I - UNE CROISSANCE ATTENDUE DU CHOMAGE ⁽¹⁾

Les Français continuent de penser que le nombre de chômeurs va *augmenter pendant plusieurs années*; ils sont d'ailleurs un peu plus nombreux qu'en 1985 à s'attendre à une dégradation du marché de l'emploi (73% contre 70%). Le retour à une stabilisation, qui semblait traduire l'an dernier la marque d'un certain optimisme, partagé par 26% des Français contre 15% en 1984, apparaît un peu moins souvent perçu cette année (23%). Enfin, l'espoir d'une réduction du chômage dans un avenir proche reste bien faible (3% comme en 1985). S'il y a donc un léger accroissement du pessimisme en 1986, celui-ci n'atteint cependant pas le niveau de l'année 1984 où 83% des Français estimaient que le chômage allait s'accroître (Tableau 1).

Tableau 1
Evolution du chômage

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il...?			
	1984	1985	1986
Augmenter pendant plusieurs années	82,8	70,4	73,0
Se stabiliser dans un avenir proche	14,9	25,8	22,7
Diminuer dans un avenir proche	1,2	2,7	3,0
Ne sait pas	1,1	1,1	1,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0

⁽¹⁾ Seuls les principaux résultats sont présentés dans ce chapitre. Un rapport spécifique sur les opinions et attitudes des Français à l'égard des problèmes du chômage, de son financement et de son indemnisation sera remis au Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi.

Les jeunes de moins de 25 ans se montrent plus soucieux à cet égard : 79% des hommes et 77% des femmes s'attendent à une augmentation du chômage; Les hommes âgés de 25 à 39 ans sont également plus pessimistes (79%). Ce sont aussi les ouvriers qui penchent le plus pour une dégradation de la situation (81%), les membres des professions libérales et les cadres ayant un plus grand espoir de stabilisation (28% contre 23% en moyenne).

Toutefois, l'inquiétude (pour soi ou pour des proches) face à l'éventualité du chômage n'évolue pas. Alors que les années 1983-1984 laissaient apparaître une poussée de l'inquiétude (plus de 40% de fortement inquiets), ces deux dernières années semblent plutôt correspondre à une stabilisation selon des niveaux proches de ceux observés avant 1983 (37% de fortement inquiets en 1986, contre 35,5% en 1985; 22% de *pas du tout inquiets* contre 20% l'année dernière).

A quoi est due l'importance du chômage actuel ? Les opinions n'ont pas changé en un an. Une proportion relativement importante de Français (26,5% en 1986, 27% en 1985) estime toujours qu'elle est une conséquence de la modernisation de la société et des progrès technologiques actuels (*la robotisation, les nouvelles machines qui remplacent les hommes, l'informatique, le progrès technique*). 12% l'expliquent par *la crise économique* (14% en 1985), d'autres tout simplement par *la fermeture des usines, les licenciements, l'insuffisance des emplois* (11%). Les autres types de réponses concernent une partie beaucoup moins importante de la population : 6,5% des Français pensent que la situation de chômage actuelle est due *aux trop lourdes charges qui pèsent sur les entreprises (difficultés à embaucher)*, un nombre sensiblement égal de personnes accuse *le trop grand nombre d'étrangers* ou *la politique du gouvernement (incurie, mauvaise gestion)*. 3 à 4% citent *le retard pris dans la modernisation des entreprises (restructuration des entreprises qui ne sont plus compétitives)*, ou bien *la formation professionnelle inadaptée ou insuffisante* ou encore *la concurrence étrangère et la mentalité des Français*.

II - L'INDEMNISATION DU CHOMAGE

22% des Français pensent encore que tous les chômeurs perçoivent des indemnités (ils étaient 24% en 1985 et 20% en 1984). Ce manque d'information émane plus souvent des femmes (25%), des personnes peu ou pas diplômées, le pourcentage décroissant régulièrement de 27% pour les "sans diplôme" à 13% pour les diplômés du supérieur. Les catégories de population qui ne sont pas ou plus directement concernées par le problème du chômage sont également moins bien informées : les personnes âgées (35% des 65 ans et plus), les retraités (33%), les personnes n'ayant jamais travaillé (26%). 8 actifs "à temps plein" sur 10 ont au contraire conscience que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés.

Mais cette conscience ne s'accompagne pas pour autant d'une connaissance plus approfondie. En effet, les estimations fournies par les enquêtés de la part de chômeurs non indemnisés traduisent une mauvaise information de l'opinion en général. 32% des Français ne sont pas en mesure de citer un pourcentage, même approximatif; alors que l'UNEDIC en compte 40%, 3 Français sur 10 donnent une estimation inférieure à 30% et 3%, entre 51 et 80%. 13% seulement de nos concitoyens ont une idée un peu plus précise, situant ce pourcentage entre 31% et 50%; les estimations les plus voisines de la réalité demeurent donc dans une fourchette relativement large.

L'idée d'une indemnisation identique pour tous les chômeurs, qui recueillait 50% des suffrages en 1984, ne semble plus aussi largement partagée depuis : 47% en 1985, 46% en 1986. Les Français opposés à ce système égalitaire d'indemnisation (54%) préconisent toujours, en majorité, une *modulation en fonction des ressources globales du foyer*, mais ils sont un peu moins nombreux cette année (63%) qu'en 1985 et 1984 (66%). Proposer un calcul *en fonction du montant du salaire* semble au contraire un peu plus fréquent (21% contre 18% il y a un an et 19%, deux ans). Enfin, indemniser les chômeurs *en fonction du nombre d'années d'activité* reste l'avis de 16% de nos concitoyens (Tableau 2).

Tableau 2

L'indemnisation du chômage : une modulation selon les ressources du foyer

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Selon vous, le montant et la durée des indemnités de chômage doivent-ils être identiques pour tout le monde ?	1984	1985	1986
Oui	50,2	46,6	46,0
Non	49,8	53,4	54,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Ces indemnités doivent-elles être ?	en % des réponses "non"		
Calculées en fonction du nombre d'années d'activité	14,5	16,0	16,1
Calculées en fonction du montant du salaire	19,4	17,8	21,0
Modulées selon les ressources globales du foyer	66,1	66,2	62,9
Ensemble (effectifs)	100,0 (995)	100,0 (1059)	100,0 (1078)

L'opposition à un système d'indemnisation identique croît régulièrement avec le niveau de diplôme (de 48% pour les Français qui n'en possèdent aucun à 68% pour les diplômés du supérieur) et avec le degré d'urbanisation (de 46% dans les communes rurales à 71% pour Paris et son agglomération). Les défenseurs d'une répartition égalitaire sont, là encore, le plus souvent ceux qui sont le moins touchés par ces problèmes : les personnes âgées (54% des 65 ans et plus contre 46% en moyenne), les retraités (52%); parmi les actifs, ce sont les ouvriers qui se montrent le plus favorables à un tel système (49%) et les cadres et membres des professions libérales, le moins (35%).

III - LE FINANCEMENT DU CHOMAGE

Si 40% des Français estiment, comme l'année dernière, que l'équilibre des comptes d'indemnisation du chômage doit passer par *une augmentation des cotisations ou des impôts*, une majorité (53% contre 50% en 1985) pense le contraire; pour elle, seule *une réduction des dépenses* peut permettre d'atteindre cet objectif (Tableau 3).

La prise de position en faveur d'un accroissement des recettes continue de traduire un esprit de solidarité envers les plus démunis :

83% (82% en 1985) des partisans de cette solution déclarent qu'elle doit servir à *donner un minimum aux chômeurs qui n'ont pas de ressources*. Les autres partages des recettes supplémentaires proposés recueillent peu d'adhésion : 11% (10,5% en 1985) optent pour *une augmentation du montant des allocations*, 6% (7,5% l'an dernier) pour *un allongement de la durée des versements*.

Comment réduire les dépenses occasionnées par le chômage ? Parmi les personnes partageant cet avis, 40% pensent qu'il faut *diminuer la durée des versements* (39% en 1985), 24% (comme l'année dernière), *diminuer le montant des allocations*. La troisième solution, *diminuer le nombre de bénéficiaires*, qui était préconisée en 1985 par 37% des partisans de la réduction des dépenses, semble en 1986 faire l'objet d'une certaine hésitation, mentionnée par 32%, 5% ayant déclaré *ne pas savoir comment aboutir à ce but* (Tableau 3).

Tableau 3

**Le financement du chômage : les Français penchent
pour une réduction des dépenses**

	1985	1986
Dans la situation actuelle, pour faire face aux charges financières du chômage, quelle est la solution qui vous semble préférable ?	en % des 2000 personnes	
Augmenter les cotisations ou les impôts	40,9	39,7
Diminuer les dépenses occasionnées par le chômage	49,8	52,9
Ne sait pas	9,3	7,4
Ensemble	100,0	100,0
Dans quel but essentiellement ?	en % des partisans d'une augmentation des recettes	
Augmenter le montant des allocations	7,5	5,9
Allonger la durée des versements	10,5	11,2
Donner un minimum aux chômeurs sans ressources	82,0	82,9
Ensemble (effectifs)	100,0 (816)	100,0 (795)
Sous quelle forme principalement ?	en % des partisans d'une réduction des dépenses	
Diminuer le nombre de bénéficiaires	37,1	31,8
Diminuer le montant des allocations	23,7	23,6
Diminuer la durée des versements	39,2	40,0
Ne sait pas	-	4,6
Ensemble (effectifs)	100,0 (983)	100,0 (1058)

C'est à Paris et dans l'agglomération parisienne que les partisans d'une augmentation des recettes sont les plus nombreux (51% contre 40% en moyenne), et parmi les Français les plus instruits (52% des diplômés de l'université ou d'une grande école). Les hommes et plus particulièrement ceux de moins de 40 ans partagent également plus souvent cet avis (48%). C'est parmi les employés que la réduction des dépenses rencontre le plus de défenseurs (6 employés sur 10).

IV - LA SOLIDARITE S'EXPRIME A L'EGARD DES PAUVRES

Pour qui dépense-t-on le plus et pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils insuffisants ? Ces deux questions permettent, au-delà des réalités économiques et sociales, de mesurer quelles sont les catégories perçues par les Français comme "les plus assistées" et celles en faveur desquelles ils voudraient renforcer la solidarité. Dans quelle catégorie se situent les chômeurs ?

Ce sont les immigrés qui, pour 30% des personnes interrogées (28% en 1985), bénéficient le plus des mécanismes de redistribution. Les trois autres catégories citées ensuite sont les chômeurs (21% comme l'année dernière), les malades et les handicapés (20,6%), puis les retraités, les personnes âgées (16%). Les Français sont cette année moins nombreux à mentionner les handicapés (- 4,7 points) et plus nombreux à citer les retraités (+ 4 points); il est vrai que le problème de la retraite et de son financement a fait l'objet d'une large couverture médiatique. Les familles et les jeunes restent faiblement cités, les pauvres sont toujours les oubliés de la redistribution (0,8%).

A l'inverse, c'est précisément à l'égard des pauvres que les efforts de la collectivité nationale sont jugés les plus insuffisants, par 35% des Français. 19% citent les jeunes, 15% les personnes âgées,

13% les handicapés et les malades, 10% les chômeurs, et 6% les familles. Ces opinions sont stables d'une année à l'autre (Tableau 4).

Les chômeurs n'apparaissent donc pas directement les plus à plaindre. Pourtant les Français voudraient aider davantage les pauvres, qui sont souvent des personnes touchées par le chômage. Ainsi, l'effort de solidarité prend un sens vis-à-vis des chômeurs, lorsque leur situation financière ou matérielle le justifie.

Tableau 4
La solidarité

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

En France, comme dans de nombreux pays étrangers, en cas de maladie, de chômage, pour les personnes âgées, les familles... des prestations sont distribuées.
A votre avis, pour quelle catégorie dépense-t-on le plus ?
A votre avis, pour quelle catégorie les efforts de la collectivité sont-ils les plus insuffisants ?

	" le plus "		les plus insuffisants	
	1985	1986	1985	1986
Les jeunes	3,5	3,3	18,4	18,8
Les immigrés	27,7	29,9	1,5	1,8
Les chômeurs	21,1	21,0	10,8	9,9
Les malades, les handicapés	25,3	20,6	10,6	12,6
Les pauvres	0,8	0,8	34,8	34,6
Les retraités, les personnes âgées	12,0	16,0	14,9	14,6
Les familles	5,3	5,0	7,0	6,0
Autre, ne sait pas	4,3	3,4	2,0	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

V - LA FAMILLE : PRINCIPAL RECOURS EN CAS DE CHOMAGE PROLONGÉ

En cas de difficultés financières par suite d'un chômage prolongé, 42% des Français (pourcentage relativement stable depuis 1982) s'adresseraient en premier lieu à des parents pour tenter de résoudre leurs problèmes. Le recours aux aides institutionnelles (bureau d'aide sociale, assistants sociaux) qui s'était accru en 1984 et 1985 perd

cette année quelques points (34% contre 37,5% l'année dernière et 36% il y a deux ans). Les organismes d'entraide (7% en 1986), les amis (7%), demeurent cités dans les mêmes proportions depuis 1981; enfin, le recours auprès d'un syndicat ou d'une association professionnelle semble de moins en moins souvent envisagé (de 8% en 1981 à 5% en 1986). (Tableau 5).

Les jeunes de moins de 25 ans utiliseraient plus souvent le réseau familial (48% contre 42% en moyenne), les jeunes femmes plus encore que les jeunes hommes (51% et 45%). Après 50 ans, le recours aux aides sociales est plus fréquent (39% contre 34% en moyenne). Solliciter les parents et les amis est également un comportement plus parisien : 51% (contre 42% en moyenne) des habitants de Paris et de son agglomération s'adresseraient à des parents, 16% (contre 7%) à des amis.

Tableau 5

A qui s'adresser en cas de chômage prolongé ?

En % des 2000 personnes interrogées chaque année

Si vous et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ? Vous adresseriez-vous :*						
	1981	1982	1983	1984	1985	1986
A des parents	37,6	41,3	41,9	40,3	39,8	41,9
A des amis	6,1	6,5	7,7	5,9	7,0	7,2
A un syndicat, l'assoc. professionnelle	8,4	6,6	6,1	6,3	5,5	5,1
Au bureau d'aide sociale	21,6	20,0	18,4	24,1	22,9	21,1
Aux assistants sociaux	10,6	10,1	11,5	12,0	14,6	13,2
A un organisme d'entraide	5,1	6,9	7,1	6,2	6,5	7,2
Autre	6,5	4,2	4,3	3,5	1,8	2,0
NSP, à personne, non concerné	3,1	4,4	3,0	1,7	1,9	2,4
Plusieurs réponses	1,0	-	-	-	-	-
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* La série existe de 1978 à 1986. Les trois premières années, les modalités "parents" et "amis" étaient regroupées.

VI - QUE PENSENT LES CHOMEURS ?*

Les personnes actuellement au chômage ont une vision plus pessimiste de l'évolution du chômage : 84% (contre 73% en moyenne) pensent qu'il va augmenter pendant plusieurs années, les trois quarts (contre 37%) se déclarent très inquiètes face à ce risque pour des proches. Elles attribuent aussi un peu plus souvent à *la politique gouvernementale* la responsabilité de l'importance du chômage (10% contre 6%), *la fermeture des usines, les licenciements ou l'insuffisance des emplois* étant une autre cause mentionnée par 15% d'entre elles (11% en moyenne).

Directement concernés, les Français privés d'emploi savent que tous les chômeurs ne sont pas indemnisés (92% contre 78% en moyenne). Une majorité d'entre eux (58% contre 54%) ne se montre pas pour autant favorable à un système d'indemnisation égalitaire, pensant que les indemnités doivent être modulées selon les ressources globales du foyer (72% contre 63%). En outre, pour eux, le financement du chômage doit plutôt passer par une augmentation des cotisations ou des impôts (45% contre 40% en moyenne).

Les chômeurs ne se sentent pas non plus les premiers bénéficiaires des mécanismes de redistribution; ils pensent, plus fortement encore que la moyenne des Français, que ce sont essentiellement *les immigrés* (38% contre 30%), et dans une moindre mesure *les malades et les personnes handicapées* (23% contre 21%). De ce fait, ils estiment que les efforts de solidarité nationale devraient plutôt se porter sur leur catégorie (19% contre 10% en moyenne), se dissociant d'ailleurs de celle des pauvres, pour lesquels ils se montrent tout aussi solidaires que l'ensemble des Français (34% et 35%).

* A l'automne 1986, l'échantillon comportait 124 personnes au chômage, soit 6,2% de l'ensemble des enquêtés.

Enfin, en cas de difficultés par suite d'un chômage de longue durée, ils se tourneraient plus volontiers vers les aides institutionnelles (40% s'adresseraient à l'aide sociale ou aux assistants sociaux contre 34% en moyenne) que vers la famille (34% contre 42%). Ainsi, vivre "le chômage" et être confronté directement aux problèmes qu'il engendre renforce certaines positions ou fait adopter d'autres points de vue que ceux exprimés par des catégories non concernées (Tableau 6).

Tableau 6
Les opinions des chômeurs sur les problèmes du chômage

Automne 1986 - en %		
	Chômeurs	Ensemble Français
Evolution du chômage :		
Augmenter	84,1	73,0
Se stabiliser	(12,7)	22,7
Diminuer	ns	3,0
Ne sait pas	ns	1,3
Ensemble	100,0	100,0
	Chômeurs	Ensemble Français
Les chômeurs sont-ils tous indemnisés ?		
Oui	(8,3)	21,8
Non	91,7	78,2
Ensemble	100,0	100,0
Indemnisation doit-elle être la même pour tous ?		
Oui	42,0	46,0
Non	58,0	54,0
Ensemble	100,0	100,0
Mode de calcul ?		
Selon les années d'activité	(11,5)	16,1
Selon le montant du salaire	(16,4)	21,0
Selon les ressources globales du foyer	72,0	62,9
Ensemble	100,0	100,0
Comment financer le chômage ?		
Augmenter les cotisations ou les impôts	44,8	39,7
Diminuer les dépenses	45,6	52,9
Ne sait pas	(9,6)	7,4

Pour qui dépense-t-on le plus et pour qui les efforts de la collectivité sont-ils insuffisants?				
	le plus de dépenses		le plus insuffisant	
	chômeurs	ens. Pop.	chômeurs	ens. Pop.
Les jeunes	(4,7)	3,3	19,6	18,8
Les immigrés	38,2	29,9	(2,4)	1,8
Les chômeurs	(15,7)	21,0	19,3	9,9
Les malades, les handicapés	22,8	20,6	(7,1)	12,6
Les pauvres	0,0	(0,8)	34,1	34,6
Les retraités, pers. âgées	(12,2)	16,0	(9,8)	14,6
Les familles	(2,9)	5,0	(6,9)	6,0
Autre, ne sait pas	(3,5)	3,4	(0,8)	1,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Recours par suite de chômage prolongé				
Parents			33,7	41,9
Amis			(8,6)	7,2
Syndicat, association professionnelle			(3,5)	5,1
Bureau d'aide sociale			22,4	21,1
Assistants sociaux			17,5	13,2
Organisme d'entraide			(12,5)	7,2
Autre, ne sait pas			(1,8)	4,4
Ensemble			100,0	100,0

* les % entre parenthèses portent sur des effectifs faibles ou très faibles (< 20 individus).

ALIMENTATION, SANTÉ

Chapitre 4

Chapitre 4

ALIMENTATION ET SANTE

I - INTRODUCTION

Ce chapitre est divisé en deux parties:

_ la première décrit l'idée que se font les Français de ce qu'est "une alimentation bonne pour la santé", l'importance qu'ils accordent à cette notion. On tente de comparer l'influence éventuelle d'une sensibilisation aux problèmes de santé sur les consommations réelles, au niveau macro-économique, comme au niveau micro-économique.

_ la seconde partie traite de la consommation de produits à caractère psychotrope, c'est-à-dire ayant une influence sur le psychisme, et dont l'abus peut avoir des conséquences néfastes sur la santé. Il s'agit ici de façon générale de l'alcool, du tabac, des tranquillisants et hypnotiques. L'originalité de cette étude est de décrire les usages associés de ces divers produits et les caractéristiques des consommateurs.

II - LA SANTE DANS LES MENUS

Comment sont perçus les liens entre alimentation et santé, dans une société qui, malgré la crise, reste majoritairement une société d'abondance, et dans laquelle les problèmes d'équilibre nutritionnel, contingents à chaque personne sont importants ?

Pour la majorité des Français, les répercussions de l'alimentation sur la santé semblent faire partie des préoccupations quotidiennes:

_ 56% déclarent acheter certains aliments, parce qu'ils sont "bons pour la santé"

_ 47% en évitent d'autres, jugés "mauvais pour la santé".

De plus, si les Français avaient à s'informer sur l'alimentation, ils s'adresseraient en majorité à des médecins et des diététiciens, signe de l'association fréquente des problèmes concernant l'alimentation à la santé.

Dans les qualités principales qu'ils demandent à une bonne alimentation, peu insistent sur les qualités gustatives des aliments. Une majorité s'intéresse en premier lieu à des qualités liées à la santé. Parmi les 5 critères proposés, c'est l'aspect naturel qui a été retenu le plus souvent. Le nombre de Français s'attachant d'abord à une alimentation "naturelle" augmente rapidement: de 29% en 1986 à 37% en 1987. On peut supposer qu'on arrive ainsi à une association entre "naturel" et "bon pour la santé".

Tableau 1

Les deux principales qualités d'une bonne alimentation

	1ère qualité		2ème qualité	
	1986	1987	1986	1987
Nourrissante	19.8	17.8	12.0	13.7
Digeste	20.8	16.5	26.3	24.1
Légère	15.1	13.7	17.0	17.1
Savoureuse	15.2	14.9	21.7	22.0
Naturelle	29.2	37.0	23.0	23.1

1. Une image favorable des fruits et légumes

Les aliments associés le plus fréquemment à une "bonne santé" sont les fruits et les légumes. Curieusement, les produits laitiers, qui étaient presque autant cités à ce titre que les fruits en 1985, le sont

moins en 1986. Cela a surtout été vrai chez les jeunes femmes: 25% disaient en acheter pour leurs "bienfaits sur la santé" en 1985, contre seulement 11% en 1986. Entre 1986 et 1987, ce sont plutôt les femmes âgées qui les ont moins cités.

De manière générale, les femmes se préoccupent davantage de ce qui est bon pour la santé que les hommes. Chez les jeunes (moins de 24 ans), l'image des légumes est moins liée aux problèmes de santé que chez les plus âgés. Inversement les jeunes s'intéressent davantage aux fruits.

Tableau 2

Achetez-vous certains aliments parce qu'ils sont bons pour la santé			
	1985	1986	1987
Oui	57.1%	60.2%	56.3%
Lesquels ? (2 réponses possibles) (En % de la population totale)			
Légumes	28.1	36.1	31.2
Fruits	23.9	28.3	23.3
Produits laitiers	17.8	13.7	8.2
Viandes	8.7	8.0	6.8
Poissons	6.0	7.2	5.8
Céréales	3.0	1.7	3.1
Produits naturels	2.6	3.2	1.0
Produits diététiques	2.6	1.1	0.5
Miel	1.6	0.9	1.7

Pour cette question comme pour les suivantes, aucune réponse n'était suggérée, les libellés apparaissent tels qu'ils ont été cités par les enquêtés.

Tableau 3

Évitez-vous certains aliments mauvais pour la santé		
	1986	1987
Oui	50.9%	47.1%
Lesquels ? (2 réponses possibles) (En % de la population totale)		
Corps gras	20.3	18.9
Sucre	8.7	5.8
Féculents	6.9	4.3
Charcuterie	6.7	6.2
Viandes	6.5	5.9
Alcools	6.3	5.2
Conserves	5.1	3.9
Certains légumes	3.8	4.9
Sauces	3.0	2.7
Pâtisserie	2.6	1.3
Produits av. colorants	2.6	1.5
Épices	2.2	2.3
Boissons gazeuses (dont Coca-cola)	1.1	1.5
Surgelés congelés	1.5	1.2

Tableau 4

Y-a-t-il des produits alimentaires que vous craignez en raison des maladies qu'ils pourraient éventuellement entraîner ?	
	1985
Oui	57%
Lesquels ? (2 réponses possibles) (En % de la population totale)	
Conserves	8.6
Produits chimiques	6.2
Veau	4.7
Viandes en général	4.5
Coquillages, crustacés	3.8
graisses, huiles	3.8
Congelés	2.0
Légumes	2.1
Sucre	1.9
Charcuterie	1.7
Porc	1.7
Fruits traités	1.4
Laitages	1.3
Boissons sucrées	1.2
Poissons	1.1
Alcool	0.9
Poulet	0.7
Pâtisseries	0.4
Fast-food	0.3

2. Les craintes: intoxication ou mauvaise diététique

Les progrès en matière d'hygiène alimentaire ont été considérables au cours de ce siècle. S'il se produit encore des "accidents" qui ont des conséquences graves pour la santé de la population, ils demeurent heureusement des exceptions. Toutefois, les problèmes de nourriture déséquilibrée, ou mal adaptée aux conditions de vie ou à la physiologie de chacun subsistent.

Deux questions ont été posées qui reflétaient chacune un des aspects du problème. En 1985, il était demandé si l'on "évitant certains produits alimentaires en raison des maladies qu'ils pouvaient entraîner". En 1986, la contrainte était moins forte, et se contentait de préciser "des aliments mauvais pour la santé". En 1985, les enquêtés ont clairement associé "maladie" à "intoxication alimentaire", et ont parlé en priorité des conserves et des produits chimiques. Les préoccupations d'ordre diététique n'étaient pas absentes, avec les corps gras, mais faiblement représentées. Pour les Français, les risques d'intoxication viennent donc essentiellement des produits "non naturels", ou traités (le veau), et les problèmes d'hygiène n'apparaissent que rarement, avec les coquillages et sans doute les laitages. Seule une minorité de Français (36%) se montrait sensible à ces problèmes.

En 1986, quand l'intitulé de la question a été modifié, que la "maladie" est devenue "quelque chose de mauvais pour la santé", le sens des réponses a été totalement transformé. Les craintes d'intoxication sont devenues des préoccupations de type diététique, et la moitié de la population s'y est alors déclarée sensible. Les risques médicaux à plus long terme que sont les maladies cardio-vasculaires ou même le diabète n'apparaissent apparemment pas spontanément à tous comme des "maladies" entraînées par une mauvaise alimentation. Mais le terme "mauvais pour la santé" qui induit des préoccupations d'ordre diététique, montre que ce sont les corps gras qui sont les plus craints, loin devant le sucre (ou le sucre par le biais des pâtisseries). L'alcool est assez peu cité, guère plus que les féculents. Si toutes ces

réponses reflètent le même type de préoccupations, le sucre paraît beaucoup moins dangereux aux Français que les graisses. Cela peut provenir du fait que les Français consomment beaucoup de corps gras relativement aux autres pays comparables, que la consommation de ces produits est complètement saturée en France, comme le montrent de nombreuses études, alors que la consommation de sucre et de produits contenant du sucre est relativement faible par rapport à celle d'autres pays occidentaux, même si la consommation du sucre à l'état brut est plutôt en diminution.

Tableau 5

**Consommation de sucre et de corps gras
dans 5 pays en 1982**

Quantité en kg/an	FRANCE	R. F. A.	R. U.	E. U.	JAPON
Corps gras	28.9	26.1	21.9	30.9	15.4
Sucre	34.8	36.0	39.9	33.8	22.1
Produits sucrés	35.1	40.6	40.2	63.6	22.5

Source: Statistiques de la consommation des denrées alimentaires 1973-1982
OCDE - Paris 1985

Entre 1986 et 1987, il n'y a aucune modification significative dans la hiérarchie des craintes alimentaires; en particulier, ni le sucre, ni l'alcool ne paraissent susciter d'inquiétude supplémentaire.

Qui sont les personnes sensibles aux problèmes de santé ?

Selon l'attitude adoptée dans le choix des aliments, ou du moins celle affichée, on peut définir 4 groupes de personnes:

_ celles qui se montrent très sensibles aux problèmes de santé, et qui les prennent en considération, dans un sens positif, comme dans un sens négatif (34%)

_ celles qui ne s'en préoccupent pas du tout (31%)

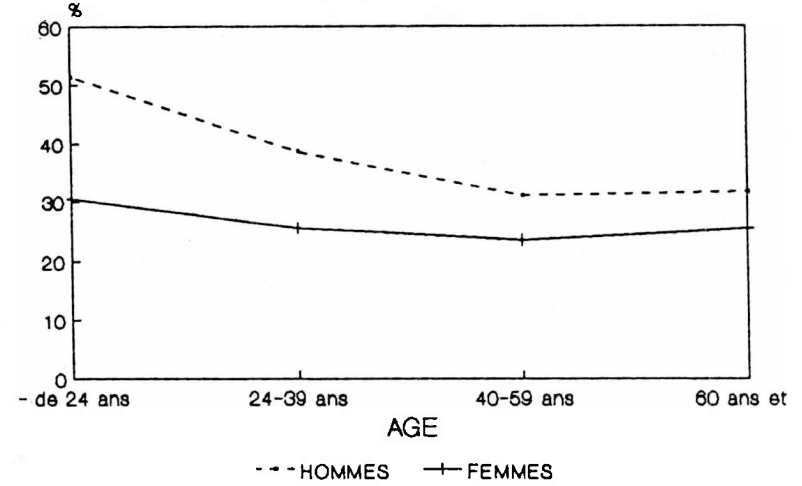
Graphique 1

Évitent les aliments mauvais pour la santé sans acheter ce qui est bon



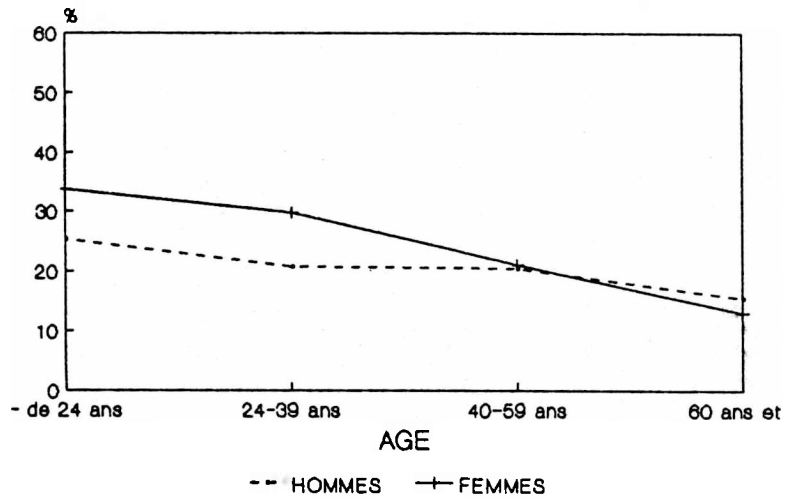
Graphique 3

Pourcentage de personnes insensibles aux problèmes de santé



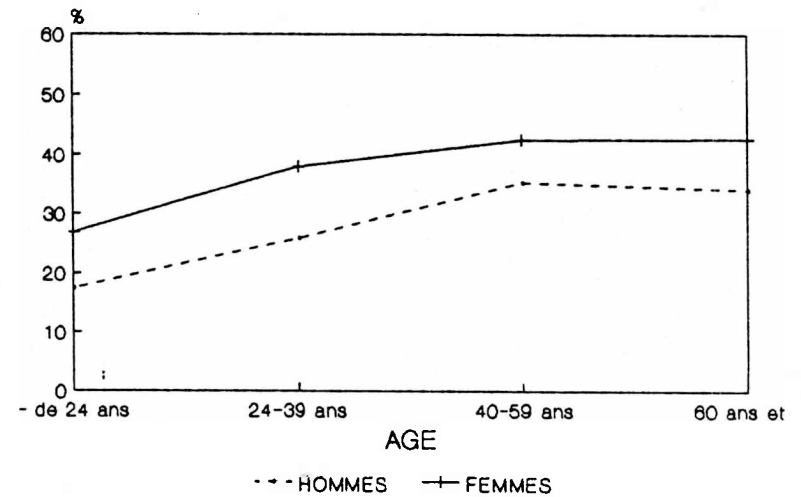
Graphique 2

Achètent les aliments bons pour la santé sans éviter ce qui est mauvais



Graphique 4

Achètent ce qui est bon pour la santé et évitent ce qui est mauvais



_ celles qui choisissent leur alimentation en fonction de ce qui est bon pour la santé, sans pourtant éviter certains produits systématiquement (22%)

_ celles qui évitent certains aliments, mais n'ont pas une hiérarchie de ce qui est bon pour la santé (13%)

L'âge et le sexe déterminent les clivages les plus importants dans les attitudes, mais s'inquiéter de la qualité des produits traduit également une attitude systématiquement plus inquiète devant la vie.

Les femmes se montrent de manière générale nettement plus sensibles à ces problèmes que les hommes, mais pour les unes et les autres, ce type de préoccupation est maximal à partir de 40 ans. Quand cette attitude existe chez les jeunes, c'est surtout une attitude positive, consistant à acheter des produits bons pour la santé, plutôt qu'une crainte exclusive de ce qui est mauvais, surtout chez les jeunes femmes. A partir de 60 ans, inversement, les craintes l'emportent, pour les hommes comme pour les femmes. Les moyennes d'âge des 4 groupes définis précédemment le montrent clairement. Les plus âgés sont ceux qui évitent certains aliments, sans considérer que d'autres peuvent être bons pour la santé (50,1 ans), suivis par ceux qui allient les deux types d'attitude (47,3 ans). Les plus jeunes sont ceux qui ne prennent en compte que ce qui est bon pour la santé sans exprimer de craintes particulières (39,9 ans); les personnes insensibles aux problèmes de santé sont en moyenne légèrement plus âgées (42,9 ans).

Les réactions positives et négatives ne s'interprètent pas de la même façon. Les personnes qui évitent certains aliments se montrent peu satisfaites de leur état de santé, présentent des symptômes de petite morbidité, tout particulièrement insomnies et troubles digestifs, et suivent davantage de régimes que le reste de la population. Inversement, celles qui achètent certains aliments pour leurs répercussions bénéfiques sur la santé, sans manifester de craintes particulières, suivent moins de régimes que la moyenne, et ne souffrent d'aucun trouble particulier.

3. Des déclarations aux actes

La consommation de corps gras a tendance à diminuer très lentement dans notre pays; celle de sucre à l'état brut également, même si elle est en partie compensée par une plus forte consommation de pâtisseries et de biscuits industriels. Les déclarations des Français se traduisent donc en partie dans leur comportement. Mais ils ne correspondent pas totalement à la réalité, loin s'en faut. La baisse de la consommation d'alcool, par exemple, est effective en France, même si le vin a tendance à être remplacé par les apéritifs et alcools. Pourtant, l'alcool n'apparaît que rarement parmi les produits que l'on évite en raison de leurs répercussions néfastes sur la santé.

Dans l'enquête du Printemps 1987, quelques questions concernaient la consommation d'alcool. Malgré le très faible pourcentage d'enquêtés qui disent éviter l'alcool, les habitudes des enquêtés sensibles aux problèmes de santé diffèrent sensiblement de celles des autres en la matière. Chez les personnes âgées, cela est très net dans le choix de la boisson quotidienne: 26% des plus de 50 ans qui évitent certains aliments mauvais pour la santé boivent du vin à table contre 41% de ceux qui ne se préoccupent pas du tout de leur santé, et 47% de ceux qui ne se soucient que d'acheter ce qui est bon (pour la santé). Pour les plus jeunes, l'effet est moins clair, même si les personnes qui se préoccupent le plus de leur santé ont moins souvent d'importantes consommations d'apéritifs ou d'alcool que les autres.

Parmi les produits jugés "bons pour la santé" apparaissent en premier lieu, les fruits, les légumes et les produits laitiers frais. Si ces derniers ont bien connu une forte croissance de leur consommation, croissance qui se continue ces dernières années, inversement le sort des fruits et légumes frais apparaît plus incertain. De 1970 à 1984, leur consommation en volume par tête baissait assez régulièrement. Une évolution défavorable de leurs prix relatifs n'explique pas entièrement la désaffection qu'ont connu ces produits, pourtant jugés favorablement. Il faut noter toutefois qu'en 1986, il y a eu une forte croissance de consommation de fruits et légumes frais, coïncidant avec un pourcentage

croissant de personnes leur associant une image positive en matière de santé. Mais il est impossible de dire si cette croissance va continuer, ou si cela est dû à l'arrivée sur le marché des produits de la quatrième gamme, plus faciles d'utilisation.

Dans l'enquête de 1986, on relevait les fréquences de consommation de quelques produits: légumes surgelés, légumes en conserves, légumes frais, plats préparés surgelés, pâtes. La comparaison entre les fréquences de consommation de ces produits et le concernement par les problèmes de santé ne montre pas de grandes différences dans les comportements. Les fréquences de consommation de ces divers produits varient selon que l'on s'inquiète ou non de sa santé lors des achats, mais dans une faible mesure.

La fréquence de consommation de légumes frais n'est pas saisie très finement dans l'enquête. Cependant il apparaît que les personnes qui se soucient le plus de leur santé lors de leurs achats mettent un peu plus souvent des légumes frais à leur table: 9% d'entre elles n'en mangent pas plus d'une fois par semaine, contre 20% des autres. Les différences sont plus nettes que les fréquences d'achat: 59% en achètent plusieurs fois par semaine, contre 40% de celles qui sont indifférentes aux problèmes de santé.

Les personnes qui craignent certains aliments réputés nocifs pour la santé évitent davantage d'une part les conserves dans leur ensemble, d'autre part les plats préparés, mais acceptent sans problème les surgelés et certains produits transformés comme les potages en sachet.

Par contre, celles qui déclarent acheter certains produits en raison de leurs bienfaits pour la santé, mais sans montrer de craintes alimentaires, ne renoncent pour autant ni aux conserves, ni aux plats préparés. Ce serait même les plus gros consommateurs de certains produits préparés, tels que la purée en sachet, ce qui est lié sans doute à la jeunesse de cette population, et au fait qu'elle avoue souvent vouloir consacrer moins de temps à la cuisine.

En définitive, il semble que les craintes alimentaires se traduisent plus fortement dans la réalité, que le fait d'associer certains produits à l'idée que l'on se fait de ce qui est bon pour la santé.

Les personnes qui disent régler leurs achats d'après ce qui est "bon pour la santé" sans faire attention à ce qui pourrait être mauvais, sont en grande partie des femmes, des jeunes femmes. Or les femmes demeurent encore responsables de l'alimentation de la famille, comme de sa bonne santé. A ce titre, elles peuvent difficilement se désintéresser de ces questions, même pour celles qui n'ont pas encore fondé de famille. Mais cette préoccupation reste secondaire par rapport aux contraintes imposées par les modes de vie, et ne se traduit dans les faits que pour celles qui se sentent obligées de faire attention à certains aliments, cela étant souvent lié à des problèmes de régime, de santé.

III. CONSOMMATION DE PRODUITS PSYCHOTROPES

1. Une habitude largement répandue

L'humanité a connu très tôt les effets sur le psychisme de certaines substances, extraites principalement des plantes. On appelle ici produit psychotrope tout produit ayant un effet très sensible sur le psychisme, pas seulement les médicaments. En France, boire du vin à table reste une tradition, même si celle-ci est de moins en moins suivie dans les repas de tous les jours. Le marché des tranquillisants et hypnotiques est en plein développement. Il semblerait donc que l'on assiste à une modification des habitudes. Il paraît intéressant d'étudier les associations de consommation de produits à caractère psychotrope d'usage courant. Ceux étudiés ici sont:

- _ le tabac
- _ les apéritifs et alcools
- _ le vin
- _ les somnifères et tranquillisants

Bien entendu, ces différents produits présentent une caractéristique radicalement différente entre eux : à l'inverse de tous les autres, les tranquillisants et somnifères ne sont délivrés pour l'essentiel que sur ordonnance médicale en pharmacie. Leur fonction de départ est donc avant tout thérapeutique. Des études récentes sur la prescription de ces produits (cf. colloque "Le prix de l'anxiété", Paris, 24 septembre 1985) montrent cependant que la génération chimique actuelle des tranquillisants communément appelés "benzodiazépines" (Valium, Tranxène, Séresta, Temesta, etc) et qui forment la très écrasante majorité des prescriptions en volume de ce type de produits, obéit à une logique de diffusion extrêmement large. Les praticiens (et notamment les généralistes, les cardiologues) prescrivent très souvent un tranquillisant et un somnifère en accompagnement à un traitement chimique plus spécifique à la pathologie traitée (cardio-vasculaire, polypathologie chronique des personnes âgées).

La très large consommation de ces produits nous autorise donc à en étudier la consommation, en corrélation avec celle d'autres produits comme l'alcool et le tabac. Il s'agit d'une approche que nous pensons originale et qui rentre dans la vocation du CREDOC, mais qui bien entendu ne saurait remplacer toutes celles qui analysent essentiellement ces produits dans le cadre médical et sanitaire.

73% des Français consomment de l'un au moins de ces produits, et 25% font de l'un au moins d'entre eux un usage important:

- _ 2.5% prennent des apéritifs ou alcools tous les jours
- _ 1% boivent plus de deux litres de vin par jour, et 5.5% plus d'un litre
- _ 9% fument plus de 20 cigarettes par jour
- _ 14% prennent régulièrement des tranquillisants ou des somnifères

Y-a-t-il complémentarité ou substitution entre ces différents produits ? Au cours du cycle de vie, passe-t-on généralement de l'un à l'autre, ou choisit-on très tôt celui qui vous convient le mieux ? Existe-t-il des personnes qui n'en utiliseront jamais, ou chacun est-il amené à faire appel à ces aides à un moment de sa vie ? Telles sont les

questions auxquelles nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse.

Deux résultats sont très clairs: la complémentarité fréquente de l'alcool et des cigarettes, et inversement l'opposition de ces deux produits avec les tranquillisants. Ce sont essentiellement des consommateurs différents. Les habitudes de consommation de psychotropes sont très différentes selon le sexe: schématiquement, on pourrait dire aux hommes l'alcool, aux femmes les tranquillisants. De plus ces habitudes évoluent rapidement avec l'âge, et de manière différente pour chaque sexe. Si grossièrement l'usage de l'alcool et du tabac diminue avec l'âge, cela est beaucoup plus rapide dans la population féminine. Inversement leur consommation de produits médicamenteux apparaît très tôt, vers 35-40 ans, alors que cette habitude ne se répand de façon significative dans la population masculine qu'à partir de la soixantaine.

Pour étudier les associations de consommations de psychotropes, nous avons construit une variable synthétique, en nous appuyant sur les résultats d'une analyse des correspondances. La segmentation de la population y a été faite au départ à partir de la consommation d'alcool, en définissant 3 niveaux:

- _ consommation faible ou nulle: moins d'un quart de litre de vin par repas, et moins d'un apéritif ou alcool par semaine.
- _ consommation modérée: un quart de litre de vin par repas, et/ou un apéritif ou alcool par semaine.
- _ consommation forte: plus d'un apéritif ou alcool par semaine ou plus d'un quart de litre de vin par repas.

A l'intérieur de chacune de ces catégories, on scindera la population selon la consommation ou non de tranquillisants et/ou de cigarettes.

On obtient ainsi 8 types de consommation de psychotropes:

_ Aucune (ou très faible d'alcool et de vin)	27.3%
_ Tranquillisants seuls	14.1%
_ Cigarettes sans alcool	15.4%
_ Alcool modéré sans cigarettes	15.9%
_ Alcool modéré avec cigarettes	10.4%
_ Alcool important seul	5.2%
_ Alcool important avec cigarettes ss tranquil.	7.9%
_ Alcool important avec tranquillisants	3.4%

2. Les habitudes de consommation selon l'âge et le sexe

Une population à majorité féminine ne consomme aucun "psychotrope au sens large"

Le groupe qui ne consomme aucun psychotrope sauf du vin en très petite quantité représente 27% de la population totale. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir cette attitude (34% des femmes contre 19% des hommes). La population des personnes "abstinentes" est pratiquement stable selon les âges. Elle décroît cependant chez les hommes au début de la vie active, de 29% pour les moins de 25 ans à 14% pour la tranche d'âge 25-34 ans et se stabilise ensuite autour de 20%. Comme inversement pour les les hommes, l'approche de la trentaine est la période où la forte consommation d'alcool est la plus fréquente, il semble bien qu'il y ait abandon provisoire d'une attitude d'abstinence au profit de la consommation d'alcool, qui diminue très fortement ensuite.

Il est impossible, à partir de cette seule enquête, d'affirmer si la non consommation de psychotropes est une attitude stable pratiquement tout au long du cycle de vie, ou si au contraire, cette apparente stabilité dissimule de nombreux transferts. Toutefois, cette forte stabilité des chiffres selon l'âge, ainsi que d'autres caractéristiques de cette population que nous présenterons plus loin inciteraient plutôt à préférer la première hypothèse. Ce qui voudrait dire qu'un peu plus d'un quart de la population, majoritairement

féminine, ne ressentirait nul besoin d'utilisation de psychotropes tout au long de sa vie.

La consommation de cigarettes sans alcool : surtout les jeunes

L'habitude de fumer, quand elle n'est pas accompagnée de consommation d'alcool, diminue rapidement avec l'âge. Chez les moins de 35 ans, cette attitude est beaucoup plus courante chez les femmes que chez les hommes. Rappelons qu'il s'agit ici de la consommation de cigarettes seules. Globalement, les hommes fument davantage que les femmes, mais ils le font plus souvent conjointement avec la consommation d'alcool. La consommation de cigarettes décroît encore plus rapidement avec l'âge chez les femmes que chez les hommes. Il s'agit sans doute d'un double effet: celui de l'âge, et celui de génération, les jeunes femmes fumant davantage que leurs aînées ne le faisaient.

Tranquillisants seuls: près d'une femme âgée sur deux y a recours

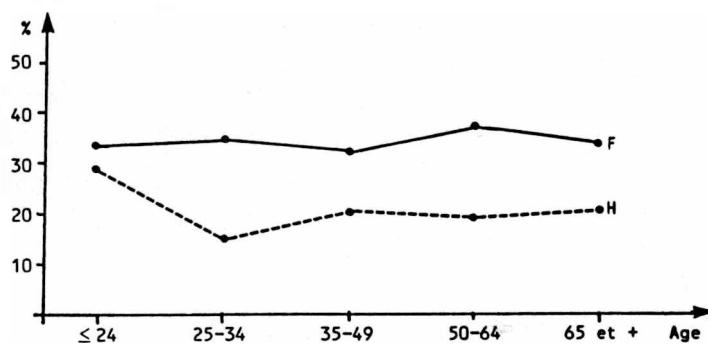
La consommation de tranquillisants ou de somnifères, à l'exclusion de tout autre psychotrope non médicamenteux, est **beaucoup** plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Si, pour les deux sexes, elle augmente avec l'âge, cette habitude apparaît beaucoup plus tôt chez les femmes que les hommes; à partir de 35-40 ans elle ne cesse d'augmenter fortement chez les premières, alors que les hommes ne semblent en ressentir le besoin qu'à partir de la soixantaine. A partir de 65 ans, 42% des femmes ont recours à des somnifères ou tranquillisants, contre 22% des hommes. Même s'il ne s'agit ici que de la seule consommation de tranquillisants, elle reflète fidèlement l'attitude vis-à-vis des tranquillisants de l'ensemble de la population.

Les forts consommateurs d'alcool presque exclusivement des hommes

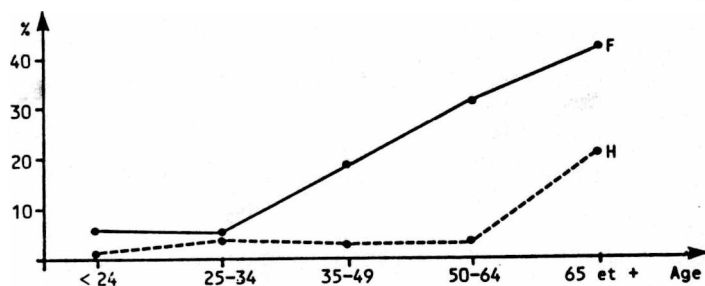
Ce sont dans leur large majorité des hommes, à tous les âges de la vie. Très peu de femmes ont une consommation élevée d'alcool, moins de 8%, contre 26% chez les hommes.

ASSOCIATIONS DE CONSOMMATIONS SELON L'AGE ET LE SEXE

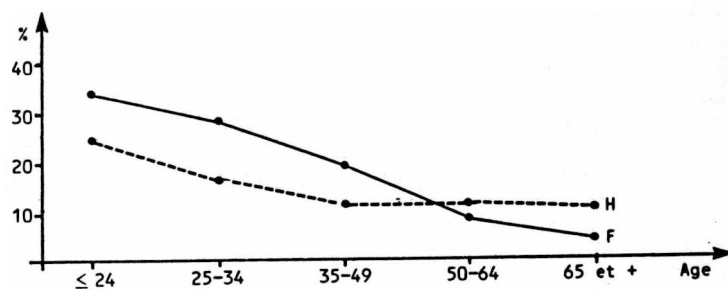
GRAPHIQUE N° 5
Aucun psychotrope



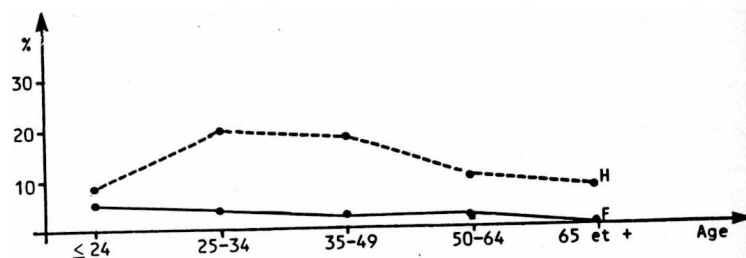
GRAPHIQUE N° 6
Tranquillisants seuls



GRAPHIQUE N° 7
Cigarettes sans alcool

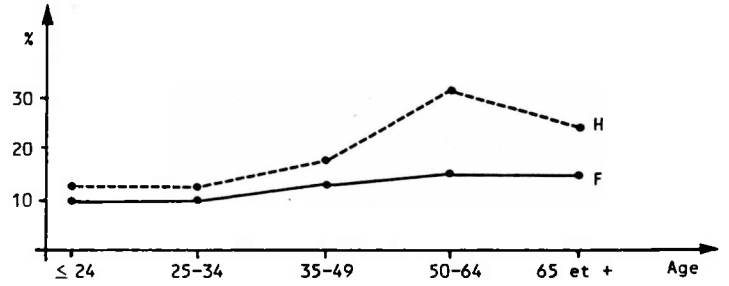


GRAPHIQUE N° 8
Consommation modérée d'alcool
avec cigarettes



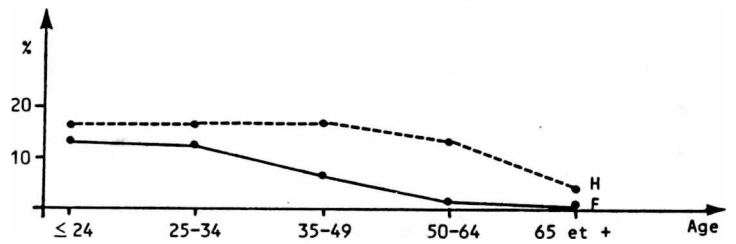
GRAPHIQUE N° 9

Consommation modérée d'alcool
sans cigarette



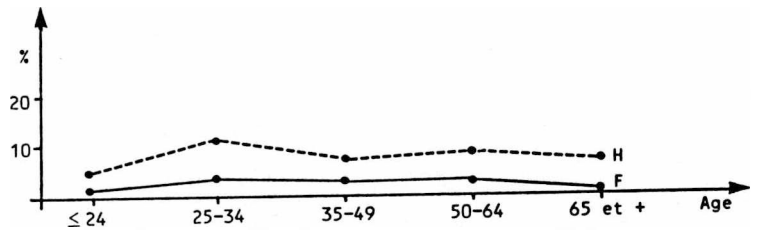
GRAPHIQUE N° 10

Forte consommation d'alcool
avec cigarettes



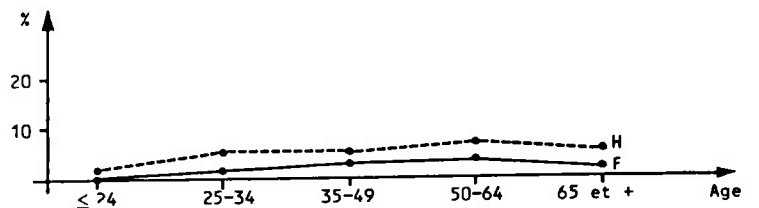
GRAPHIQUE N° 11

Forte consommation d'alcool
sans cigarette



GRAPHIQUE N° 12

Forte consommation d'alcool
avec tranquillisants



Dans la tranche d'âge 25-50 ans, la grande majorité des hommes forts consommateurs d'alcool sont également des fumeurs. A partir de 50 ans, on trouve à peu près autant de fumeurs que de non-fumeurs.

L'association alcool-cigarettes, rare chez les moins de 25 ans, est la plus fréquente dans les tranches d'âge 25-49 ans où elle atteint près d'un cinquième de la population masculine, pour diminuer ensuite à 10% de cette même population.

La forte consommation d'alcool, sans fumer, touche une faible partie de la population, environ 8% des hommes. Cette proportion varie peu selon l'âge: 5% pour les moins de 25 ans, 11% de 25 à 34 ans, 7% ensuite.

L'association alcool-tranquillisants est rare également, et concerne surtout des hommes. Cette habitude semble apparaître vers la trentaine, et concerne au même titre l'ensemble des tranches d'âge suivantes.

Les personnes âgées conservent l'habitude du vin à table

Parmi les personnes qui consomment de l'alcool modérément sont comptabilisées celles qui boivent un quart de litre de vin par repas. Or, cette habitude alimentaire est beaucoup plus fréquente chez les personnes âgées et à la campagne, ce qui explique en partie l'évolution de la courbe "alcool modéré sans cigarettes" en fonction de l'âge, pour les hommes comme pour les femmes.

Pour les hommes, la fréquence croissante en fonction de l'âge jusqu'au pic dans la tranche d'âge 50-64 ans, s'explique par la conjonction de deux phénomènes: l'abandon progressif des cigarettes et/ou la diminution de la consommation d'alcool, d'une part; l'habitude de boire une quantité modérée de vin à table qui est conservée par beaucoup de personnes âgées, surtout à la campagne, d'autre part.

Pour les femmes, il s'agit essentiellement d'habitudes différentes suivant les générations, les plus âgées buvant plus de vin à table que leurs cadettes et conservant cette habitude pour une partie non négligeable d'entre elles (15%). Comme peu de femmes appartenaient à la catégorie de personnes ayant une forte consommation d'alcool, l'effet de changement de comportement est beaucoup moins important, même si certaines peuvent arrêter de fumer en conservant une consommation d'alcool modérée.

La courbe représentant l'association "alcool modéré-cigarettes" en fonction de l'âge montre l'abandon rapide de cette attitude chez les femmes, parce qu'elles arrêtent de fumer, et/ou consomment moins d'alcool, très rapidement, dès la quarantaine. Chez les hommes, le même changement d'habitude n'est observé qu'à partir de 65 ans.

On n'observe pas d'effet de substitution évident entre alcool et tranquillisant puisque parmi les personnes âgées, le fait de boire un peu ne diminue pas la consommation de tranquillisants.

3. Quelques schémas typiques d'évolution de la consommation de psychotropes au cours de la vie

Les résultats précédents suggèrent quelques possibilités d'évolution de la consommation de psychotropes au cours de la vie. Celles-ci diffèrent de façon importante entre les hommes et les femmes. Les schémas ci-dessous ne sont évidemment que des hypothèses de comportement modal, que cette enquête ne permet pas de vérifier.

FEMMES

Schéma 1: Aucune consommation de psychotropes tout au long de la vie (au moins de ceux étudiés ici), si ce n'est une consommation très faible d'alcool. (à peu près un tiers des femmes)

Schéma 2: Fume à moins de 25 ans, et consomme très peu ou pas du tout d'alcool, puis diminue très vite la consommation de cigarettes et

d'alcool, commence à utiliser des somnifères et des tranquillisants vers 40 ou 50 ans. (à peu près un tiers des femmes)

HOMMES

Schéma 1: Aucune consommation de psychotropes vers 25 ans, puis consomme de l'alcool et/ou fume au début de la vie active, entre 25 et 35 ans, et s'arrête complètement à partir de 40 ans. (un homme sur 5)

Schéma 2: A moins de 25 ans, fume mais boit peu ou pas du tout, puis boit davantage entre 25 et 50 ans, diminue la consommation d'alcool et s'arrête progressivement de fumer. A 65 ans, il ne fume plus du tout, ne boit que modérément ou pas du tout, et commence parfois à prendre des tranquillisants. (un homme sur 3)

4. Autres caractéristiques des différents groupes d'attitude vis-à-vis des psychotropes

Nous n'avons étudié ici que les différences d'attitude selon l'âge et le sexe, qui apparaissent comme les éléments explicatifs les plus importants. Cependant d'autres différences de caractères social, économique ou psychologique sont à considérer également.

Plus d'"abstinence" chez les personnes travaillant à temps partiel

On a vu que la population qui ne consomme aucun psychotrope est majoritairement féminine. Mais l'activité de la femme n'est pas en cause puisque cette attitude est aussi répandue chez les actives que chez les inactives. Toutefois celles qui n'exercent qu'une activité à temps partiel sont plus nombreuses que les autres à ne pas utiliser des psychotropes (41% contre 34% pour l'ensemble des femmes).

Une autre particularité de la population "abstinente" est de moins souffrir de symptômes de petite morbidité tels que la nervosité, les insomnies, l'état dépressif, le mal au dos que l'ensemble de la population.

En matière d'alimentation, ce sont des personnes qui sans faire plus de régimes que les autres, se méfient toutefois davantage des corps gras: 25% les évitent car c'est mauvais pour la santé, contre 19% pour l'ensemble de la population.

Ce sont également des personnes qui accordent plus d'importance que les autres à la religion (notée en moyenne 3.9 sur 7 contre 3.4 dans l'ensemble), mais également à la famille, la leur et la famille proche, ainsi qu'au travail. Pour elles, le mariage est souvent une "union indissoluble".

Tranquillisants seuls: solitude et mauvaise santé

Les caractéristiques de la population qui n'utilisent que des médicaments psychotropes reflètent évidemment la forte proportion de femmes âgées que l'on y trouve. Deux éléments sont en tout état de cause surdéterminants: l'état de santé et la solitude.

On retrouve bien entendu les symptômes liés à la prise de tranquillisants: 66% ont souffert d'insomnies récemment, 46% d'état dépressif, 70% de nervosité. Mais d'autres symptômes de petite morbidité apparaissent également: mal au dos (75%), maux de tête (46%), troubles digestifs (34%). Globalement, leur état de santé, par rapport à celui des personnes de leur âge leur apparaît peu ou pas du tout satisfaisant (35% contre 16% dans l'ensemble de la population).

De plus beaucoup ont un sentiment de solitude. 59% sont d'accord avec l'affirmation "des gens comme moi se sentent souvent seuls et coupés du monde", contre 38% en moyenne.

Ceci n'est pas seulement lié à l'âge des personnes concernées. A l'intérieur d'une même classe d'âge féminine (les moins de 60 ans), les sentiments de solitude comme de mauvaise santé sont plus fréquents dans la population qui fait usage de médicaments psychotropes.

Tableau 6
Indicateurs de petite morbidité et
de solitude chez les femmes de plus de 60 ans
selon la consommation de médicaments psychotropes
 En %

	prend des tranquill.	n'en prend pas
Les gens comme moi se sentent souvent seuls	72.0	49.9
Maux de tête*	40.7	30.2
Mal au dos*	70.9	50.5
Nervosité*	65.7	30.0
Etat dépressif*	43.3	18.1
Insomnies*	71.4	28.6
Peu satisfait de son état de santé	35.3	18.5
Suit un régime alimentaire	41.1	25.9
(Effectifs)	(115)	(96)

*au cours des 4 dernières semaines

Tranquillisants et alcool: beaucoup de cadres moyens, d'artisans et de commerçants

Moins de 4% de la population utilisent les tranquillisants conjointement avec une forte consommation d'alcool. Ce sont surtout des hommes, mais cette attitude concerne l'ensemble des classes d'âge. Malgré les faibles effectifs dont nous disposons, il semblerait que cette attitude soit particulièrement fréquente dans les professions intermédiaires, et chez les artisans et commerçants (resp. 8% et 9% d'entre eux contre 4% en moyenne).

La petite morbidité déclarée telle que insomnie, nervosité, état dépressif est fréquente dans cette population, moins toutefois que chez ceux qui ne prennent que des tranquillisants.

Cigarettes sans alcool : des jeunes avec des problèmes de logement ou de travail

La population qui fume en ne buvant que très peu d'alcool est majoritairement une population jeune, avec 70% de moins de 40 ans,

contre 47% en moyenne, et surtout de femmes jeunes. Les autres caractéristiques de cette population sont en partie liées à cette répartition démographique.

En particulier, il s'agit majoritairement de personnes qui ont de jeunes enfants (54% ont des enfants de moins de 16 ans contre 40% en moyenne). On trouve également une nette sur-représentation des familles nombreuses: 25% des personnes appartiennent à un foyer de 5 personnes ou plus contre 15% dans l'ensemble.

Même s'il s'agit de personnes jeunes, l'habitude de fumer sans boire est plus courante chez les concubins (32%) que chez les célibataires (21%).

D'autre part, l'habitat est assez caractéristique: 38% vivent en banlieue contre 30% en moyenne. Pour les moins de 40 ans, cette attitude est plus répandue chez les parisiens que chez les provinciaux: 31% des premiers contre 21% des seconds.

On trouve dans cette population des signes d'insatisfaction ou de frustration: insatisfaction notamment vis-à-vis de leur logement (23% d'entre eux contre 13% en moyenne), de leur cadre de vie quotidien. D'ailleurs, 37% envisagent de changer de logement, contre 27% en moyenne. Ils ressentent fortement les contraintes de revenu, sans toutefois avoir des revenus plus faibles que la moyenne, ainsi que les contraintes de temps. 70% s'imposent régulièrement des restrictions (60% en moyenne), mais pas sur des produits de première nécessité: vacances, habillement, tabac et boisson, équipement ménager, soins de beauté, mais pas sur les soins médicaux ou les dépenses pour les enfants.

Beaucoup souffrent de nervosité (55% contre 47% en moyenne). Ces symptômes d'anxiété se traduisent par un recours aux tranquillisants et somnifères relativement élevé par les personnes jeunes.

Enfin, c'est une population dans laquelle les problèmes de chômage se posent fréquemment. 23% d'entre eux ont au moins un chômeur

dans leur foyer, contre 14% en moyenne. 15% recherchent en ce moment un emploi régulier contre 10% en moyenne.

La catégorie socio-professionnelle dans laquelle l'habitude de fumer sans boire est la plus répandue est celle des employés (27% d'entre eux). Ceci est due en grande partie à la forte féminisation de cette profession, mais pas uniquement car seulement 22% des femmes actives partagent cette habitude.

Alcool et cigarettes: des ouvriers, des chômeurs, mais aussi des cadres supérieurs

La moitié de la population qui a une forte consommation d'alcool, fume en même temps, sans utiliser de médicaments psychotropes. C'est une population à 83% masculine, et dont plus de la moitié se situe dans la tranche d'âge 25-50 ans, c'est-à-dire dans la tranche d'âge la plus active.

Les ouvriers sont particulièrement nombreux à avoir cette pratique (16% d'entre eux, contre 8% dans l'ensemble de la population). De manière générale, c'est d'ailleurs parmi eux que l'on trouve le plus de fumeurs. Mais l'habitude d'associer l'alcool et les cigarettes est également répandue parmi les cadres supérieurs, même si la faible proportion de ceux-ci limite la portée de ce résultat. On remarque également que cette habitude est particulièrement répandue dans le secteur privé.

C'est d'autre part une population qui se soucie peu de l'incidence de l'alimentation sur sa santé, et fait peu de régimes (90% d'entre eux, contre 81% en moyenne). Pour elle, une bonne alimentation est avant tout savoureuse (29% contre 15%). En somme, des bons vivants, qui souffrent rarement de dépression (9% d'état dépressif contre 18% en moyenne).

Mais une autre population pour laquelle on peut supposer qu'il ne s'agit pas de "bien vivre" est sur-représentée dans cette population:

celle des personnes qui ont été au chômage au cours des 12 derniers mois. 16% d'entre elles associent effectivement alcool à haute dose et cigarettes. Ceci remet évidemment en cause le tableau idyllique qui pourrait se dégager du paragraphe précédent.

Alcool sans cigarettes: plutôt à la campagne

La forte consommation d'alcool, associée avec aucun autre produit psychotrope, est également une habitude masculine, plutôt dans les tranches d'âge actives. Contrairement à la population qui associait alcool et cigarettes, on trouve ici moins de chômeurs que dans l'ensemble de l'échantillon. Enfin, les personnes habitant les petites agglomérations y sont nettement sur-représentées (40% dans des agglomérations de moins de 2000 habitants contre 27% dans l'ensemble).

Parmi les personnes dont la consommation d'alcool reste plus modérée, cette opposition est encore plus nette: ceux qui ne fument pas vivent plutôt dans les petites agglomérations, à la campagne, alors que les fumeurs se rencontrent davantage chez les ouvriers, et parmi les salariés du secteur privé.

Chapitre 5

EDUCATION

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Chapitre 5

EDUCATION, ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

I - L'IMAGE DE L'ENSEIGNEMENT

1. La qualité de l'enseignement public

Que pensent les Français de la qualité de l'enseignement dispensé dans l'ensemble des établissements publics ?

Tableau 1
La qualité de l'enseignement

	En % sur 2000 personnes			
	Pourcentage de satisfaits		Pourcentage de pas satisfaits	
	1985	1986	1985	1986
Maternelle	63.2	55.5	7.0	7.5
Primaire	54.0	48.4	15.8	16.7
Collège	40.1	34.0	26.0	25.0
L. E. P.	30.2	24.4	20.9	20.7
Lycée	31.6	28.0	19.7	18.1
I. U. T.	27.1	23.8	5.5	6.6
Université	26.6	22.0	14.8	14.5
Grandes écoles	32.0	29.1	3.0	3.0

Il n'y a pas de bouleversement dans le classement des divers établissements entre 1985 et 1986: les plus critiqués demeurent ceux du secondaire. Les maternelles, les grandes écoles, et dans une moindre mesure les IUT recueillent l'approbation générale des personnes qui connaissent la qualité de l'enseignement dispensé dans ces établissements. En effet, les taux de non-réponse peuvent être très élevés, surtout pour les établissements de l'enseignement supérieur, que beaucoup de personnes peu diplômées ne se permettent pas de juger. Dans l'ensemble, les Français se

montrent modérément satisfaits de l'enseignement dispensé dans les établissements publics.

Le nombre de personnes peu satisfaites de la qualité de l'enseignement est resté tout à fait stable entre les deux années. La baisse du nombre de personnes satisfaites est due essentiellement à une forte augmentation des non-réponses, c'est-à-dire des personnes qui déclarent ne pas savoir, ou ne pas se sentir concernées par ces questions. Cela traduit peut-être une certaine perplexité due aux grèves étudiantes de l'automne, chez des personnes qui, l'année précédente, se seraient déclarées satisfaites. Globalement, il ne semble donc pas qu'il y ait eu d'évolution significative de l'opinion que se font les Français de l'enseignement dispensé dans les établissements publics entre 1985 et 1986.

2. Les lycées et collèges doivent préparer à un métier

La préparation à un métier demeure comme l'an passé le rôle le plus important dévolu aux lycées et collèges, mais il est toutefois moins souvent choisi que l'an passé (- 5 points). L'accent est mis davantage sur l'acquisition d'une bonne culture générale.

Tableau 2

Rôle le plus important des lycées et collèges (1ère réponse)

	1985	1986
Préparer à un métier	45.8	41.3
Développer l'intelligence	16.4	15.6
Développer la créativité	6.5	6.9
Donner une bonne culture générale	12.0	16.9
Former pour les changements	17.6	18.2
Former le citoyen	1.7	1.0
ENSEMBLE	100.0	100.0

Les différences selon le niveau de diplôme subsistent: la préparation à un métier est avant tout le choix des personnes peu diplômées, le développement de l'intelligence celui des plus diplômés.

Les lycées et collèges répondent-ils à leurs priorités ? Sur ce point les Français demeurent très partagés: 49% répondent positivement et 46% émettent l'avis inverse. Par rapport à l'année passée, on observe une très légère diminution de la part des personnes qui estiment que les lycées et collèges répondent à leurs priorités (- 3 points).

Comme l'an passé, les plus satisfaits sont ceux qui s'attachent avant tout à la préparation à un métier (57% d'entre eux), les plus critiques ceux qui s'intéressent au développement de la créativité (30%). En effet, le développement de la créativité est prioritaire essentiellement chez les jeunes parisiens, qui se montrent globalement très critiques vis-à-vis de l'enseignement, mais aussi de beaucoup d'autres thèmes de l'enquête, comme le nucléaire par exemple; inversement, parmi les personnes attachées à la préparation à un métier, il y a beaucoup de personnes âgées peu diplômées, qui se montrent généralement peu revendicatives.

Elément du jugement mitigé porté sur les lycées et collèges, l'information donnée aux élèves sur le choix des sections est loin de satisfaire tout le monde: 46% des Français la jugent insuffisante, contre 47% satisfaisante. Toutefois, le pourcentage de mécontents est en légère diminution par rapport à l'an dernier (-3points).

Le moyen d'information qui semble le plus apprécié est celui du contact direct avec une personne compétente, de préférence les professeurs (41%), ou le conseiller d'orientation (35%). Les brochures ne sont considérées comme le meilleur moyen d'orientation que par 4% des personnes interrogées. Ces choix ont peu évolué depuis l'an dernier.

3. Un retard dans la perception des réformes

Pour 58% des Français, les méthodes d'enseignement ont changé depuis 10 ans. Les principaux changements auxquels les personnes interrogées pensent spontanément sont les mathématiques modernes, l'introduction de l'informatique et l'apprentissage de la lecture. Certains insistent également sur le fait que l'enseignement est devenu plus libéral, laxiste selon quelques-uns. Comme on peut le constater, les "changements" perçus par les Français sont parfois anciens. La réforme des collèges semble passer inaperçue; elle est peut-être trop complexe pour être exprimée ici.

Les diplômés du supérieur, les parisiens se montrent moins convaincus que les autres de l'existence de changements (47% et 42%). Les sceptiques se rencontrent également chez ceux, qui, au départ, pensent que le fonctionnement de l'école est défavorable à l'épanouissement des enfants. Une partie des réponses négatives semble donc être le fait de personnes qui auraient voulu davantage de changements, et pour qui ce qui a pu être fait est sans effet.

Les plus conscients de changements dans l'enseignement sont ceux qui ont actuellement un de leurs enfants dans le primaire (67%) ou dans le secondaire (65%).

4. L'image et le rôle des enseignants

Pour la majorité des Français, les professeurs "pourraient mieux faire": 55% d'entre eux pensent que les enseignants ne sont pas suffisamment motivés par leur métier. Les plus sévères sont les plus jeunes, les moins de 25 ans (66%). Ceux qui ont actuellement un enfant dans un lycée ou un collège sont également un peu plus réticents (que la moyenne des Français) à penser que les professeurs font de leur mieux.

Ce jugement plutôt négatif doit être nuancé par le fait que l'on demande beaucoup aux enseignants, que pour la très grande majorité, leur rôle ne s'arrête pas à la fin du cours:

- _ 93% pensent qu'ils doivent aider les élèves à définir leur projet professionnel
- _ 86%, qu'ils doivent informer les parents sur le comportement des enfants à l'école
- _ 77%, qu'ils doivent transmettre des valeurs morales aux élèves
- _ 55%, qu'ils doivent conseiller les parents sur le choix des activités extra-scolaires.

Ce ne sont pas les plus critiques envers les professeurs qui leur demandent le plus, ce sont ceux qui pensent qu'ils font pour le mieux dans l'intérêt des enfants, en particulier pour les conseiller sur le choix des activités extra-scolaires, les informer sur le comportement de l'enfant à l'école, et pour transmettre des valeurs morales.

De manière générale, les jeunes, les plus diplômés, sont moins demandeurs d'une extension du rôle des enseignants que les autres. Seule l'aide au choix de la profession, de l'orientation paraît indispensable à tous.

5. Les parents et l'école

Le rôle joué par les parents dans l'éducation des enfants est bien entendu fondamental. Il intervient à plusieurs niveaux: l'aide directe ou indirecte qu'ils apportent aux enfants pendant les études, le projet professionnel qu'ils ont pour leurs enfants, et qui peut déterminer pour une part importante les orientations de ces derniers.

De nombreux parents aident les enfants à faire leurs devoirs: seulement 19% ne l'ont jamais fait, et 26% le font ou l'ont fait tous les jours. Les jeunes déclarent y passer plus de temps que leurs aînés n'ont pu y consacrer, surtout les jeunes femmes: 62% des mères de 25 à 39 ans aident ou ont aidé leurs enfants tous les jours. Cette aide a lieu en moyenne jusqu'à ce que l'élève ait entre 13 et 14 ans. Toutefois, elle peut se

poursuivre jusqu'à 16 ans, quand les parents ont des diplômes de l'enseignement supérieur, et chez les cadres supérieurs.

Pour la majorité des Français, les parents doivent pouvoir intervenir à l'école, pour prendre part à l'organisation de la vie scolaire (71% des personnes interrogées sont de cet avis), et discuter la quantité de travail (61% d'avis en ce sens). A l'inverse, 65% des Français estiment que les parents n'ont pas à se préoccuper de la définition des programmes.

De manière générale, les plus jeunes se montrent un peu plus favorables que leurs aînés aux interventions des parents au sein de l'école. Ceux qui ont actuellement des enfants en maternelle ou en primaire sont particulièrement attachés à la possibilité de discuter de la quantité de travail donnée aux élèves (72% d'entre eux contre 61% en moyenne). De façon peut-être étonnante, ce sont les parents les moins diplômés qui seraient les plus intéressés à intervenir dans la définition des programmes.

Il est clair que tous les parents ne sont pas prêts à investir autant de temps qu'il serait nécessaire pour remplir le rôle qu'eux-mêmes estiment nécessaire. Deux indicateurs permettent de mesurer leur disponibilité: le taux d'adhésion à une association de parents d'élèves et le nombre de visites annuelles aux professeurs.

Un peu plus d'un parent sur 5 adhère à une association de parents d'élèves. Ce taux s'élève à 1 sur 4 pour ceux dont un des enfants est scolarisé dans le secondaire.

En moyenne les parents se déplacent (ou se déplaçaient) pour aller voir les professeurs entre 3 et 4 fois par an (3.7 fois). 10% n'y sont encore jamais allés. Ceux qui se déplacent le plus sont ceux qui ont actuellement un enfant en primaire (plus de 5 fois). Ceux qui ont un enfant dans un établissement du secondaire ne vont voir les professeurs qu'un peu plus de 3 fois par an. La proximité géographique des écoles primaires et l'âge des élèves expliquent sans doute cette différence.

6. Les "bonnes" études

Si aucune question n'a été posée directement sur le projet professionnel des parents pour leurs enfants, deux questions en donnent toutefois des indices: le diplôme qui offre les meilleurs débouchés professionnels, et l'âge jusqu'auquel il est normal que les parents entretiennent les enfants à faire des études.

Déjà interrogés l'an dernier sur les trois diplômes qui offrent les meilleurs débouchés, les Français placent toujours les diplômes des grandes écoles parmi les plus intéressants. Ce qui est remarquable par rapport à l'an dernier, c'est que les diplômes de technicien supérieur comme le BTS et le DUT apparaissent mieux connus. Les dénominations relativement vagues, comme informatique et diplôme technique, sont moins utilisées.

Les différences mises en avant l'an dernier selon l'âge et le niveau de diplôme des personnes interrogées subsistent. En résumé, chacun pense en priorité aux débouchés accessibles dans son milieu social.

Tableau 3

Diplômes offrant les meilleurs débouchés professionnels

En % sur 2000 personnes

	1985	1986
BTS	16.0	20.3
Grandes écoles	18.5	17.0
Baccalauréat	11.8	12.8
CAP	11.6	13.0
Informatique	12.0	9.1
DUT	7.9	10.1
Ingénieur	8.1	8.0
Diplôme technique	10.2	7.0
BEP	5.0	6.8
Bac technique	4.6	5.0
Aucun	4.5	5.3
Ne sait pas	17.9	15.1

Le total des pourcentages ne fait pas 100, car 3 réponses étaient possibles. Les diplômes qui apparaissent dans ce tableau sont ceux cités par au moins 5% des enquêtés. Les réponses sont spontanées, aucune grille n'était proposée.

Tableau 4

Jusqu'à quel âge est-il normal d'entretenir un enfant
à faire des études ?

16 ans et moins	7.2%
17 - 18 ans	29.7%
19 - 20 ans	27.4%
21 - 23 ans	14.3%
24 ans et plus	21.4%
ENSEMBLE	100% (1742 réponses)

En moyenne, les Français estiment normal d'entretenir un enfant pendant ses études jusqu'à l'âge de 20 ans (exactement 20,4 ans). Cela signifie que pour 7% des personnes, entretenir un enfant apparaît normal jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire, pour 30% jusqu'à l'âge du bac, et pour 21% seulement jusqu'à un âge qui permette d'envisager des études supérieures longues.

Toutefois, la quasi-totalité des parents qui ont actuellement un enfant de moins de 20 ans accepterait de financer des études au-delà de cet âge, et pratiquement jusqu'au plus haut niveau possible, si leur enfant réussissait bien à l'école. Il n'y a donc pas blocage, mais intériorisation d'une norme pour la durée des études, qui n'est pas celle des études supérieures longues, mais correspond le plus souvent au niveau bac, ou bac+2.

Comme pour les diplômés offrant les meilleurs débouchés professionnels, l'âge cité dépend de l'origine sociale de l'enquête: 19,8 ans en moyenne pour les ouvriers, 21,3 ans pour les employés, 23,3 ans pour les cadres supérieurs.

La grande majorité des Français a conscience du fait que les diplômes sont indispensables: 61% pensent que pour réussir dans sa vie professionnelle, il vaut mieux obtenir le diplôme le plus élevé possible, plutôt qu'entrer dans la vie active de bonne heure pour y acquérir une expérience professionnelle. Pourtant 35% de nos concitoyens préfèrent encore cette dernière solution.

De plus, même parmi ceux qui professent leur confiance dans les diplômes, 33% voudraient que les élèves suivent, dès le collège, un enseignement tourné directement vers la vie professionnelle, plutôt qu'un enseignement général au moins jusqu'au bac (solution préférée par 67%).

Si la nécessité des diplômes apparaît bien à la majorité, certains restent encore sceptiques. Ce sont naturellement les personnes d'origine sociale modeste qui sont les plus réticentes, ouvriers, agriculteurs, non-diplômés. Toutefois, il est encourageant de constater que les jeunes ont plus confiance que leurs aînés dans les diplômes.

II - L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE A L'ECOLE

Un des aspects du thème Education était plus particulièrement consacré à l'image de l'enseignement artistique à l'école. Comment les Français jugent-ils la place réservée à l'éveil et à la formation artistique des enfants ? quelles sont les activités qu'ils souhaiteraient voir développées ou introduites dans le cadre de la scolarité ? Si ce type d'enseignement fait régulièrement l'objet d'une certaine demande, dans les réunions de parents d'élèves par exemple, il passe bien souvent au second plan autant dans le contenu des programmes scolaires que dans les moyens mis à la disposition des établissements pour le valoriser davantage. Mais son rôle dans le domaine éducatif constitue un élément important du développement culturel auquel s'intéresse plus précisément le Ministère de la Culture et de la Communication. C'est à la demande de ce dernier que des questions ont été formulées sur ce sujet dans l'enquête d'automne 1986.

1. La place de l'enseignement artistique dans l'emploi du temps scolaire.

Les Français estiment plutôt *normal* le nombre d'heures consacrées à l'enseignement artistique à l'école. Cette appréciation, qui apparaît dominante (42% des réponses) dans le cadre de l'école *primaire*, est cependant moins nettement partagée lorsqu'il s'agit des *collèges* (38%) et des *lycées* (33%). Le recul de cette position en ce qui concerne les établissements du secondaire tient à la fois à une plus grande absence d'opinion (le taux des réponses *ne sait pas* passe de 34% pour le primaire à 37% pour les collèges et à 41% pour les lycées), mais aussi à l'expression un peu plus importante du sentiment d'*insuffisance* quant au temps imparti à ce type d'enseignement. Enfin, négligeable est la part de la population qui le juge *trop élevé* (Tableau 5).

Tableau 5

Appréciations sur le temps consacré à l'enseignement artistique

Automne 1986 - en % des 2000 personnes interrogées

Selon vous, pour chacun des établissements suivants, le nombre d'heures consacrées à l'enseignement artistique est-il ?					
	Insuffisant	Normal	Trop élevé	N.S.P.	Ensemble
Ecole primaire	21,8	42,1	1,8	34,3	100,0
Collège	23,7	38,0	1,3	37,0	100,0
Lycée	24,6	32,6	2,1	40,7	100,0

Le niveau d'études et l'âge ont une influence sur la nature des réponses. L'absence d'opinion est plus caractéristique des personnes non diplômées ou faiblement (*CEP seul*), et plutôt âgées (*60 ans et plus*); Elle est très fréquente parmi les retraités (6 personnes sur 10 dans le cas des lycées), mais aussi parmi les exploitants agricoles (près de la moitié de cette population). Le fait de ne pas, ou de ne plus avoir d'enfants scolarisés dans ces types d'établissement ou encore la pensée que l'école doit avant tout *préparer les jeunes à un métier* incitent également à moins se prononcer.

L'appréciation "d'insuffisance" émane au contraire le plus souvent des personnes les plus diplômées (1 diplômé du supérieur sur deux pour le collège, 53% en ce qui concerne le lycée) et les plus jeunes, les jeunes parisiens se montrant à cet égard plus catégoriques encore que leurs homologues provinciaux. C'est aussi une opinion plus fréquente (deux fois plus qu'en moyenne) parmi les individus qui accordent le plus d'importance au *développement de la créativité des élèves* dans le rôle de l'enseignement. C'est encore une appréciation plus largement partagée par les parents qui ont actuellement des enfants dans le primaire ou dans le secondaire.

Si les Français ont le plus souvent tendance à porter le même type d'appréciation quel que soit l'établissement, c'est au niveau des collèges et des lycées que les associations d'opinions identiques sont les plus fortes. 91% de ceux qui estiment insuffisant le temps consacré à l'enseignement artistique au collège, le jugent tout aussi déficient au lycée; 97% de ceux qui n'ont pas d'opinion dans le premier cas, n'en ont pas non plus dans le deuxième; 11% seulement de la population portent un avis différent (Tableau 6). Entre le primaire et les établissements du secondaire, les glissements de réponses sont plus fréquents : parmi les enquêtés qui qualifient ce temps de normal dans le primaire, 74% portent la même appréciation pour le collège et 64% pour le lycée, mais 15% le jugent insuffisant au collège et 18% au lycée, et resp. 10% et 16% *ne savent pas*. L'hétérogénéité d'opinions est ici plus fréquente; elle concerne 26% des enquêtés entre le primaire et le lycée, 21% entre le primaire et le collège (Tableau 6).

On obtient sur l'ensemble des réponses la partition suivante : 15% des Français estiment *insuffisant* l'enseignement artistique à l'école quel que soit le type d'établissement, 27% le trouvent *normal*, 30% n'ont pas d'opinion et 28% l'apprécient différemment selon l'établissement. Une infime partie pense qu'il est *trop élevé* (0,9%).

Tableau 6
Les associations d'opinions

% d'enquêtés ayant répondu → pour ↓	Primaire + Collège	Primaire + Lycée	Collège + Lycée	Primaire + Collège + Lycée
Insuffisant	15,7	15,5	21,4	14,7
Normal	31,3	27,0	30,6	26,6
Trop élevé	0,9	0,9	1,2	0,9
Ne sait pas	30,6	30,3	35,8	29,6
Opinions diverses	21,5	26,3	11,0	28,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

2. Quelle solution pour développer la formation artistique ?

Il était demandé aux personnes estimant insuffisant le temps consacré à cette formation d'indiquer (de façon spontanée) la *matière pour laquelle le nombre d'heures devrait être diminué, si celui attribué à l'enseignement artistique devait être augmenté*. Si une partie de la population se montre sensibilisée par ce problème, elle ne le résoud pas pour autant. En effet, que ce soit pour l'école primaire, le collège ou le lycée, les solutions n'apparaissent pas très clairement : les réponses se concentrent soit sur l'absence d'opinion (autour de 23% de réponses *ne sait pas*), soit sur le maintien intégral des matières enseignées, sans *aucune* diminution (environ 21%), avec l'idée, pour certains, que les élèves aient plus d'heures de cours ou moins de temps de récréation. Parmi les matières citées, les choix se portent un peu plus souvent sur la réduction des cours d'histoire ou sur l'amputation des heures de mathématiques, en particulier pour les lycéens (Tableau 7)

Un léger allègement des heures porté sur toutes les matières permettrait encore, pour environ 7% des individus, d'accorder une plus grande place à l'éveil artistique des enfants; parmi les *autres réponses* (entre 6% et 8%), ont été relevés des avis de ce type : *c'est variable, selon les goûts de l'enfant, matières au choix, en option; à adapter*

selon les classes; matières facultatives; travaux dirigés; latin; éducation sexuelle; aménagement différent des heures de cours.

Finalement, si une partie des Français fait ici un constat critique, il ne se dégage aucune ligne directrice pour apporter des éléments de réponse à ce problème.

Tableau 7
Quelle matière faut-il alléger ?

En % de la population estimant insuffisant l'enseignement artistique

Réponses \longrightarrow concernant \downarrow	Ecole primaire	collège	lycée
Mathématiques	6,7	7,4	9,5
Informatique	(0,4)*	-	-
Religion	(1,0)	(0,1)	-
Français, grammaire	3,6	(1,6)	(1,3)
Histoire	9,6	8,8	8,1
Géographie	(1,1)	1,7	(1,5)
Les sciences	2,2	2,8	2,9
Physique-chimie	-	(1,5)	2,7
Dessin	(1,0)	(1,2)	(0,7)
Travaux manuels	(1,5)	3,0	(0,6)
Economie	-	(0,4)	(0,2)
Le sport	6,2	4,2	5,8
Les langues	-	3,9	2,3
Un peu toutes les matières	7,4	6,6	6,8
Aucune matière ne doit être diminuée	21,4	20,6	19,6
Ne sait pas	23,0	22,7	21,9
Autres réponses	6,0	6,7	7,9
Non réponse	5,3	4,4	5,2
La lecture	(0,3)	-	-
Musique, chant	(1,0)	(1,1)	(1,2)
Philosophie	-	(0,2)	(1,1)
Instruction civique	2,3	(1,1)	(0,7)
Ensemble (effectifs)	100,0 (436)	100,0 (473)	100,0 (492)

* Effectifs faibles (< 10 individus).

3. La musique et le dessin : deux activités à développer...

Les Français pensent spontanément d'abord à la *musique* lorsqu'on leur demande *quelles sont les activités qu'ils voudraient voir développées ou introduites, si une plus grande attention était portée à l'éveil et à la formation artistique des enfants à l'école*. 43% l'ont mentionnée soit en première soit en deuxième réponse. Le *dessin* vient en deuxième position, cité par 22% de la population.

La référence à des activités peut-être moins "traditionnelles", en ce sens où le dessin et la musique existent déjà depuis longtemps dans le système éducatif, est beaucoup moins fréquente, parfois même dérisoire. Faut-il croire en l'esprit peu imaginaire ou peu innovateur des Français ou bien en un réel désir de voir se développer des activités qui ont pourtant tendance actuellement à être davantage reconnues comme de "véritables" matières et qui font l'objet d'une plus grande attention dans le déroulement de la scolarité ? En outre, 17% d'entre eux n'ont guère d'opinion sur le sujet.

Parmi les formes d'éveil artistique moins habituelles dans le cadre de l'enseignement actuel, 14% des enquêtés pensent à la *danse*, 13% au *théâtre*, 12% à la *peinture*, *l'histoire de l'art*, 8% aux *activités manuelles* : *poterie, céramique, bricolage*... Une formation par la poésie, la visite des musées, des monuments, le cinéma, la sculpture, la photographie ou encore par des activités liées à l'audiovisuel est une conception plutôt rare dans l'esprit français (Tableau 8).

Tableau 8
Activités d'éveil et de formation artistiques

En % des 2000 personnes interrogées

	1ère réponse	2ème réponse	% ayant cité*
Théâtre	8,0	9,9	13,4
Visite des musées, monuments	1,3	2,7	2,7
Cinéma	1,9	2,4	3,3
Peinture, histoire de l'art	5,6	12,2	12,3
Sculpture	0,8	1,7	1,7
Expression corporelle	1,4	1,5	2,2
Danse	7,2	11,4	13,6
Dessin	12,2	17,4	21,8
Musique	28,6	26,4	43,1
Photographie	0,4	1,0	0,9
Poésie, littérature	0,3	1,0	0,8
Activités manuelles (poterie, céramique...)	5,1	5,5	8,1
Activités artistiques en général, arts plastiques	0,9	1,2	1,5
Activités liées à l'audiovisuel	0,6	0,2	0,7
Activités sportives	3,1	3,0	4,7
Informatique	0,4	-	0,4
Ne sait pas	16,8	-	16,8
Autres réponses	3,4	2,5	4,7
Non réponse	0,9	-	0,9
Aucune	1,1	-	1,1
Ensemble	100,0	100,0	-
	<i>(Effectifs)</i>	<i>(2000)</i>	<i>(1107)</i>
			<i>(2000)</i>

4. Un intérêt manifeste pour la musique et le dessin

Après avoir laissé les enquêtés s'exprimer librement, on leur proposait une liste de sept activités en leur demandant de choisir les deux qui leur paraissaient les plus intéressantes à développer à l'école. La hiérarchie précédemment observée se retrouve ici. La *musique* est à nouveau largement privilégiée, citée par 26% des Français en première réponse et 29% en deuxième réponse. Elle est suivie du *dessin*, de la *peinture* (les deux activités étaient réunies dans le même item), mentionnés resp. par 20% et 21% ; le *théâtre* et la *danse* interviennent ensuite. Un moindre intérêt est porté pour les *visites des musées et des monuments historiques*; enfin, le choix du *cinéma* est le plus faiblement partagé (Tableau 9).

Tableau 9
Activités artistiques jugées les plus intéressantes

Activités choisies	En %		
	En premier	En second	% ayant cité en (1) ou (2)
Théâtre	17,8	10,6	27,9
Danse	11,3	11,4	22,1
Cinéma	6,8	5,8	12,4
Visite des monuments histor.	8,7	8,8	17,1
Visite des musées	6,1	11,4	17,0
Dessin, peinture	20,3	21,0	40,1
Musique	26,2	28,6	53,3
Autre	2,8	2,4	5,1
Ensemble (Effectifs)	100,0 (1980)	100,0 (1880)	- (1980)

L'enseignement de la musique et l'apprentissage du dessin (et de la peinture) à l'école seraient-ils donc les bases de l'éveil artistique des enfants ? C'est semble-t-il la conception la plus courante dans l'opinion.

5. L'image de l'enseignement artistique : Quatre types d'opinions

Les Français se partagent en quatre groupes qui correspondent aux différentes appréciations portées sur la formation artistique au cours de la scolarisation (cf. Tableau 6). Ces groupes se caractérisent notamment par leurs opinions exprimées à propos de l'ensemble du système éducatif : l'image que les Français ont de ce type de formation n'est pas indépendante de celle qu'ils ont de la conception de l'enseignement en général, du rôle de l'école ou même de l'image des enseignants.*

* Une description plus fine de ces groupes est présentée dans une note spécifique qui sera adressée au Ministère de la Culture et de la Communication.

Groupe 1 (15%) : La formation artistique est insuffisante... un groupe d'individus peu satisfaits en général et plutôt critiques.

- *Appréciation d'"insuffisance" portée pour les trois types d'établissements proposés : école primaire, collège, lycée*
- *Esprit critique vis-à-vis de l'ensemble du système éducatif et insatisfaction quant à l'enseignement dispensé en général*
- *Constat critique, mais aucun consensus quant au moyen de remédier à l'insuffisance de l'éveil artistique*
- *Opinions critiques en général (nucléaire, cadre de vie....)*
- *Idées "modernistes" (à propos de la famille, du mariage, du travail des femmes)*
- *Profil type: jeune, parisien, diplômé, le plus souvent actif, plutôt aisé, bien intégré socialement.*

Groupe 2 (27%) : La formation artistique est normale... un groupe d'individus satisfaits de l'enseignement en général.

- *Temps consacré à l'éveil artistique des enfants au cours de leur scolarité primaire et secondaire jugé "normal"*
- *Niveau de satisfaction plutôt élevé à propos de l'enseignement en général, absence de "contestation" quant au rôle des enseignants*
- *Opinions plutôt traditionalistes sur la famille, le travail des femmes ou le changement de société*
- *Positions plus souvent modérées qu'extrêmes*
- *Adultes 40 à 49 ans, plutôt provinciaux, enfants <20 ans au foyer.*

Groupe 3 (30%) : Une absence d'opinion sur l'éveil artistique... un groupe d'individus non concernés en général.

- *Aucune opinion exprimée (réponse: ne sait pas) en ce domaine*
- *Une absence d'opinion fréquente sur l'image, le rôle ou la finalité de l'enseignement en général*
- *Parmi les opinions exprimées sur l'éducation, l'école doit avant tout préparer à un métier, les enseignants ont pour rôle de transmettre des valeurs morales aux enfants, les parents ne doivent pas intervenir dans l'organisation scolaire*
- *Une indifférence à l'égard des problèmes de société... ou bien un traditionalisme très prononcé*
- *Une population âgée, retraitée, peu instruite, rurale*
- *un isolement social important.*

Groupe 4 (28%) : Des opinions diverses selon les établissements scolaires... une population plutôt jeune, provinciale, avec enfants, satisfaite de l'enseignement en maternelle et à l'école primaire.

- *Perception différente de la formation artistique selon les établissements (pas d'opinion homogène comme précédemment)*
- *Niveau de satisfaction plutôt élevé à propos de l'enseignement dispensé en début de scolarisation*

- *Population plus souvent provinciale, jeune, avec enfants, présence féminine plus forte*
- *Bonne intégration sociale*
- *Tendance plus prononcée à l'optimisme*

Enfin, 18 personnes seulement estiment "trop élevé" le temps consacré à l'éveil artistique à l'école, catégorie de population négligeable et non significative.

Si l'image de la formation artistique se trouve étroitement liée à la perception de l'enseignement en général, le problème de la culture artistique des enfants ne semble pas faire partie des priorités aux yeux des Français. Peu de modalités relatives aux questions posées sur ce thème ressortent telles que les matières susceptibles d'être allégées pour renforcer les cours d'éveil artistique, les activités souhaitées dans ce cadre, les activités intéressantes à développer... Aucune association d'opinions ne peut également être relevée quant aux possibilités existantes ou potentielles de culture et de loisirs (équipements ou activités), autre aspect abordé dans l'enquête, autre domaine pour lequel il est tout aussi difficile de repérer les aspirations de Français.

Chapitre 6

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE

Chapitre 6

CULTURE, VIE ASSOCIATIVE...

I - L'ACCES AUX EQUIPEMENTS DE LOISIRS : LE PRIVILEGE DES PARISIENS

Les Français continuent de s'estimer plutôt mal desservis en équipements de loisirs. 39% (40% en 1985) déclarent n'avoir, personnellement, aucune possibilité de se distraire ou de se cultiver à proximité de chez eux. Lorsqu'ils existent, ces équipements sont un peu plus souvent perçus comme assez nombreux (26%, contre 24% en 1985), 24% les jugeant encore rares. L'accès aisé n'est reconnu que par 11% de la population. Le cinéma reste la principale source de distraction proche, plus largement cité encore que l'an dernier (33% contre 28%), suivi de la bibliothèque (15% contre 17%).

Les adultes continuent également de penser que ces possibilités sont un peu plus développées pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans : la carence est dans ce cas ressentie par 31% des Français (32% en 1985) et, à l'opposé, 12% (comme en 1985) les estiment abondantes. Ils sont aussi un peu plus nombreux que l'an dernier à considérer qu'il y en a "assez" (29% contre 27%), (Graphique 1, Tableau 1).

Graphique 1

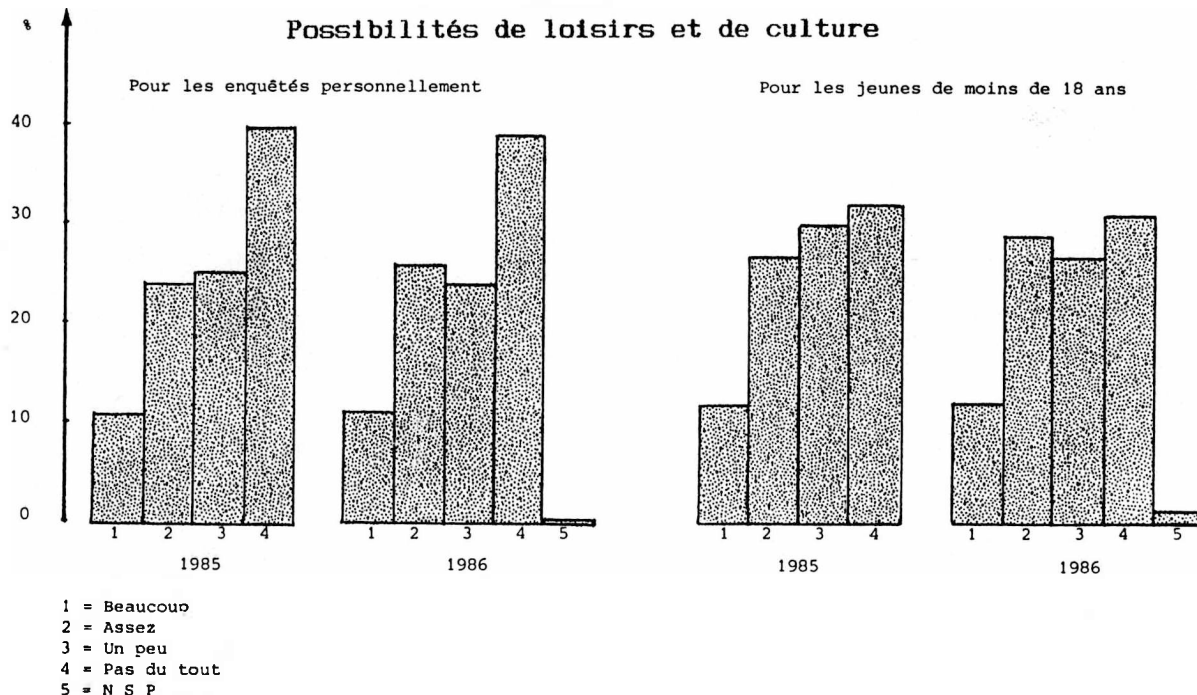


Tableau 1

Culture et loisirs : les équipements restent encore rares

En % des 2000 personnes interrogées

Existe-t-il à proximité de chez vous des possibilités de se distraire ou de se cultiver Diriez-vous qu'il y en a :	Pour vous personnellement		Pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans	
	1985	1986	1985	1986
	Beaucoup	10,8	11,0	11,6
Assez	23,8	25,6	26,8	29,0
Un peu	25,4	24,1	29,7	26,6
Pas du tout	40,0	38,8	31,9	31,2
Ne sait pas	-	0,5	-	1,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Pour les jeunes, le *cinéma* est aussi un peu plus souvent mentionné (17,5% contre 14% en 1985), suivi comme en 1985 des *centres culturels (NJC)* (11% et 10%); mais ce sont toujours les activités sportives ou les équipements sportifs pris globalement (*stade, terrain de sport, complexe sportif, club sportif...*) qui constituent l'essentiel des possibilités de loisirs (Tableau 2).

Les parisiens sont largement privilégiés en ce domaine : 29% reconnaissent l'importance de l'offre pour eux personnellement (11% en moyenne) et un quart en ce qui concerne les adolescents (12% en moyenne). En province, l'existence des sources de distraction (*beaucoup* ou *assez*) reste un phénomène urbain, localisée le plus souvent dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants (Tableau 3). C'est, bien sûr, dans les communes rurales que la carence est la plus fortement ressentie : 61% des Français vivant dans des communes de moins de 2000 habitants déclarent n'avoir aucune possibilité de se distraire ou de se cultiver (39% en moyenne); ils sont 47% (31% en moyenne) en ce qui concerne les jeunes. En habitat dispersé, ces pourcentages s'élèvent à 66% pour les adultes et 55% pour les enfants de moins de 18 ans.

Tableau 2

**Possibilités de se distraire ou de se cultiver
citées par les enquêtés**

Population reconnaissant l'existence de telles possibilités
(*beaucoup, assez, un peu*) à proximité de leur domicile

Automnes 1985 et 1986 - en % -

	Pour eux-mêmes				pour les jeunes < 18 ans			
	1985		1986		1985		1986	
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)
Cinéma	27,8	18,5	32,8	20,4	14,3	11,4	17,5	14,1
Centre culturel (MJC)	5,8	6,2	8,6	6,1	10,4	6,8	11,1	7,9
Foyer, club de jeunes, centre aéré	0,7	0,8	1,0	1,1	4,1	3,2	5,2	4,5
Bibliothèque	16,6	13,2	14,6	13,5	7,6	10,9	7,5	8,4
Théâtre	5,2	13,1	6,2	13,0	0,8	4,7	1,7	4,6
Spectacles (en général)	1,0	3,7	0,4	1,2	0,2	1,1	0,2	0,2
Salles de jeux	0,3	0,4	0,3	-	0,5	0,7	0,3	1,3
Cours de danse	0,5	0,4	0,8	1,1	1,8	2,9	0,8	1,7
Piscine	1,6	4,8	2,2	4,5	5,6	8,3	4,9	9,5
Stade, terrain de sport	2,5	2,0	2,6	3,9	9,9	6,9	9,3	6,6
Salle omnisports, complexe sportif,								
équipement sportif, gymnase	3,2	2,9	3,5	5,1	8,2	5,8	7,9	6,9
Association sportive, club sportif	1,8	1,6	2,4	2,7	4,8	3,2	5,4	3,3
Court de tennis	2,3	2,7	1,5	1,6	3,5	7,9	3,5	5,1
Jardins, espaces verts, parcs, plans d'eau	1,7	1,5	1,4	1,2	3,7	2,3	3,5	1,4
Aire de jeux, parc de loisirs	0,2	0,2	0,2	0,1	1,7	1,7	1,5	1,7
Equitation, centre équestre	0,1	-	-	-	0,1	0,5	0,2	0,3
Foot-ball	1,6	1,1	1,0	0,6	4,3	4,6	2,5	3,0
Basket-ball	-	0,3	0,1	-	0,4	1,0	0,8	0,1
Judo, arts martiaux	-	-	-	0,8	0,4	0,8	0,4	0,9
Autres sports (golf, pétanque, moto-cross,								
cyclisme, tir à l'arc, roller-skate...)	5,1	4,4	3,3	3,7	6,1	4,3	5,6	5,1
Salles de spectacles, de concerts, salles								
des fêtes	0,2	1,9	1,0	2,5	0,2	0,7	0,2	0,7
Patinoire	-	0,3	0,1	0,3	0,1	0,9	0,3	1,6
Associations, clubs de loisirs	3,6	3,5	1,9	2,7	1,5	2,1	1,6	1,9
Boîtes de nuit, bals, discothèques	1,2	2,8	0,9	3,2	0,6	1,6	1,8	1,9
Cafés	0,9	2,2	0,8	2,1	0,4	0,5	0,6	1,0
Musées, expositions	1,7	4,1	1,7	3,9	0,6	1,0	0,6	1,0
Conservatoire, cours de musique, école de								
musique	0,9	1,4	0,5	0,7	2,0	2,7	0,9	2,4
Centre d'activités manuelles (artisanat)	0,9	0,8	0,4	0,1	0,4	0,5	0,2	0,8
Ne sait pas, ne voit pas	4,3	-	1,8	-	4,7	0,1	2,6	-
Université, cours, enseignement divers,								
conférences	0,7	2,9	0,7	1,4	0,1	0,4	0,2	0,3
Halte-garderie	-	-	-	-	-	0,2	0,1	0,5
Foyer du 3e âge	5,7	1,8	4,9	0,5	-	-	0,1	0,1
Non, aucune, rien	0,1	-	0,1	-	0,1	-	-	-
Activités artistiques en général	-	-	0,2	0,1	-	-	0,3	0,2
Autres réponses	1,7	0,5	2,1	1,9	0,7	0,4	0,7	1,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	1198	691	1216	701	1357	878	1347	861

Résultats issus du postcodage (réponses spontanées) : (1) première réponse, (2) deuxième réponse.

Tableau 3
Culture et loisirs : l'offre exclusive de Paris

Automne 1986 - En %

Possibilités selon la ↓ localisation de l'habitat →		Paris	Couronne	Province + 100 000 hab.	Province 5000 à 100 000 h	Province moins de 5000 hab.	Moyenne
Beaucoup	(1)	29,0	13,2	16,6	7,6	3,9	11,0
	(2)	25,3	15,6	16,6	9,9	4,5	11,7
Assez	(1)	37,3	28,8	31,9	29,5	14,3	25,6
	(2)	32,9	22,2	35,3	32,0	22,4	29,0
Un peu	(1)	19,7	27,0	19,4	27,9	25,8	24,1
	(2)	27,8	35,1	19,9	25,8	30,4	26,6
Pas du tout	(1)	13,3	31,0	31,8	34,0	55,7	38,8
	(2)	12,7	27,1	26,6	29,6	41,6	31,2

(1) Possibilités de se distraire ou de se cultiver pour les adultes

(2) Possibilités pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans

Plus fréquemment reconnue par les parisiens, l'existence de telles possibilités est aussi plus souvent perçue par des Français diplômés : 20% des titulaires du baccalauréat ou du brevet supérieur et 21% des diplômés de l'université ou d'une grande école estiment qu'elles sont nombreuses pour eux (11% en moyenne), alors que la déclaration d'inexistence (39% en moyenne), plus particulière au monde rural, s'associe à un faible niveau d'études : 53% de ceux qui n'ont aucun diplôme, 47% des possesseurs d'un CEP seul. C'est encore parmi les enquêtés qui ont une vie associative développée et qui fréquentent les équipements collectifs que la reconnaissance des sources de distraction proches est la plus forte : 16% des Français appartenant à au moins trois associations, 28% de ceux qui fréquentent au moins trois équipements collectifs.

Enfin, les appréciations portées en ce domaine par les adultes sont dans la plupart des cas les mêmes, que ce soit à titre personnel ou pour les adolescents (Tableau 4).

Tableau 4
Sources de loisirs : des appréciations semblables
pour les adultes et pour les jeunes

Automne 1986 - 2000 personnes - En %

Pour → les jeunes < 18 ans ↓ les enquêtés	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	nsp*	Total
Beaucoup	64,7	26,9	5,0*	1,8*	1,6	100,0
Assez	11,6	66,3	14,9	6,3	0,9	100,0
Un peu	3,8*	24,1	57,8	12,9	1,4	100,0
Pas du tout	1,6*	8,1	21,4	67,9	1,0	100,0
Moyenne	11,7	29,0	26,6	31,2	1,5	100,0

* effectifs faibles

Au niveau de leurs aspirations en ce domaine, les Français ne s'expriment pas davantage que l'an dernier : 51% (47% en 1985) ne souhaitent disposer pour eux d'aucune possibilité (équipement ou activité proche qui n'existe pas), et 32% (contre 29%) font la même réponse en ce qui concerne les jeunes. En outre, 18% n'ont rien à proposer pour les activités de ces derniers. La piscine demeure l'équipement le plus souvent demandé aussi bien pour les adultes que pour les enfants (Tableau 5).

II - LE SPORT AU CENTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Si la vie associative tient une certaine place dans les activités de temps libre des Français, l'évolution du taux d'appartenance à *au moins une association* ne montre pas, ces dernières années, de tendance très marquée. Depuis 1978, il se situe autour de 45% oscillant entre 42%, niveau le plus bas, et 48%, niveau le plus élevé; en 1986, il se stabilise à 44%. En incluant les associations de retraités, de personnes âgées (clubs du 3ème âge), il s'élève à 48% correspondant pour la moitié, à une adhésion simple et pour l'autre, à un cumul d'appartenance; dans ce cas, il s'agit le plus fréquemment de deux associations (Tableau 6).

Tableau 5

Possibilités (équipement ou activité) souhaitées

Automnes 1985 et 1986 - En % des 2000 personnes interrogées

	Pour les enquêtés eux-mêmes		Pour les jeunes < 18 ans	
	1985	1986	1985	1986
	Cinéma	6,0	5,6	3,2
Centre culturel (MJC)	1,2	1,3	4,0	4,3
Foyer, club de jeunes, centre aéré	0,3	0,3	3,5	3,4
Bibliothèque	2,1	2,4	1,1	0,7
Théâtre	2,0	2,2	0,2	0,8
Spectacles (en général)	0,4	-	0,1	0,1
Salles de jeux,	0,4	0,2	2,0	1,4
Cours de danse	0,6	0,4	0,3	0,7
Piscine	7,3	6,7	10,4	8,4
Stade, terrain de sport	1,2	0,9	3,1	3,6
Salle omnisports, complexe sportif, équipement sportif, gymnase	3,0	3,5	3,9	4,9
Association sportive, club sportif	0,5	1,1	0,8	0,9
Court de tennis	2,0	1,0	1,6	1,0
Jardins, espaces verts, parcs, plans d'eau	1,6	1,3	2,8	2,3
Aire de jeux, parc de loisirs	0,2	0,4	5,6	3,6
Equitation, centre équestre	0,3	0,4	0,2	0,2
Foot-ball	0,2	0,2	0,4	0,3
Judo, arts martiaux	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres sports (golf, pétanque, moto-cross cyclisme, tir à l'arc, roller-skate...)	3,2	2,8	2,2	1,7
Salles de spectacles, de concerts, salles des fêtes	0,7	0,9	0,3	0,8
Patinoire	0,9	0,9	1,5	1,5
Associations, clubs de loisirs	1,7	1,6	1,1	1,3
Boîtes de nuit, bals, discothèques	0,8	0,5	1,0	1,0
Cafés	0,1	0,2	-	0,1
Musées, expositions	0,3	0,3	0,2	0,2
Conservatoire, cours de musique, école de musique	0,5	0,4	0,2	0,8
Centre d'activités manuelles (artisanat)	1,2	1,1	0,6	0,5
Ne sait pas, ne voit pas	11,8	9,2	19,3	18,0
Université, cours, enseignement divers, conférences	0,5	0,8	0,1	0,3
Halte-garderie	0,1	-	0,6	0,4
Foyer du 3e âge	0,8	0,7	-	-
Non, aucune, rien	46,9	50,6	29,4	32,3
Desserte (transports collectifs)	0,1	0,2	-	-
Activités artistiques en général	-	0,1	-	0,1
Autres réponses	1,0	1,7	0,3	0,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs	2000	2000	2000	2000

Résultats issus du postcodage (réponses spontanées).

Tableau 6
Indice de vie associative*

Automne 1986 - En %

Appartenance aux associations	Ensemble des Français	Population des adhérents
Aucune	51,7	-
Une seule	24,3	50,2
Deux	12,5	26,0
Trois ou quatre	8,6	17,7
Cinq et plus	2,9	6,1
Ensemble (effectifs)	100,0 (2000)	100,0 (966)

* Y compris associations de retraités, du 3ème âge.

Les adhérents sont le plus souvent des hommes (53% contre 48% en moyenne), plutôt inactifs et âgés de plus de 60 ans dans le cas d'une seule adhésion (29% et 30% contre 24% en moyenne), plutôt actifs et plus jeunes dans le cas d'un cumul d'appartenance (28% des hommes actifs, 30% des adultes de 25 à 39 ans, 29% de ceux ayant entre 40 et 59 ans contre 24% en moyenne). Chez les femmes, c'est entre 40 et 59 ans que le taux global de participation est le plus faible (37%).

Le taux d'adhésion augmente également régulièrement avec le niveau d'instruction, passant de 36% pour les non diplômés à 66,5% pour les diplômés du supérieur; en ce qui concerne l'appartenance à au moins deux associations, ce pourcentage passe de 13% à 41% (Tableau 7).

Tableau 7
La participation croît avec le niveau d'instruction

Automne 1986 - 2000 individus - en %

indice de vie associative \ niveau d'études	aucun diplôme	< bac	bac / bs	> bac	moyenne
Aucune association	63,7	53,5	38,0	33,5	51,7
Une seule association	23,3	24,1	24,6	25,9	24,3
Deux associations et plus	13,0	22,3	37,4	40,6	24,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Ce sont toujours les associations sportives qui recueillent le plus de participants : 19% de Français déclarent en faire partie, pourcentage qui se stabilise après une progression lente mais régulière depuis 1981. Viennent ensuite les associations culturelles ou de loisirs avec 12% d'adhérents, sans changement au cours de ces trois dernières années. Les associations de retraités ou du 3ème âge ont un certain attrait, accueillant 9% de Français, autant que les associations de parents d'élèves. Les associations de femmes restent au contraire toujours aussi délaissées et celles relatives à la défense de la nature ou à la gestion de l'environnement ne comptent plus guère de participants. Faire partie d'un groupe syndical apparaît également de moins en moins fréquent : de 10% en 1978 à 6% en 1986, avec un léger sursaut en 1982 (10%), (Tableau 8).

Tableau 8
Les associations sportives sont privilégiées

% de réponses "oui" sur 2000 personnes chaque année

Faites-vous partie ou participez-vous aux activités d'une association (ou d'un groupe) ?									
	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
Sportive	15,4	13,9	16,5	16,4	16,9	17,1	17,5	20,3	19,0
Culturelle, de loisirs, d'éducation populaire	14,1	12,3	10,3	14,9	11,8	12,7	11,6	11,7	11,6
Confessionnelle	5,9	5,1	4,1	4,0	4,6	6,0	4,7	5,0	4,4
Familiale	3,7	3,4	2,0	3,5	3,0	2,9	1,8	2,5	3,4
Syndicale	10,5	9,0	9,7	9,3	10,2	8,2	7,5	6,7	6,3
De quartier, locale	5,6	5,3	5,2	6,1	6,5	6,0	5,3	6,4	6,3
D'étudiants	2,2	1,5	2,0	1,6	1,4	2,0	1,4	1,7	1,9
De jeunes	3,8	2,8	1,9	2,6	2,7	3,0	2,4	2,9	3,3
De défense de la nature, de gestion de l'envir.	4,1	3,1	3,1	3,4	2,7	2,1	1,6	2,6	1,9
De consommateurs et d'usagers	2,1	3,5	2,1	2,6	2,0	2,3	1,6	2,5	3,2
De parents d'élèves	10,0	11,3	8,5	9,9	9,2	7,5	7,3	8,4	8,8
De bienfaisance, d'entraide	7,0	5,5	4,4	7,5	6,4	6,7	5,5	6,3	7,9
De femmes	1,9	2,1	1,5	2,2	1,2	1,1	0,8	1,2	1,2
D'un parti politique	3,0	2,3	2,1	5,1	3,7	3,4	1,9	3,9	3,6
Professionnelle	7,2	7,6	5,5	6,6	7,1	6,5	6,5	8,0	6,7
De retraités, personnes âgées (clubs du 3e âge)	-	-	-	-	-	-	-	7,9	9,1

III - LE CINEMA RESTE L'EQUIPEMENT LE PLUS FREQUENTE

Equipement de loisirs sans doute le plus répandu, le *cinéma* est sans surprise celui qui demeure le plus fréquenté : en 1986, 58% des Français vont au cinéma soit "régulièrement", pour 23%, soit "exceptionnellement", pour 35%; ils étaient 51% il y a six ans. Viennent ensuite les équipements sportifs dont la fréquentation, plus souvent habituelle (22%) qu'exceptionnelle (18%), s'est également fortement accrue depuis les années 1980 (de 29,5% à 40,2%). Les lieux de culte, globalement un peu plus fréquentés qu'en 1980 (41% contre 37%), font cependant l'objet d'une fréquentation plus souvent rare (27%) que régulière (15%). Parmi les autres équipements collectifs proposés, les *bibliothèques* restent privilégiées (14% en fréquentent une de manière régulière) par rapport aux équipements culturels tels que les *théâtres*, les *salles de concerts* ou les *centres culturels, de loisirs*, dont la fréquentation habituelle est respectivement de 4%, 6% et 7% et pour lesquels le taux de fréquentation n'a pas évolué entre 1980 et 1986. Les équipements de nature (*square, terrain de jeux, parc*) attirent un tiers de la population, certes plus souvent occasionnellement (20%) que régulièrement (13%). Enfin, ce sont les *maisons de jeunes et de la culture (MJC)* qui sont les plus oubliées (Tableau 9).

Comparés aux résultats de 1980, ceux de cette année montrent que si les Français privilégient toujours, et en plus grand nombre, le cinéma (58% contre 51% il y a six ans), ce sont les centres ou équipements sportifs qui ont enregistré l'accroissement le plus fort du taux de fréquentation (de 29,5% à 40,2%).

Tableau 9
Fréquentation des équipements collectifs*

En % des 2000 personnes chaque année

Fréquentez-vous ... ?		Régulier,	Exception,	Jamais	Ensemble
Un cinéma	1980	17,6	33,3	49,1	100,0
	1986	22,6	35,5	41,9	100,0
Un centre de sports Un équipement sportif (stade,piscine)	1980	16,0	13,5	70,5	100,0
	1986	22,2	18,0	59,8	100,0
Un lieu de culte	1980	13,4	23,4	63,2	100,0
	1986	14,6	26,6	58,8	100,0
Une bibliothèque	1980	12,0	10,4	77,6	100,0
	1986	13,8	15,6	70,6	100,0
Un square,un terrain de jeux Un parc Un square,un terrain de jeux,un parc	1980	11,1	15,2	73,7	100,0
	1980	13,9	21,3	64,8	100,0
	1986	13,5	19,7	66,8	100,0
Un centre culturel, de loisirs	1980	7,0	13,6	79,4	100,0
	1986	6,8	13,5	79,7	100,0
Un théâtre, une salle de concerts Une salle de concerts Un théâtre	1980	7,5	24,4	68,1	100,0
	1986	5,6	25,7	68,7	100,0
	1986	4,1	28,1	67,8	100,0
Une maison des jeunes et de la culture (MJC)**	1986	1,7	7,7	90,6	100,0

* De 1981 à 1985, cette question a été posée sous une forme différente.

** Item qui n'existait pas en 1980.

Chapitre 7

ENERGIE

Chapitre 7

ENERGIE

I - LE NUCLEAIRE - INQUIETUDES ET OPINIONS

1. L'estimation de la part du nucléaire

(résultats Printemps 1987)

Depuis 1980, l'estimation faite par les enquêtés de la part (en %) du nucléaire dans la production d'électricité en France évolue ainsi:

Tableau 1
Estimation de la part du nucléaire

	en %		
	Moyenne	% de non-réponses	Part réelle du nucléaire
Aut. 1980	18,1	58,5	25,0
Aut. 1981	28,5	49,1	45,0
Aut. 1982	26,6	51,1	45,0
Aut. 1983	30,5	50,8	47,0
Aut. 1984	35,1	53,4	55,0
Aut. 1985	40,3	48,0	64,0
Aut. 1986	43,6	51,0	65,0
Pri. 1987	49,3	54,3	65,0

La proportion d'individus qui ne peuvent donner une estimation de la part du nucléaire dans la production d'électricité variait peu depuis 1981, se situant aux alentours de 51%. Au printemps 1987, cette proportion a légèrement augmenté.

Les estimations avancées progressent régulièrement depuis 1980: elles sont passées en moyenne de 18% en 1980 à 49% au printemps 1987. L'écart de cette moyenne à la part réelle du nucléaire, systématiquement sous-évaluée par les enquêtés, se résorbe malgré tout depuis l'automne 1985.

La part de non-réponses croît avec l'âge : 49% parmi les 24 ans et moins, 48% parmi ceux âgés de 25 à 39 ans, 54% parmi ceux âgés de 40 à 59 ans et 67% parmi ceux âgés de 60 ans et plus (contre 54% dans l'ensemble).

Le diplôme d'enseignement général le plus élevé est un élément discriminant de la connaissance en ce domaine. Plus le niveau de diplôme augmente, plus fréquentes sont les réponses situant exactement la part du nucléaire dans la production d'électricité : 5% parmi les non-diplômés, 8% pour le niveau CEP, 11% pour le niveau BEPC-BEPS-BE, 14% pour le bac-brevet supérieur, 19% pour les universités-grandes écoles. Le taux de non-réponses décroît lorsque le niveau de diplôme augmente : 71% de non-réponses parmi les non-diplômés, 59% pour le niveau CEP, 45% pour le niveau BEPC-BEPS-BE, 39% pour le niveau bac-brevet supérieur, 24% pour le niveau université-grandes écoles.

2. Le développement de l'énergie nucléaire

(résultats Printemps 1987)

Informés de la part exacte du nucléaire et de son accroissement dans l'avenir, les enquêtés devaient préciser leur degré d'accord avec cette politique énergétique. (Il était indiqué en 1982 que la part devait atteindre 70% en 1990, et à partir de 1983 qu'elle devait atteindre 75% en 1990).

Tableau 2

Accroissement de la production d'électricité d'origine nucléaire

	en %					
	tout à fait d'accord	plutôt d'accord	assez peu d'accord	pas du tout d'accord	ne sait pas	Ensemble
Aut. 1981	24,2	33,9	23,6	16,5	1,8	100,0
Aut. 1982	22,8	33,1	24,3	18,5	1,3	100,0
Aut. 1983	26,1	33,6	23,7	14,5	2,1	100,0
Aut. 1984	23,8	38,1	21,9	14,4	1,8	100,0
Aut. 1985	28,1	39,3	20,2	10,6	1,8	100,0
Aut. 1986	15,7	35,6	29,5	19,2	0,0	100,0
Pri. 1987	14,3	34,1	28,4	20,4	2,8	100,0

De 1981 à 1985, le nombre de partisans du développement de l'énergie nucléaire augmente régulièrement. Les taux d'adhésion varient de 58% en 1981 à 67% en 1985 (réponses tout à fait d'accord et réponses plutôt d'accord). L'accident de Tchernobyl a freiné cet accord. On enregistre une baisse de 16 points à l'automne 1986 (51% seulement d'accord). Au printemps 87, une nouvelle chute de 3 points prouve que les Français n'ont pas oublié cet accident (48% d'avis favorables). Désormais, et c'est la première fois depuis 1981, les proportions de Français pour ou contre le développement de l'électricité d'origine nucléaire sont équivalentes.

52% des hommes se déclarent au printemps 1987 "tout à fait d'accord" ou "plutôt d'accord" et 45% des femmes ont cette opinion (contre 48% dans l'ensemble). Lors des deux vagues d'automne précédentes (1986 et 1985) l'écart était davantage marqué, il était de 11 points, il n'est plus que de 7 points.

Plus l'inquiétude à l'égard d'un éventuel accident est faible, plus la proportion d'individus "d'accord" avec le nucléaire augmente.

Tableau 3

L'accord avec le développement du nucléaire
selon l'inquiétude face à un éventuel accident de centrale

en % sur 1891 individus printemps 1987

	beaucoup inquiet	assez inquiet	un peu inquiet	pas du tout inquiet	ensemble
tout à fait d'accord	7	9	14	28	14
plutôt d'accord	25	32	42	39	34
	} 32	} 41	} 56	} 67	} 48
assez peu d'accord	30	33	29	21	29
pas du tout d'accord	36	23	12	8	21
	} 66	} 56	} 41	} 29	} 50
ne sait pas	2	3	3	4	2
ensemble	100	100	100	100	100

Si un accident, tel que celui de Tchernobyl, se produisait en France, 35% des individus pensent que les autorités seraient prêtes à assumer la protection des populations, contre 63 % qui pensent que non et 2% ont répondu "ne sait pas" ? Parmi ceux qui pensent que les autorités françaises pourraient protéger les populations 66% sont "d'accord" (réponses tout à fait d'accord et réponses plutôt d'accord) avec le développement du nucléaire.

Tableau 4

L'accord avec le développement du nucléaire
et la protection des populations

en % sur 1895 individus printemps 1987

	oui	non	ensemble
tout à fait d'accord	22	10	14
plutôt d'accord	44	28	34
assez peu d'accord	25	31	28
pas du tout d'accord	6	29	21
ne sait pas	3	2	3
ensemble	100	100	100

3. Les accidents de centrales nucléaires

(résultats Printemps 1987)

L'inquiétude vis-à-vis d'un éventuel accident de centrale nucléaire a été mesurée depuis 1981 à partir d'une batterie de questions portant sur l'inquiétude des Français à propos de divers risques (maladie grave, accident de travail, agression dans la rue, accident de la route, chômage, guerre, accident de centrale nucléaire).

Les évolutions observées sont les suivantes :

Tableau 5
Inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire

	beaucoup	assez	un peu	pas du tout	ne sait pas	ensemble
Aut. 1981	18,5	15,3	29,2	36,4	0,7	100,0
Aut. 1982	17,5	17,0	29,4	35,3	0,8	100,0
Aut. 1983	22,9	17,2	30,0	29,5	0,3	100,0
Aut. 1985	18,4	14,4	27,6	39,5	0,1	100,0
Aut. 1986	29,3	20,7	26,7	23,2	0,0	100,0
Pri. 1987	30,9	18,3	27,5	23,3	0,0	100,0

Lors de la vague de printemps 1987, cinq risques composaient la batterie des questions sur les inquiétudes : la maladie grave, l'agression dans la rue, l'accident de la route, le chômage, l'accident de centrale nucléaire. La maladie grave demeure la préoccupation primordiale des Français (50% à l'automne 1986, 48% au printemps 1987). Puis viennent l'accident de la route et le chômage avec 41% des réponses "beaucoup inquiets", ces deux postes ayant progressé depuis l'automne 1986 (on observait alors 39% pour les accidents de la route et 37% pour le chômage). L'agression dans la rue qui avait régressé de 1985 à 1986 de 28% à 26% est stabilisée au printemps 1987 à 26%. Dans la hiérarchie des inquiétudes, l'accident de centrale nucléaire n'apparaît plus comme une préoccupation mineure des Français.

L'inquiétude faiblit lorsque le niveau de diplôme augmente. 35% des non-diplômés sont "beaucoup inquiets" contre 18% de ceux sortant de l'université ou des grandes écoles.

Tableau 6

L'inquiétude face à un éventuel accident de centrale nucléaire selon le niveau d'études

en % sur 1891 individus printemps 1987

	aucun	cep	bepc-beps be	bac-brevet supérieur	Université	autre	ensemble
Beaucoup inquiet	35	35	29	23	18	25	31
Assez inquiet	22	18	18	15	15	14	18
Un peu inquiet	21	27	31	36	31	34	20
Pas du tout inquiet	22	20	22	26	36	27	23
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100

II - POLITIQUE GENERALE

1. L'indépendance énergétique de la France

(résultats Printemps 1987)

Que vaut-il mieux favoriser principalement pour accroître l'indépendance énergétique de la France ? La production d'énergie dans le cadre du programme électro-nucléaire, les économies d'énergie, ou l'utilisation des énergies nouvelles et renouvelables ? Cette question est posée depuis 1984. Les évolutions observées sont les suivantes :

Tableau 7

Accroissement de l'indépendance énergétique

	prod. élect, nucléaire	économies énergie	nouvelles énergies	ne sait pas	ensemble
Aut. 1984	14,2	25,2	58,2	2,4	100,0
Aut. 1985	18,8	26,5	53,8	0,9	100,0
Aut. 1986	9,6	36,8	52,1	1,5	100,0
Pri. 1987	16,4	32,0	48,0	3,6	100,0

16% des personnes interrogées choisissent d'augmenter la production d'énergie d'origine nucléaire, soit 6 points de plus qu'à l'automne précédent. Ce niveau est presque comparable à celui des années antérieures à l'accident de Tchernobyl (19% en 1985). La proportion des individus qui ont cité les énergies nouvelles ne fait que décroître depuis 1984, de 58% à cette époque, elle est tombée à 52% en 1986 et à 48% au printemps 1987. La désaffection vis-à-vis du nucléaire de 1986 avait essentiellement profité aux partisans des économies d'énergie (de 26% en 1985 à 37% en 1986), ceux-ci restent relativement nombreux et concernent près du tiers de la population (32%).

2. Le rôle de l'Etat

Les interventions de l'Etat

(résultats Automne 1986)

Les interventions de l'Etat dans le domaine de l'énergie (prix de l'énergie, aides aux entreprises, décisions des approvisionnements) doivent-elles être renforcées, maintenues ou réduites ? Cette question a été posée dans quatre phases différentes depuis le printemps 1984. Le nombre de réponses favorisant le maintien des interventions de l'Etat augmente régulièrement depuis le printemps 1984, mais le renforcement ou la réduction des interventions ne varient pas régulièrement (la proportion de réponses "maintenues" passe de 49% au printemps 1984 à 55% à l'automne 1986). Au total, 82% des Français souhaitent que les interventions de l'Etat dans le domaine de l'énergie soient "renforcées" ou "maintenues".

Tableau 8

En matière d'énergie, les interventions de l'Etat doivent-elles être ...

	renforcées	maintenues	réduites	ne sait pas	ensemble
Pri, 1984	30,7	49,0	16,3	4,0	100,0
Aut, 1984	27,4	50,1	19,7	2,8	100,0
Pri, 1985	29,2	53,8	14,4	2,5	100,0
Aut, 1986	26,9	55,2	16,2	1,7	100,0

D'autre part, à l'automne 1986, la quasi totalité des individus (96%) pense que les efforts d'économies d'énergie doivent être "intensifiés" ou "poursuivis". Parmi ceux-ci 95% pensent que ces efforts doivent être stimulés par une intervention des pouvoirs publics (information, participation financière aux investissements, déductions fiscales).

L'information

(résultats Automne 1986)

Les Français sont-ils suffisamment informés de la politique énergétique menée par le gouvernement ?

Tableau 9

Etes-vous suffisamment informé de la politique énergétique ?

	oui	non, aucun intérêt	non, je le regrette	ensemble
Pri, 1984	30,4	41,1	28,4	100,0
Aut, 1984	23,2	37,9	38,9	100,0
Pri, 1985	29,5	42,1	28,4	100,0
Aut, 1986	24,0	37,5	38,5	100,0
Par quel moyen souhaiteriez-vous être mieux informé ?				
	les journaux	la radio et la télévision	les entreprises	le secrétariat d'Etat *
Pri, 1984	20,3	39,3	8,4	12,4
Aut, 1984	27,7	40,3	10,4	8,0
Aut, 1986	25,6	37,8	12,5	8,8
	le service des communes	ensemble		
Pri, 1984	19,5	100,0		
Aut, 1984	13,5	100,0		
Aut, 1986	15,3	100,0		
* Le Ministère de l'Energie au Printemps 84				

**La politique actuelle d'économies d'énergie
(résultats Printemps 1987)**

Quel est le degré de satisfaction des Français face à la politique actuelle d'économies d'énergie menée par les pouvoirs publics?

Tableau 10

La politique actuelle d'économies d'énergie vous paraît-elle....?

Très satisfaisante	1,5
Assez satisfaisante	37,2
Peu satisfaisante	43,1
Pas du tout satisfaisante,...	13,8
Ne sait pas	4,4
Ensemble	100,0

Très peu d'individus se déclarent très satisfaits de la politique actuelle menée par les pouvoirs publics : 1,5%. La majorité de la population est, peu ou pas du tout satisfaite : 57%. Comme nous l'avons vu à propos des questions sur les interventions de l'Etat, les Français sont partie prenante d'une politique active de la part des pouvoirs publics pour stimuler les efforts d'économie d'énergie, mais il s'avère qu'actuellement cette politique n'est pas souvent satisfaisante à leurs yeux.

**La publicité sur les techniques d'économies d'énergie
(résultats Printemps 1987)**

La publicité sur les techniques permettant d'économiser l'énergie est-elle selon les Français, exagérée, répond-t-elle à leurs attentes, est-elle insuffisante ou inutile ?

Tableau 11

La publicité sur les techniques d'économie est :

exagérée	18,5
répond aux attentes,...	28,8
insuffisante	31,9
inutile	18,4
ne sait pas	2,4
Ensemble	100,0

On remarquera les poids à peu près équivalents des réponses extrêmes : "exagérée" (18,5%) et "inutile" (18%), ainsi que les poids à peu près équivalents des réponses intermédiaires : "répond aux attentes" (29%) et "insuffisante" (32%). Nous retiendrons essentiellement le fait que pour près du tiers de la population la publicité sur les techniques d'économie d'énergie répond aux attentes et que pour un second tiers elle est insuffisante.

Dans le même état d'esprit, une question portait lors des vagues précédentes sur l'opinion des individus sur l'utilité de la publicité pour une source d'énergie. A l'automne 1986, 67% des enquêtés estimaient la publicité pour une source d'énergie "indispensable" ou "plutôt utile", les autres la jugeant comme "plutôt inutile" ou "sans intérêt, néfaste".

III - OPINIONS SUR LES EVOLUTIONS DES PRIX

1. Les risques d'augmentation des prix dans les cinq ans à venir

(résultats Printemps 1987)

A partir d'une liste de six types d'énergie différents les enquêtés devaient choisir les deux types d'énergie, qui selon eux, présentaient les risques d'augmentation des prix les plus importants dans les cinq ans à venir. Cette question a déjà été posée à diverses reprises lors des phases précédentes, la première datant du printemps 1984. Dans le tableau de résultats présentant les évolutions, nous retiendrons les réponses concernant le risque le plus important cité en premier lieu, donc le plus significatif.

Tableau 12
Risques en matière d'augmentation des prix

en %

	électricité	charbon	fuel mazout	carburant auto
Pri, 1984	28,0	5,1	23,2	33,4
Aut, 1984	18,0	3,6	25,6	46,1
Pri, 1985	25,4	4,2	28,1	32,6
Aut, 1986	25,3	7,8	23,1	29,9
Pri, 1987	37,6	6,9	15,5	25,5
	gaz	bois	non réponse	Ensemble
Pri, 1984	5,5	2,3	2,5	100,0
Aut, 1984	3,0	1,3	2,3	100,0
Pri, 1985	5,0	3,0	1,7	100,0
Aut, 1986	5,5	6,0	2,4	100,0
Pri, 1987	5,7	5,4	3,4	100,0

Au printemps 1987, l'énergie que l'on craint le plus de voir augmenter est de loin l'électricité (38% contre 25% à l'automne). En contrepartie de cette augmentation spectaculaire de 13 points, on constate une chute pour le fuel mazout (- 7 points) et pour le carburant auto (- 4 points). Les prix de ces deux derniers types d'énergie inquiètent de moins en moins les Français depuis quelques années. On assiste en quelque sorte à un report de l'inquiétude sur le prix de l'électricité. A l'automne 1984, 46% des individus estimaient que le carburant auto présentait les risques les plus importants, et seulement 18% citaient l'électricité. On peut supposer que la réelle baisse du prix de l'essence a influé sur l'opinion des Français.

Plus le niveau de diplôme croît, moins nombreuses sont les réponses désignant l'électricité comme devant être la plus coûteuse dans les cinq ans à venir. 43% des individus n'ayant aucun diplôme ont désigné l'électricité contre 26% des diplômés de l'université ou des grandes écoles. On observe l'effet inverse à propos du carburant : 19% des non-diplômés ont désigné le carburant contre 35% des diplômés de l'université ou des grandes écoles.

2. Les évolutions des prix dans les mois à venir

(résultats Printemps 1987)

Comment vont évoluer les prix des énergies dans les mois à venir? Trois possibilités de réponses étaient offertes aux enquêtés : augmenter, rester au niveau actuel ou baisser. Cette question était posée pour le pétrole brut, l'électricité, le gaz et les carburants auto. Les résultats sont les suivants :

Tableau 15
Evolution du prix des énergies

Printemps 1987 uniquement Selon vous le prix va ...	augmenter	rester stable	baisser	ne sait pas
pétrole brut	54,8	34,3	7,2	3,7
électricité	62,0	28,1	7,8	2,1
gaz	49,9	36,9	9,7	3,5
carburant auto	73,8	19,8	3,6	2,9

Tous types d'énergie confondus, les Français estiment que les prix vont augmenter dans les mois qui viennent. Ils le pensent plus fréquemment pour le carburant auto (74%) et pour l'électricité (62%). Le pétrole brut (55%) et le gaz (50%) ne sont pas exclus de cette tendance générale. Notons que très peu d'individus ont cité la baisse du prix des différentes énergies dans les mois qui viennent ; notons également le peu de réponses "ne sait pas".

3. Comportements des individus face à l'évolution des prix

(résultats Automne 1986)

La baisse des prix du chauffage

Les prix des principales énergies utilisées pour le chauffage ont baissé depuis le début de l'année. Il en résulte deux attitudes possibles : "je fais moins attention aux économies de chauffage" ou "je ne change rien à mes habitudes antérieures de chauffage". L'enquêté devait indiquer quel comportement correspondait le mieux au sien :

Comportement face à la baisse du prix du chauffage			
	est moins attentif	n'a pas changé	Ensemble
Aut. 1986	4,5	95,5	100,0

Seulement 5% des individus ont été moins attentifs aux économies de chauffage depuis la baisse des prix des principales énergies utilisées pour le chauffage.

Les carburants

Actuellement les prix des carburants sont-ils fixés par les pouvoirs publics ou déterminés librement par les sociétés pétrolières ? Les opinions se départagent ainsi :

Pensez-vous que les prix des carburants sont fixés par :				
	les pouvoirs publics	les sociétés pétrolières	ne sait pas	Ensemble
Aut. 86	51,5	45,4	3,1	100,0

Deux autres questions s'adressaient particulièrement aux enquêtés possédant ou ayant l'usage d'au moins une voiture (75% de l'ensemble de l'échantillon). La première concernait les pratiques d'achat du carburant liées au choix de la station essence. La seconde question permettait de décrire au mieux la situation de l'enquêté depuis la baisse des prix.

Que faites-vous le plus souvent pour acheter du carburant				
	même station service	en fonction du prix	à la plus proche	Ensemble
Aut. 86	26,6	51,0	22,4	100,0
Quelle phrase décrit le mieux votre situation				
	baisse = plus utilisation	utilisation identique	Ensemble	
Aut 86	6,6	93,4	100,0	

L'électricité

a) Si l'électricité était moins chère à certaines heures ...

Dans quelle mesure les individus seraient-ils prêts à modifier leur façon d'utiliser certains de leurs appareils électriques si l'électricité devenait encore moins chère aux heures creuses du jour ou de la nuit (et plus chère aux heures de pointe) ? Depuis le printemps 1986, la proportion d'individus qui se déclarent prêts à changer leurs

habitudes a baissé; elle est passée de 59% en 1984 à 50% au printemps 1986 et à 51% à l'automne de la même année. Les résultats pour les sept vagues d'enquêtes concernées sont les suivants :

Tableau 16

Seriez-vous prêt à modifier votre comportement ?

Evolution 1981-1986, en %

Si électricité moins chère certaines heures				
	oui	non	ne sait pas	Ensemble
Aut. 81	57,6	33,5	8,9	100,0
Aut. 82	58,5	31,4	10,1	100,0
Aut. 83	55,1	36,3	8,6	100,0
Aut. 84	59,2	32,0	8,8	100,0
Aut. 85	56,3	34,8	8,9	100,0
Pri. 86	50,2	42,2	7,6	100,0
Aut. 86	50,7	41,7	7,6	100,0

b) Estimation du coût de l'électricité

A l'automne 1986, plus des trois quarts de la population estiment que l'électricité est chère. Cette proportion qui avait chuté en 1984 (70%) tend de nouveau à rejoindre la part d'individus qui avaient répondu "oui" en 1982 (79%).

Tableau 17

Estimez-vous que l'électricité est chère ?
en %

	oui	non	ne sait pas	Ensemble
Aut. 82	78,6	21,4	0,0	100,0
Aut. 83	77,1	21,0	1,9	100,0
Aut. 84	70,2	29,0	0,8	100,0
Aut. 86	76,1	23,7	0,2	100,0

c) A qui devrait bénéficier la baisse du coût de l'électricité ?

On peut s'attendre dans les années à venir à une baisse du coût de production de l'électricité en France et probablement à une baisse de son prix. Les Français souhaitent que les particuliers en soient les bénéficiaires.

La baisse de l'électricité doit bénéficier aux :

	entreprises	particuliers	ne sait pas	Ensemble
Aut. 86	41,5	57,2	1,3	100,0

Chapitre 8

LES TRANSPORTS

Chapitre 8

LES TRANSPORTS

Le thème transport de la vague d'automne 1986 de l'enquête "conditions de vie et aspirations des Français" comporte une description importante des pratiques de déplacements, qu'il s'agisse des déplacements domicile - travail (mode, durée), des déplacements en ville hors ce motif, des voyages à plus de 100 kms (mode et fréquence) ou de l'usage de l'automobile (équipement, disposition du permis et kilométrage annuel).

L'ensemble de ces données est décrit dans le rapport thématique correspondant⁽¹⁾; dans le rapport préliminaire de la phase IX, elles correspondent à des séries temporelles remontant le plus souvent à l'année 1982.

On exposera ici les principaux résultats de l'exploitation des questions concernant la réglementation de l'usage de l'automobile.

L'automobile est le mode le plus usité pour les déplacements en ville (tous motifs confondus); sans qu'on puisse penser que les conditions de circulation se soient améliorées depuis 1982, on constate que les partisans de la limitation de l'usage de la voiture en ville sont moins nombreux qu'il y a quatre ans.

⁽¹⁾ Françoise BOSCHER - Thème transport, rapport technique - phase IX, CREDOC octobre 1987.

La sécurité routière est une cause très consensuelle malgré un léger tassement des enthousiasmes depuis 1984. On verra cependant qu'entre les principes généraux, les mesures concrètes, leur application, et les pratiques des usagers, le consensus s'effrite et des îlots de résistance émergent.

I - L'AUTOMOBILE DANS LA VILLE

1. Le mode le plus usité en ville

A une question simple, qui ne tient pas compte des possibilités de complémentarité ou de substitution, 48% des personnes interrogées citent spontanément "la voiture" comme étant le mode de transport le plus fréquemment utilisé pour les déplacements en ville.

Tableau 1

La voiture pour se déplacer en ville

(en % des 2000 enquêtés - Phase IX Automne 1986)

En dehors de vos trajets pour le travail, si vous en faites, quel est le moyen de transport que vous utilisez le plus fréquemment pour vous déplacer en ville (la vôtre ou la plus proche)? (Ne rien proposer - une seule réponse possible)	
1. La marche à pied	29,1
2. Les transports publics (bus, tramway, métro)	18,8
3. Une voiture particulière (passager ou conducteur)	48,2
4. Un deux roues	3,9
Ensemble	100,0

Les utilisateurs sont plus souvent des actifs, exerçant une activité professionnelle à temps plein, de personnes de sexe masculin, mariées ou vivant en ménage (dont bien souvent le conjoint exerce aussi une activité professionnelle), ayant des enfants, résidant plutôt en province et surtout dans de petites villes, plus fréquemment propriétaires de leur logement (souvent un logement individuel).

S'agissant du seul déplacement entre le domicile et le travail, la voiture demeure également le mode le plus souvent employé. Parmi les personnes faisant un tel trajet, 60% le font "habituellement" en voiture (dont 47% en étant seul à bord, 10% en conduisant des passagers et 4% en étant passager).

2. Limiter l'usage de la voiture en ville

L'encombrement des villes peut inciter les pouvoirs publics à envisager des mesures tendant à y limiter l'utilisation de l'automobile. Ce type de solution trouvait, il y a quelques années, un écho favorable dans la population : en 1982, 73% des personnes interrogées exprimaient leur accord ("tout à fait" ou "assez d'accord") pour une telle limitation. En 1986, elles ne sont plus que 60% à s'accorder sur ce genre de mesure ⁽¹⁾.

Tableau 2

Moindre enthousiasme pour limiter l'automobile en ville

Pensez-vous que pour améliorer la circulation en ville il faut limiter l'utilisation de la voiture en ville?		
	1982	1986
Tout à fait d'accord	33,0	26,4
Assez d'accord	39,9	34,0
Peu d'accord	16,4	21,2
Pas du tout d'accord	8,7	18,4
Ne sait pas	2,0	-
Ensemble	100,0	100,0

⁽¹⁾ Cette évolution corrobore les résultats d'autres enquêtes comme celles réalisées à Grenoble ou à Lyon, ou à l'échelle nationale (enquête SDFRES pour le Groupement des Autorités Responsables de Transport - GART).

a) Les partisans d'une telle limite

Les personnes les plus favorables ("tout à fait d'accord": 26% des Français) à cette solution, à l'automne 1986, habitent plutôt en ville (47% d'entre elles résident en ville alors que c'est le cas pour 37% de la population), ou, plus généralement dans une agglomération de plus de 100 000 habitants (52% par rapport à 41%).

En ville, elles utilisent plutôt les transports publics (29% d'entre elles, contre 19% dans l'ensemble de la population), ou marchent à pied (38% par rapport à 29%) et s'estiment satisfaites de la desserte en transports collectifs à partir de chez elles (27% répondent "très satisfaisante" alors que c'est le cas pour 19% de la population).

Trois sortes de prise de position éclairent le sens de l'attachement à cette mesure de limitation; en effet, les enquêtés de ce groupe sont :

- plus favorables, que le reste de la population, à un renforcement des contrôles de police et de gendarmerie pour mieux faire respecter les limitations de vitesse: 76% des personnes favorables à la limitation de la voiture en ville se prononcent ainsi pour des contrôles de vitesse alors que la proportion est de 68% dans l'ensemble de la population.

- plus sensibles que le reste de la population aux préoccupations de l'écologie : préserver l'environnement est très important, la santé est un problème de cadre de vie; très inquiètes de l'éventualité d'un accident de centrale nucléaire, elle souhaitent également plus souvent que le reste de la population qu'on intensifie les efforts d'économie d'énergie.

- plus fréquentes à exprimer un sentiment d'insécurité (le vandalisme et la sécurité individuelle dans le voisinage constituent de "graves problèmes", "beaucoup inquiètes" du risque d'agression dans la rue et du risque de guerre).

Signalons enfin que cette tendance de l'opinion favorable à une limitation de l'utilisation de la voiture en ville, comprend davantage de retraités, de personnes âgées d'au moins 65 ans (plutôt des hommes), de salariés de l'Etat ou des collectivités locales, de foyers aux ressources plutôt modestes (environ 60 000 F./an).

b) Contre la limitation

La voiture constitue le mode de transport que les personnes les plus opposées à la limitation de l'usage de la voiture en ville utilisent le plus fréquemment pour rejoindre leur lieu de travail (en conduite, sans passager), comme pour les autres motifs de déplacement en ville.

Ces enquêtés déclarent également un kilométrage automobile annuel important (17% d'entre eux ont conduit au moins 25 000 kms, contre 10% en moyenne).

Leur "incivisme" (ils sont plus nombreux que d'autres à "omettre" de boucler leur ceinture de sécurité en conduisant sur la route ou en ville) va de pair avec leur hostilité aux contrôles de gendarmerie et aux limitations de vitesse; la rationalité de ces choix peut les conduire à dénier qu'il soit possible de diminuer fortement le nombre des tués et des blessés dans les accidents de la circulation (18% contre 13%).

Outre leur jeune âge (25% des personnes hostiles à une telle limitation ont moins de 24 ans, alors qu'elles sont 14% dans l'ensemble de la population), ces personnes ont des caractéristiques socio-démographiques bien définies: plus souvent des hommes (mais aussi des jeunes femmes entre 20 et 29 ans), travaillant à plein temps, résidant en province, en banlieue ou dans des agglomérations de 2 000 à 50 000 habitants, célibataires, sans enfant.

Ce groupe comprend davantage d'ouvriers (23% contre 17% dans la population), de salariés du secteur privé (à l'exclusion de travailleurs à domicile ou par intérim), de personnes soumises à des conditions particulières de travail (travail le dimanche, de nuit, horaires spéciaux dus au travail en équipe, pointage ou autre forme de contrôle des horaires).

Notons encore une tendance à l'absence de vie associative (59% par rapport à 52%) et à une fréquentation rare d'équipement sportif (23% contre 18%).

c) L'évolution entre 1982 et 1986

Le mouvement de défaveur envers cette mesure pour améliorer la circulation automobile en ville, est assez **général avec cependant une accentuation des différences entre catégories de la population**. La diminution de la proportion des "tout à fait d'accord" touche toutes les catégories, même celles qui étaient les plus favorables à cette mesure.

Parallèlement, l'augmentation des "pas du tout d'accord" concerne principalement les catégories de la population qui étaient déjà les plus hostiles à cette mesure : jeunes, actifs et habitants des bourgs et des villages.

Tableau 3

Limiter l'usage de la voiture en ville:
évolution, entre 1982 et 1986 de l'accord ou du désaccord
pour quelques catégories de la population.

(en % d'accord ou de désaccord au sein de chacune des catégories de la population)

		1982	1986
Moins de 25 ans	Tout à fait d'accord	24,2	16,7
	Pas du tout d'accord	11,6	33,0
60 ans et plus	Tout à fait d'accord	38,3	31,0
	Pas du tout d'accord	7,0	10,4
Ville	Tout à fait d'accord	38,2	33,1
	Pas du tout d'accord	8,1	13,8
Bourg	Tout à fait d'accord	30,4	21,9
	Pas du tout d'accord	6,8	19,9
Homme actif	Tout à fait d'accord	30,9	22,1
	Pas du tout d'accord	9,1	24,0
Femme inactive	Tout à fait d'accord	33,2	28,2
	Pas du tout d'accord	9,0	13,4
- 2 000 habitants	Tout à fait d'accord	32,1	23,1
	Pas du tout d'accord	7,3	18,5
+ 200 000 habitants	Tout à fait d'accord	29,2	32,4
	Pas du tout d'accord	8,1	14,4
Paris et agglo	Tout à fait d'accord	46,4	34,4
	Pas du tout d'accord	6,2	13,8

II - L'AUTOMOBILE ET LA SECURITE

On aborde ici le thème de la sécurité automobile sous différents aspects : à partir d'une notion très large de sensibilisation à la sécurité, des mesures à prendre pour renforcer cette sécurité et de leur application concrète (les contrôles), et jusqu'aux pratiques des usagers.

1. Les victimes d'accidents de la circulation

La question "avez-vous été blessé dans un accident de la circulation?", permet de repérer dans l'enquête, les personnes qui gardent le souvenir d'un tel accident.

Tableau 4

Environ 1 Français sur 6 a été victime d'un accident

(en % des 2 000 enquêtés annuels)

Avez-vous été blessé(e) dans un accident de la circulation? (Enumérez)			
	1984	1985	1986
Oui, légèrement	11,3	14,5	10,9
Oui, gravement (+ de 6 jours d'hôpital)	4,9	5,7	5,1
Non	83,9	79,8	84,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0

La proportion, après avoir été plus forte en 1985, retrouve en 1986 le niveau qu'elle avait en 1984; les fluctuations restent inexplicables, elles concernent un item ayant une forte composante d'"effet de mémoire".

Par contre, le fait que cette population n'ait pas de spécificité bien nette résulte sans doute de l'hétérogénéité existant entre des accidentés récents et d'autres plus anciens, autant que de la difficulté à caractériser un groupe d'effectifs restreint.

2 - La crainte de l'accident de la route

L'accident de la route est un risque perçu par beaucoup de Français: à l'automne 1986, 69% d'entre eux se montrent "beaucoup" ou "assez" inquiets d'une telle éventualité.

Ce sentiment a connu une évolution contrastée: une hausse continue de 1981 à 1983-84 en passant de 56% à 73% d'inquiets, s'est trouvée suivie d'une chute à 63% en 1985, pour connaître à nouveau un niveau élevé dès le printemps 1986.

Cette élévation du niveau de l'inquiétude dans la première période apparaît bien comme une prise de conscience, qu'on peut sans aucun doute mettre au crédit d'une sensibilisation de l'opinion à la suite de campagnes d'information sur la sécurité routière.

La seconde période semble montrer les limites de cette prise de conscience: les fluctuations l'emportent sur les gains, dégageant l'impression que la crainte de l'accident est un sentiment maintenant bien répandu, mais qui pour progresser doit franchir un seuil.

Tableau 5

La crainte d'un éventuel accident de la route

(en % des 2 000 enquêtés annuels)

	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas	Total
Aut. 1981	29,7	26,6	28,7	14,6	0,5	100,0
" 1982	38,3	28,0	24,4	8,7	0,6	100,0
" 1983	46,7	26,3	19,0	8,0	0,0	100,0
Prin. 1984	36,1	28,4	23,7	11,8	-	100,0
Aut. 1984	42,3	30,6	18,9	8,2	-	100,0
Prin. 1985	40,2	29,0	20,4	10,4	-	100,0
Aut. 1985	35,5	27,1	26,4	10,9	0,2	100,0
Prin. 1986	39,6	30,0	21,1	9,3	-	100,0
Aut. 1986	39,2	29,7	21,8	9,2	0,0	100,0

3. Diminuer le nombre des tués et des blessés ?

De 1981 à 1984, de plus en plus de Français s'accordaient à penser qu'il était "possible de diminuer fortement le nombre des tués et des blessés" : de 79% en 1981 à 90% en 1984; à l'automne 1986, cette proportion connaît un certain tassement (87%).

Cette évolution est à rapprocher de celle de l'expression de la crainte de l'accident de la route qui culmine également à l'automne 1984. Le croisement des deux questions confirme que la motivation pour la sécurité ("il est possible de ...") est bien liée à la sensibilité vis-à-vis des accidents.

Tableau 6
Une motivation moindre pour la sécurité?

(en % des 2 000 enquêtés annuels)

A votre avis, est-il possible de diminuer fortement le nombre des tués et des blessés dans les accidents de la circulation ⁽¹⁾ ?					
	1981	1982	1983	1984	1986
Oui	78,9	81,2	83,1	89,5	86,7
Non	19,5	17,9	15,3	10,5	13,3
Ne sait pas	1,6	0,9	1,7	-	-
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

⁽¹⁾ Jusqu'en 1983, il s'agissait "d'accidents de la route".

Cette motivation se traduit pratiquement par la réponse oui à la question portant sur la nécessité des mesures de limitations de vitesse...

4. Limiter la vitesse, une nécessité ?

On note ici, comme à la question précédente, un léger tassement en 1986. A l'automne 1984, 83% des personnes interrogées reconnaissent

le bien-fondé des limitations de vitesse, alors qu'elles sont 80% deux ans plus tard.

La sensibilisation à la sécurité routière est d'autant plus forte que les personnes sont relativement moins concernées par les mesures contraignantes ou même les sanctions que celles-ci impliquent: personnes âgées, personnes ne disposant pas de voiture, n'ayant pas le permis de conduire, ..

Tableau 7
 limiter la vitesse, moins de partisans?

(en % des 2 000 enquêtés annuels)

Vous, personnellement, considérez-vous que les limitations de vitesse sont indispensables pour la sécurité?		
	1984	1986
Oui	82,7	79,8
Non	17,3	20,2
Ensemble	100,0	100,0

En revanche, les utilisateurs de la voiture sont moins nombreux à se montrer favorables aux mesures de sécurité. La question sur les limitations de vitesse est particulièrement nette à cet égard :

- la proportion des personnes convaincues de leur caractère indispensable passe de 71% chez les moins de 25 ans à 91% chez les plus de 60 ans,

- cette proportion passe de 76% chez les personnes pouvant disposer d'une ou plusieurs voitures, à 86% pour celles qui n'en ont aucune à leur disposition,

- de 76% parmi les personnes qui ont le permis de conduire à 90% parmi celles qui ne l'ont pas;

- de même, la proportion évolue très fortement en fonction du kilométrage conduit: de 60% pour 19 000 kms et plus, à 78% entre 9 000 et 19 000 kms, 82% entre 3 000 et 9 000 kms et 87% en dessous de 3 000 kms.

5. Pour un renforcement des contrôles

La majorité des Français se déclare favorable aux contrôles de police destinés à améliorer la sécurité routière. Le fait est particulièrement net à propos des infractions dangereuses: 92% des personnes interrogées se disent favorables à un renforcement des contrôles de police et de gendarmerie pour décourager certains comportements.

Le contrôle du respect des limitations de vitesse rencontre une adhésion moindre : 68% des personnes s'y montrent favorables. Il s'agit pourtant de l'application concrète d'une mesure qui est jugée nécessaire par 80% des Français.

Tableau 8

Pour un renforcement des contrôles...

(en % des 2000 enquêtés - Phase IX Automne 1986)

Seriez-vous favorable à un renforcement des contrôles de police et de gendarmerie pour...			
	Oui	Non	Ensemble
- mieux faire respecter les limitations de vitesse	68,2	31,8	100,0
- décourager certains conducteurs qui commettent des infractions dangereuses (franchissement de ligne continue, alcool,...)	91,7	8,3	100,0

Le rejet des contrôles

Rejeter les contrôles de police et de gendarmerie pour décourager... les infractions dangereuses est le fait d'un très petit nombre de personnes qui ont des opinions, des comportements et traits sociaux spécifiques (8,3%):

- ils sont également contre les autres mesures visant à améliorer la sécurité proposées dans le questionnaire, et disent plus

facilement que le reste de la population qu'il n'est pas possible de diminuer le nombre de victimes des accidents de la route.

- grands usagers de l'automobile, ces enquêtés ne se distinguent pas seulement par un kilométrage important, mais leur utilisation de la voiture est caractéristique : ils rejoignent leur lieu de travail en étant seuls à bord, s'inquiètent peu de l'éventualité d'un accident de la route et achètent le carburant à la station la plus proche sans comparer les prix.

- ils sont plus souvent des hommes (62% contre 47%), célibataires (34% contre 20% dans l'ensemble de l'échantillon), sans enfant (45% contre 30%), jeunes (56% de moins de 29 ans contre 37% en moyenne), ils résident en Région parisienne (29% contre 16% en moyenne) ou Provence-Alpes-Côte d'Azur (21% contre 13%); 18% d'entre eux sont diplômés de l'enseignement supérieur (contre 12% en moyenne), mais cet aspect n'est pas indépendant de leur localisation résidentielle.

La partie de la population qui rejette le renforcement des contrôles de police et de gendarmerie pour mieux faire respecter les limitations de vitesse est plus large (32% de l'ensemble de la population); on peut la décrire en retenant de manière atténuée les traits qui viennent d'être évoqués.

De plus, l'existence de conflits entre le travail et la vie personnelle (23% par rapport à 16%), la fréquentation "régulière" d'équipement sportif (30% par rapport à 22%), et la participation à la vie associative (hors associations du 3ème âge: 53% par rapport à 44%) sont des éléments qui évoquent une vie active et le temps contraint - facteurs d'explication possible à cette indulgence pour les excès de vitesse.

6. Le port de la ceinture de sécurité

Boucler sa ceinture de sécurité demeure une habitude difficile à prendre. Le comportement des conducteurs est assez semblable à celui des passagers, lorsqu'ils sont placés dans une situation analogue (chez les personnes concernées, l'écart est d'environ deux points aussi bien pour la ville que pour la route).

En revanche, "omettre" de boucler sa ceinture en ville est plus fréquent (46% pour les conducteurs et 44% pour les passagers) que sur route (28% - 30%). Si une personne sur trois déclare omettre de boucler sa ceinture sur route, la proportion est de presque une sur deux en ville.

Tableau 9

Le port de la ceinture plus fréquent sur route

(en % des 2000 enquêtés et des concernés - Phase IX Automne 1986)

Vous arrive-t-il de ne pas boucler votre ceinture de sécurité...				
	Oui	Non	Non concerné	Ensemble
- en tant que conducteur en ville	32,2 46,3	37,4 53,7	30,4 -	100,0 100,0
- en tant que conducteur sur route	19,8 28,4	50,0 71,6	30,2 -	100,0 100,0
- en tant que passager en ville	41,2 43,8	52,7 56,2	6,1 -	100,0 100,0
- en tant que passager sur route	28,5 30,3	65,6 69,7	5,9 -	100,0 100,0

"ne pas boucler sa ceinture ..."

Ne pas boucler sa ceinture dans une des quatre situations évoquées implique le plus souvent qu'on ne la boucle pas non plus dans les autres situations.

Les personnes à qui "il arrive d'omettre de boucler leur ceinture" sont plus fréquentes à refuser le renforcement des contrôles de police et de gendarmerie, que ce soit pour faire respecter les limitations de vitesse ou décourager les conducteurs qui commettent des infractions dangereuses.

Les conducteurs à qui "il arrive de ne pas boucler leur ceinture sur route" ont plus particulièrement en commun :

- leur refus de reconnaître la nécessité de limiter les vitesses pour améliorer la sécurité routière (33% d'entre eux sont de cet avis, qui n'est exprimé que par 24% des conducteurs dans leur ensemble),
- l'importance du kilométrage parcouru annuellement (par exemple, 19,5% d'entre eux parcourent "25 000 kms et plus" contre 14% pour l'ensemble des conducteurs),
- le fait d'utiliser leur voiture en étant seul à bord pour se rendre à leur travail (34% de ces conducteurs, contre 29%).

Ce sont aussi plus souvent des hommes jeunes (20 à 29 ans, 18% par rapport à 12% pour l'ensemble des conducteurs sur route), des jeunes provinciaux (51% par rapport à 45%), résidant dans de petites agglomérations (moins de 2 000 habitants : 35% par rapport à 29,5%), des ouvriers (25% par rapport à 20%).

En revanche, chez les conducteurs "qui omettent... en ville", on note davantage la présence d'hommes plus âgés (30 à 49 ans, 27% par rapport à 23% de l'ensemble des conducteurs en ville).

Les enquêtés à qui "il arrive de ne pas boucler leur ceinture" en tant que **passagers en ville** ont également des caractéristiques propres :

- ils sont souvent célibataires (25% alors que ceux-ci ne représentent que 20% de l'ensemble des "passagers"), vivant seuls (41,5% contre 35%); les habitants de Paris et de son agglomération sont également sur-représentés parmi ces passagers réticents à l'usage de la ceinture (17% contre 14%).

Les passagers "**qui omettent...**" sur route se distinguent par le fait de déclarer n'être "pas du tout inquiets" de l'éventualité d'un accident de la route (16,5% d'entre eux l'affirment contre 12% parmi l'ensemble des passagers sur route).

"... ou boucler sa ceinture"

Les enquêtés qui déclarent boucler leur ceinture de sécurité (qu'ils soient conducteurs ou passagers, en ville comme sur route), sont plus fréquemment des provinciaux de plus de 40 ans, des femmes mariées, des habitants de l'ouest de la France, des habitants des agglomérations plutôt moyennes (population comprise entre 2 000 et 50 000 habitants).

Ils se prononcent plus souvent que le reste de la population en faveur des différentes mesures à prendre pour améliorer la sécurité routière.

11 AVR. 1988

Février 1988

N° 32

Sont récemment parus

- ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Attitudes vis-à-vis de l'énergie : Rapport technique complémentaire, Vague de printemps 1987, par F. Gros, N° 26, Octobre 1987.
- ▶ Pauvreté-Précarité : quelques expériences locales de revenu minimum social garanti, par Georges Hatchuel, N° 27, Novembre 1987.
- ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Image de l'Ecole et des enseignants : Qu'attendent les Français de l'enseignement ? - Phase IX (enquête d'automne 1986), par L. Haeusler, N° 28, Novembre 1987.
- ▶ La crise de l'emploi dans des zones en restructuration industrielle (annexes au rapport), par E. Pascaud et B. Simonin, N° 29, Décembre 1987.
- ▶ Le système d'enquêtes "Conditions de vie et aspirations des Français", Les effets de vieillissement sur les opinions et attitudes, par M. Grignon, N° 30, Octobre 1987.
- ▶ La crise de l'emploi dans des zones en restructuration industrielle : impact des politiques de formation et d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes, par E. Pascaud et B. Simonin, N° 31, Décembre 1987.